Revue de presse

SOMMAIRE

Tous les articles de presse

groupe SATOV	p. 2
maison SATOV et TRABECO	p. 16
maisons SEPHORIA	p. 38
ALAXIA promotion	p. 41
EOLIA promotion	p. 54
I-RENOV rénovation	p. 57
Vendée Aménagement	p. 65
Autres... BEGAUD pôle	p. 67

groupe SATOV

Courrier Vendéen - Octobre 2007

Satov à Saint-Gilles Croix de Vie

Une certification et un nouveau siège social

La Satov (Société d'aménagement touristique de l'ouest vendéen) a été créée en août 1976 par douze personnes du milieu du bâtiment, se lançant dans le métier de lotisseur.
30 ans après, c'est un nouveau siège social qui vient d'être inauguré sur la route de La Roche sur Yon à Saint-Gilles Croix de Vie par son directeur, Jocelyn Merceron.
Cette inauguration a également été l'occasion d'officialiser la certification "NF maison individuelle démarche HQE". *"Nous sommes le premier constructeur indépendant de Vendée à obtenir cette certification,* a indiqué Jocelyn Merceron. *Cette démarche HQE, haute qualité environnementale, garantit la qualité de construction, la qualité de vie dans la maison et le respect de l'environnement".*

Le nouveau siège social à Saint-Gilles Croix de Vie

Protection de l'environnement

De la relation harmonieuse du bâtiment avec son environnement immédiat, au choix des produits, systèmes et procédés de construction en passant par le respect de l'environnement sur le chantier au moment de la construction ou par la gestion de l'énergie, de l'eau, des déchets d'activité et du confort visuel, acoustique, olfactif... *"nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour que toutes nos obligations soient respectées par les quelque 200 entreprises, essentiellement vendéennes, avec lesquelles nous travaillons".* Ceci entrant dans un concept majeur de l'entreprise : la protection de l'environnement *"car en privilégiant les acteurs locaux, il y a moins de transport, donc moins de pollution".*
À noter que l'entreprise se décline en quatre entités : la Satov Constructions (constructeur de maisons individuelles personnalisées), Alaxia promotions (société de promotion immobilière), Vendée aménagement (aménageur foncier) et enfin, la "petite dernière", Areal (spécialisée dans la maîtrise d'œuvre et l'assistance à la maîtrise d'ouvrage).

Le Courrier Vendéen

Satov implante son siège social route de La Roche

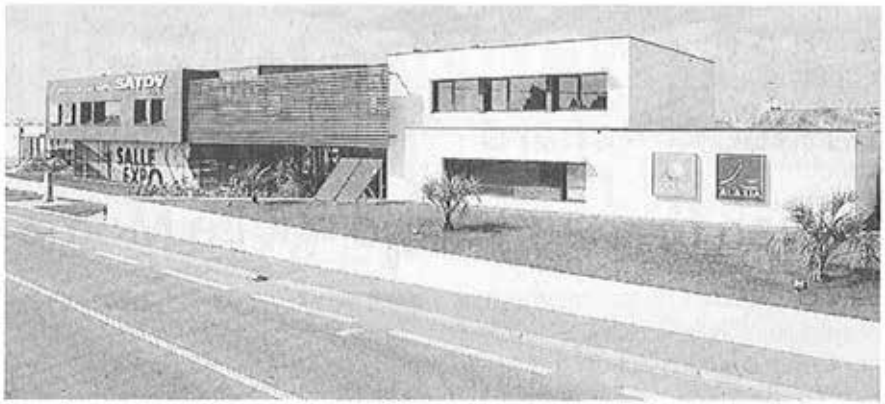

La Satov a installé son nouveau siège social route de La Roche.

La Satov s'est installée dans des locaux tout neufs, route de La Roche.

Elle a aussi officialiser la certification « NF Maison individuelle démarche HQE ». La société a été créée le 17 août 1976 par douze professionnels du milieu du bâtiment qui s'étaient lancés dans un nouveau métier, celui de lotisseur. Etait donc née la Société d'aménagement touristique de l'ouest vendéen (Satov).

Pendant ses vingt premières années, Satov a réalisé de nombreux lotissements dans le canton de Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Elle vient d'ouvrir un siège social, 27, route de La Roche-sur-Yon, qui a été inauguré le week-end dernier.

Ouest France - 11.10.2007

LE MONITEUR
DES TRAVAUX PUBLICS ET DU BÂTIMENT

Le Moniteur - 11.09.2009

ORGANISATION

Satov s'engage dans une démarche de responsabilité globale

« Une PME locale est autant capable de réaliser des constructions HQE qu'un opérateur national, c'est plus une question de volonté que de moyens », martèle Jocelyn Merceron, P-DG de Satov, constructeur de maisons individuelles. Il a fait le choix en 2007 de ne vendre que des maisons individuelles certifiées NF démarche HQE abordables tout en s'engageant dans une « démarche économiquement et socialement responsable ». Cette PME vendéenne de 30 salariés, a reçu fin juin le trophée régional 2009 (1) de la responsabilité globale (RG). Sous l'impulsion de son patron, la démarche RG de Satov se décline non seulement au niveau de l'activité, mais aussi de la vie quotidienne.

JULIEN GAZEAU/LE MONITEUR

Jocelyn Merceron, P-DG de Satov : « Nous imposons la totalité des produits utilisés en fonction de leurs performances et leurs coûts. »

Une implication de tous

Le nouveau siège social à Saint-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée) a par exemple été construit de façon à consommer moins d'énergie. « Il ne s'agit pas seulement d'une prise de conscience des enjeux environnementaux, mais d'une démarche partagée par tous les salariés qu'il faut convaincre », détaille Jocelyn Merceron. 90 % du personnel suit une formation tous les deux ans. La moitié de l'effectif est féminin et deux des cinq postes de direction sont occupés par des femmes. Le dirigeant a instauré des réunions interservices pour informer les salariés sur les dernières mesures mises en œuvre ou des nouveaux produits, et échanger sur les difficultés. Tant les fournisseurs que les artisans locaux (moins de cent kilomètres) sont impliqués et triés sur le volet à partir de fiche évaluant leur démarche RG. « Nous imposons la totalité des produits utilisés dans la construction (marque et référence) et sélectionnés en fonction de leurs performances et leurs coûts », poursuit le dirigeant. Des accords cadre sont signés avec les fournisseurs et des essais réalisés sur les chantiers pour tester des nouveaux produits. Des formations aux nouvelles techniques réunissant plusieurs corps d'Etat ont remporté un succès inattendu. Enfin, Satov installe un compteur électrique sur les chantiers ce qui permet d'utiliser des machines électriques à la place des engins thermiques plus bruyants et polluants. Inutile également d'approvisionner le chantier en carburant.

FABIENNE PROUX ■

(1) Les trophées de la responsabilité globale en Pays de la Loire sont organisés depuis 2006 par Audencia Nantes, école de management, et l'École des Mines de Nantes, avec le soutien du conseil régional.

Satov L'entreprise de construction de Saint-Gilles-Croix-de-Vie a remporté le Trophée de la responsabilité globale, catégorie des petites entreprises, organisé par Audencia et l'École des Mines de Nantes. Satov emploie 25 salariés et est déjà labellisée haute qualité environnementale. GTB Construction (Nantes), presque 800 salariés, a reçu le trophée grandes entreprises. Fabricant de portes basé à Machecoul, Bel'm a gagné dans la catégorie des moyennes entreprises.

Région PAYS de la LOIRE

TROPHÉES 2009 DE LA RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Les clés d'une construction durable

« Une belle surprise... » PDG de SATOV, constructeur de maisons individuelles de Saint-Gilles-Croix-de-Vie (85), Jocelyn Merceron ne cache pas sa fierté d'avoir reçu le trophée RSE de la responsabilité sociale et environnementale*. Pour cette PME d'une trentaine de salariés récompensée dans la catégorie des entreprises de moins de 50 salariés, la construction de logements écologiques, évolutifs et néanmoins accessibles, correspond à une conviction profonde, portée par le chef d'entreprise et partagée par ses collaborateurs, ses fournisseurs ainsi que ses artisans sous-traitants. « Là où certains font du saupoudrage d'actions environnementales, nous proposons à nos clients une démarche globale. Elle constitue notre standard de construction. » Preuve de cet engagement concret, SATOV a réalisé à elle seule l'an dernier 50 des 250 chantiers NF HQE menés en France. « Il faut faire mieux... » Jocelyn Merceron s'y emploie, partageant son expérience avec ses homologues. Un rôle moteur auquel les femmes et les hommes de cette entreprise, où la parité est réelle, sont associés. « Ce trophée RSE doit être l'occasion de continuer à innover. » ■

** Organisé, avec le soutien de la Région dans le cadre de son Agenda 21, par Audencia et l'École des mines de Nantes.*

L'Esprit grand ouvert - Magazine du Conseil Régional - Sept / Oct 2009

Communiqué de presse - 15.09.2011

Évoluons ensemble pour un habitat durable

Communiqué de presse,
le 15 Septembre 2011

TRIONS pour RECYCLER DURABLEMENT

Groupe SATOV... Partenaire du Centre de Recyclage des déchets Industriels TRIPAPYRUS ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de ses certifications NF Maison Individuelle option démarche HAUTE QUALITE ENVIRONNEMENTALE, le groupe SATOV recherche à optimiser le recyclage et la traçabilité des déchets de ses chantiers. Dans cet objectif, le groupe SATOV travaille avec ses entreprises partenaires à la mise en place et l'utilisation des filières de traitement.

Si techniquement plus de 90% de déchets peuvent être recyclés, le manque de filières et de bonne volonté, ne permettent de recycler qu'environ 30 à 40% des déchets de chantier. La benne « tout venant » reste encore très présente dans nos habitudes.

Pourtant des solutions proches de nous existent, comme le Centre de Recyclage des déchets Industriels TRIPAPYRUS ENVIRONNEMENT, basé à l'Aiguillon sur Vie qui offre des solutions adaptées à la gestion de ces déchets et une couverture géographique sur le département avec le Groupement d'intérêt économique Océan Valorisation et ses 3 sites répartis sur la Vendée.

Après des essais concluants le Groupe SATOV s'engage dans un véritable partenariat avec TRIPAPYRUS ENVIRONNEMENT pour une démarche « ECO-RESPONSABLE ». « ECO » pour « ECOlogique », mais aussi pour « ECOnomique ». On ne peut en effet dissocier les deux si l'on veut atteindre de véritables résultats et non des effets d'annonces sans lendemain.

A l'invitation du groupe SATOV et de TRIPAPYRUS ENVIRONNEMENT, plus de 50 entreprises ont visité jeudi 15 Septembre le centre de Recyclage des déchets de l'Aiguillon sur Vie; visite organisée par Paul CLEMENT et Pierre DE FONT-REAULX, responsables de l'Entreprise TRIPAPYRUS ENVIRONNEMENT.

Pour nous cette démarche doit aboutir comme l'ont déjà fait plusieurs entreprises, à la mise en place de convention pour la gestion des déchets d'activité. Celle-ci permet à nos entreprises de gérer de manière professionnelle leurs déchets, d'en assurer la traçabilité et ainsi répondre à l'un des enjeux écologiques d'aujourd'hui et notamment à la cible n°6 du référentiel NF HQE.

Cette démarche doit aussi nous permettre d'influer sur nos choix techniques et de produits. Au même titre que l'énergie la moins chère et la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas, nous devons tout mettre en œuvre pour éliminer certains déchets en les excluant dès le départ de nos modes constructifs.

Rendez-vous pris dans 6 mois pour faire un retour d'expérience et un bilan des résultats obtenus...

Centre de Recyclage des déchets industriels *TRIPAPYRUS ENVIRONNEMENT*

JEUDI 15 SEPTEMBRE - 18h

ZI La Davillière - 85220 L'Aiguillon-sur-Vie

Contacts Presse :
ALEXANDRA CHEVILLON
& ANNE MÉNARD
Service Communication
Groupe SATOV
Tél. 02 51 26 91 91

Communiqué de presse - 12.06.2012

groupe SATOV

Évoluons ensemble pour un habitat durable

PARTENAIRE OFFICIEL
MONOCOQUE 60' SAVEOL

SATOV | Savéol by SAM DAVIES

GROUPE SATOV embarque avec SAMANTHA DAVIES, skipper SAVEOL

GROUPE SATOV : partenaire officiel de Samantha Davies, skipper Savéol engagé sur le Vendée Globe.

C'est avec plaisir et fierté que toute l'équipe SATOV a accueilli dans ses locaux mardi 12 juin, la « chouchoute » du dernier Vendée Globe, Samantha Davies, navigatrice au parcours exceptionnel, qui a su briller par sa spontanéité, sa joie de vivre et son courage. Cette rencontre a permis d'officialiser le partenariat et de partager ainsi des valeurs communes. Ce moment privilégié, riche en curiosité, émotions et convivialité, suivi d'une visite guidée à bord de son monocoque Savéol, qui prendra le départ du prochain Vendée Globe le 10 novembre prochain, à permis à tous de mieux comprendre et de s'imprégner de l'univers de Sam, skipper Savéol. Son petit accent « british » et son humour ont de suite conquis et séduits l'ensemble du personnel du groupe SATOV.

Le groupe SATOV, implanté en Vendée à St Gilles Croix de Vie depuis plus de 35 ans, offre aujourd'hui toutes les solutions pour un habitat durable. Le groupe SATOV a développé ses activités autour de la maison individuelle, la promotion immobilière, l'aménagement foncier, la rénovation, toutes impliquées de manière forte dans une démarche éco-responsable, visant à respecter l'environnement et à atteindre de réelles performances énergétiques. Sa valeur n°1 « Evoluons ensemble pour un habitat durable » répond à des valeurs de cohésion et de solidarité, de proximité, de qualité, de recherche d'innovation et s'engage dans une véritable démarche environnementale globale. Groupe SATOV, une identité mais avant tout un véritable Etat d'Esprit...

C'est dans ce même état d'esprit de performances et de dépassement de soi, de fidélité et d'optimisme, de protection et de respect de l'environnement que le groupe SATOV a décidé de se laisser captiver par le naturel et l'audace de la skippeuse hors norme, Samantha Davies, qui a su gagner sans conteste le cœur du public et qui plus est celui des vendéens.

Ils ont dit...

Samantha Davies, skipper Savéol

« Je suis très heureuse de pouvoir accueillir SATOV comme nouveau partenaire officiel du bateau Savéol. La famille des partenaires vendéens s'agrandie encore et c'est super ! Avec Satov nous partageons des valeurs communes notamment tous les sujets liés à l'environnement. J'ai hâte de pouvoir partager avec eux mes aventures autour du globe.»

Jocelyn Merceron, PDG du groupe SATOV

« Pour notre entreprise vendéenne du bord de mer, pouvoir participer au Vendée Globe était un rêve. Concrétiser ce rêve avec un skipper ayant des valeurs d'esprit d'équipe, d'innovation, de challenge, et une démarche personnelle, liée à l'environnement et au développement durable, c'est une vraie motivation. Quand en plus il s'agit de le faire avec une personnalité aussi communicative, on est parti pour une grande traversée de bonheur. Merci Samantha d'accueillir toute l'équipe du Groupe Satov pour partager ces valeurs et ce rêve autour du monde. »

Contact Presse du groupe SATOV : Alexandra Chevillon / Anne Ménard - 02 51 26 91 91
Service Communication - groupe SATOV - 27 route de la Roche - 85800 St Gilles Croix de Vie

ouest france

Ouest France - 14.06.2012

Saint-Gilles-Croix-de-Vie en bref

Le groupe Satov embarque avec Sam Davies

La navigatrice Samantha Davies (au centre) a été accueillie, mardi, dans les locaux de la Satov.

C'est avec plaisir et fierté que l'équipe Satov a accueilli, mardi, dans ses locaux, Samantha Davies. Cette rencontre a permis d'officialiser le partenariat entre le groupe et la navigatrice au parcours exceptionnel, à la veille de son engagement dans le Vendée Globe.

Ce moment privilégié, riche en curiosité et en émotions, suivi d'une visite guidée à bord de son monocoque, a permis à tous de mieux comprendre l'univers de Sam, skipper de *Saveol*, et son humour et sa gentillesse n'ont eu aucun mal à séduire l'ensemble du personnel. De son côté, la navigatrice s'est dite « **ravie de voir s'agrandir la famille des partenaires vendéens** » ajoutant : « **Avec Satov, nous partageons des valeurs communes, notamment celles liées à l'environnement.** »

le Courrier vendéen
hebdomadaire régional d'information

Dans le cadre du prochain Vendée Globe

Un nouveau partenaire pour Sam Davies

Le groupe Satov, basé à Saint-Gilles Croix de Vie, a accueilli dans ses locaux la "chouchoute" du dernier Vendée Globe, Samantha Davies, navigatrice au parcours exceptionnel, pour dévoiler un nouveau partenariat.

Cette rencontre a permis d'officialiser le partenariat et de partager ainsi des valeurs communes. Ce moment privilégié, était suivi d'une visite guidée à bord de son monocoque *Savéol*, qui aura permis à tous de mieux comprendre et de s'imprégner de l'univers de Sam. Le groupe Satov, implanté depuis plus de 35 ans, travaille sur le marché de la maison individuelle, la promotion immobilière, l'aménagement foncier ou encore la rénovation. **"Je suis très heureuse de pouvoir un nouveau partenaire officiel"** explique Samantha Davies. **"La famille des partenaires vendéens s'agrandit encore et c'est super"**. Jocelyn Merceron, PDG du groupe Satov, ajoute que **"pour notre entreprise vendéenne du bord de mer, pouvoir participer au Vendée Globe était un rêve. Concrétiser ce rêve avec un skipper ayant des valeurs d'esprit d'équipe, d'innovation, de challenge, et une démarche personnelle, liée à l'environnement et au développement durable, c'est une vraie motivation. Merci Samantha d'accueillir toute notre équipe pour partager ces valeurs et ce rêve autour du monde."**

Le groupe Satov, ici avec Jocelyn Merceron son PDG, est un nouveau partenaire de Sam Davies dans le cadre du prochain Vendée Globe

Courrier Vendéen - 21.06.2012

LES SABLES Vendée Journal
le 21 juin 2012

La Vendée

Un nouveau partenaire pour Samantha Davies

Le groupe Satov a rejoint Les Amis de Sam, l'association des entreprises vendéennes qui ont décidé de suivre Samantha Davies. Il vient compléter la liste des partenaires (Mât de Misaine, Mobil-Home Rideau, Merceron Travaux Maritimes, Séjourné SA, Leclerc Saint-Gilles-Croix-de-Vie) qui s'engagent autour de valeurs liées à la performance, la nature et au courage.

Mardi 12 juin, la navigatrice a reçu les 47 collaborateurs du groupe Satov à bord de son monocoque aux Sables-d'Olonne. Cette société, basée à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, est spécialisée dans les différents métiers du bâtiment : aménagement foncier, promotion immobilière, construction de maisons et d'immeubles, rénovation.

Par cet engagement, Jocelyn Merceron, PDG du groupe Satov **« réalise le rêve de pouvoir participer au Vendée Globe »**. Samantha Davies ne cache pas son enthousiasme **« d'accueillir un nouveau partenaire qui partage des valeurs communes, notamment tous les sujets liés à l'environnement. J'ai hâte de pouvoir partager mes aventures autour du globe. »**

Samantha Davies a accueilli les salariés du groupe Satov à bord du 60 pieds Saveol.

Journal des Sables - 21.06.2012

ouest france

Deux bateaux du Vendée Globe aux Sables

Après avoir abandonné, Samantha Davies et Jérémie Beyou sont attendus dans le chenal cet après-midi. Des échanges avec le public et dédicaces sont prévus.

Après 28 jours de course, le tour du monde en solitaire à la voile est encore loin d'être bouclé, même si les meilleurs en venaient à battre le record de 84 jours. Mais, ce dimanche, le port des Sables-d'Olonne pourrait bien connaître l'effervescence de certains jours de retour, quand les marins sont accueillis par la foule.

Samantha Davies (*Saveol*) et Jérémie Beyou (*Maître CoQ*) sont attendus à Port Olona aux environs de 14 h. Les deux skippers malheureux sont sur le chemin du retour après leur abandon de la course.

Bruno Retailleau, président du conseil général, invite les Vendéens à venir nombreux sur les pontons pour les accueillir et leur permettre de **« boucler la boucle »**.

Pour leurs sponsors respectifs, c'est la fin de la course, mais pas celle de l'histoire. L'entreprise *Maître CoQ* compte sur cette expérience pour rebondir et prépare dès maintenant la prochaine édition. Chez *Satov*, autre partenaire de Samantha Davies, on compte bien repartir en 2016 avec la navigatrice sur un bateau neuf.

Bruno Retailleau, président du conseil général entouré de Nicolas Goinard (Société Maître Coq), Jocelyn Merceron (Satov) et Gérard Faugeron, adjoint aux sports de la ville des Sables-d'Olonne.

Le programme

Après la remontée du chenal, les skippers devraient s'adresser au public vers 15 h 30 depuis un podium sonorisé, sur la place du Vendée Globe, où se trouvait le village.

À 16 h 30, séance de dédicaces avec Jérémie Beyou, aux Atlantes, et questions-réponses avec les salariés de Maître CoQ.

À 18 h 30, les deux skippers échangeront en public avec notre journaliste, Jacques Guyader, dans l'émission « On refait la course », organisée par la Ville des Sables et *Ouest-France*, sur le parvis de la mairie.

Ouest France - 09.12.2012

FlashWebdo85 - Juillet 2012

FlashWebdo85 Le Mag' GRATUIT
JOURNAL ACTUALITÉS IDÉES SORTIES & INFOS DE VENDÉE

SPORT.....

GROUPE SATOV embarque avec Samantha DAVIES pour l'édition 2012 du Vendée Globe

Samantha Davies, skipper Savéol engagée sur le prochain Vendée Globe et le Groupe Satov étaient faits pour s'entendre. Des valeurs communes, un même esprit d'équipe, il n'en fallait pas plus pour que la navigatrice à la voile au parcours exceptionnel et le groupe vendéen, spécialiste de l'habitat durable dont le siège est à Saint-Gilles-Croix-de-Vie scellent le 12 juin dernier leur partenariat officiel : un moment plein de convivialité où toute l'équipe de Groupe Satov a eu la joie de rencontrer la célèbre skipper du Vendée Globe.

C'est désormais officiel : **GROUPE SATOV** dont les activités se sont développées autour de la maison individuelle, la promotion immobilière, l'aménagement foncier et la rénovation est partenaire de **Samantha DAVIES, skipper Savéol** engagée sur le **Vendée Globe** qui partira des Sables d'Olonne en novembre prochain. Pour marquer l'événement, le PDG du groupe, Jocelyn Merceron, a souhaité offrir à toute son équipe un moment privilégié [illegible] navigatrice.

Et cette dernière s'y est pliée avec beaucoup de plaisir et de spontanéité, tant elle est heureuse de faire partager ses valeurs et sa passion. Valeurs et passions, deux mots communs entre Groupe Satov et Sam comme l'appellent tous ses fans :

… La passion de la voile, l'audace, le dépassement de soi, la protection et le respect de l'environnement pour l'une,

… La passion d'un métier, une démarche éco-responsable visant à respecter l'environnement et à atteindre de réelles performances énergétiques, valeurs de cohésion et de solidarité, de proximité, de qualité, de recherche d'innovation pour le groupe SATOV, implanté en Vendée, à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, depuis 35 ans. La devise de l'entreprise : *« Évoluons ensemble pour un habitat durable ».*

Pendant tout une après-midi, l'équipe du Groupe Satov a donc eu la joie et la fierté de recevoir Samantha Davies, un moment privilégié, riche en curiosité et émotions qui a débuté dans les locaux de l'entreprise, à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, puis s'est poursuivi à bord du monocoque Savéol sur les pontons des Sables d'Olonne pour une visite guidée. Chacun a ainsi pu s'imprégner de l'univers de la skipper SAVEOL.

Les mots de la fin seront pour les deux acteurs principaux de cette rencontre et de ce partenariat :

Samantha Davies :
«Je suis très heureuse de pouvoir accueillir SATOV comme nouveau partenaire officiel du bateau Savéol. La famille des partenaires vendéens s'agrandit encore et c'est super ! Avec Satov nous partageons des valeurs communes notamment tous les sujets liés à l'environnement. J'ai hâte de pouvoir partager avec eux mes aventures autour du globe.»

Jocelyn Merceron :
« Pour notre entreprise vendéenne du bord de mer, pouvoir participer au Vendée Globe était un rêve. Concrétiser ce rêve avec un skipper ayant des valeurs d'esprit d'équipe, d'innovation, de challenge et une démarche personnelle, liée à l'environnement et au développement durable, c'est une vraie motivation. Quand en plus il s'agit de le faire avec une personnalité aussi communicative, on est parti pour une grande traversée de bonheur. Merci Samantha d'accueillir toute l'équipe du Groupe Satov pour partager ces valeurs et ce rêve autour du monde. »

LES SABLES Vendée Journal | Le Journal du Pays Yonnais | le Courrier vendéen

Samantha Davies
Savéol

L'autre petite anglaise

Samantha Davies est la seule femme à s'élancer dans cette course autour du monde en solitaire. Souvent comparée à Ellen Mc Arthur, sa consœur britannique, Samantha s'est révélée au grand public lors de sa première participation au Vendée Globe en 2008. En décrochant la quatrième place, elle a réalisé un exploit qui l'a propulsée sur la scène médiatique. Elle a conquis le public grâce à cette prouesse sportive mais aussi par sa fraîcheur et sa joie de vivre.

Le marin Davies naviguait avec ses parents avant de savoir marcher. Très tôt, elle apprend à barrer, manœuvrer et même cuisiner par force 8. Elle s'est formée dans les courants du Solent (s'étendant le long de la côte Sud de l'Angleterre entre la côte et l'île de Wight) puis avec de grandes navigatrices. Elle a découvert le monde des régates et le match racing avec Shirley Robertson, triple médaillée d'or olympique et Tracy Edwards, son modèle, qui lui a permis de naviguer en professionnelle. C'est en participant quatre fois à la Solitaire du Figaro de 2003 à 2006, qu'elle a commencé à se forger à la rudesse de la navigation en solo. Très attendue pour sa deuxième participation au Vendée Globe, elle vise cette année une place sur le podium.

Caroline Bonnin

www.samdavies.com

→ CV

Samantha Davies est née le 23 août 1974 à Portsmouth en Angleterre.
Son port d'attache : Concarneau
Situation : en couple, un enfant
Vendée Globe : 2e participation cette année (4e en 2008-2009)
Sponsor : Savéol

→ Son palmarès

- 2012 : 2e de l'Armen Race.
- 2011 : 10e Transat Jacques Vabre avec Gavignet.
- 2010 : 4e Transat AG2R avec Attanasio. « Yachtsman of the Year 2009 ».
- 2009 : Record féminin du Tour des îles Britanniques.
- 2008 : 4e du Vendée Globe. Record du Tour des îles Britanniques.
- 2007 : 5e Artemis Transat.
- 2006 : Record féminin du Tour des îles Britanniques.
- 2002 : 6e Transat Jacques Vabre avec Molinier.

→ Son bateau

Ancien bateau de Roland Jourdain.

- 2012 : 2e Armen Race.
- 2011 : 5e Barcelona World Race.
- 2009 : 6e Transat Jacques Vabres et 4e Istanbul Europa Race.
- 2008 : Vendée Globe 2008 (abandon).
- 2007 : Barcelona World Race (abandon).
- 2006 : Vainqueur Route du Rhum.
- 2005 : Vainqueur Calais Round Britain Race.

→ Caractéristiques techniques

Anciens noms du bateau : Sill 2, Veolia Environnement, Neutrogena.
Architecte : Marc Lombard
Chantier : JMV Industries
Date de lancement : 2004
Longueur : 18,28 m
Largeur : 5,532 m
Déplacement (Poids) : 8,988 tonnes
Hauteur du mât : 27,5 m
Voile quille : trois
Surface de voile au près : 306 m
Surface de voile au portant : 551 m

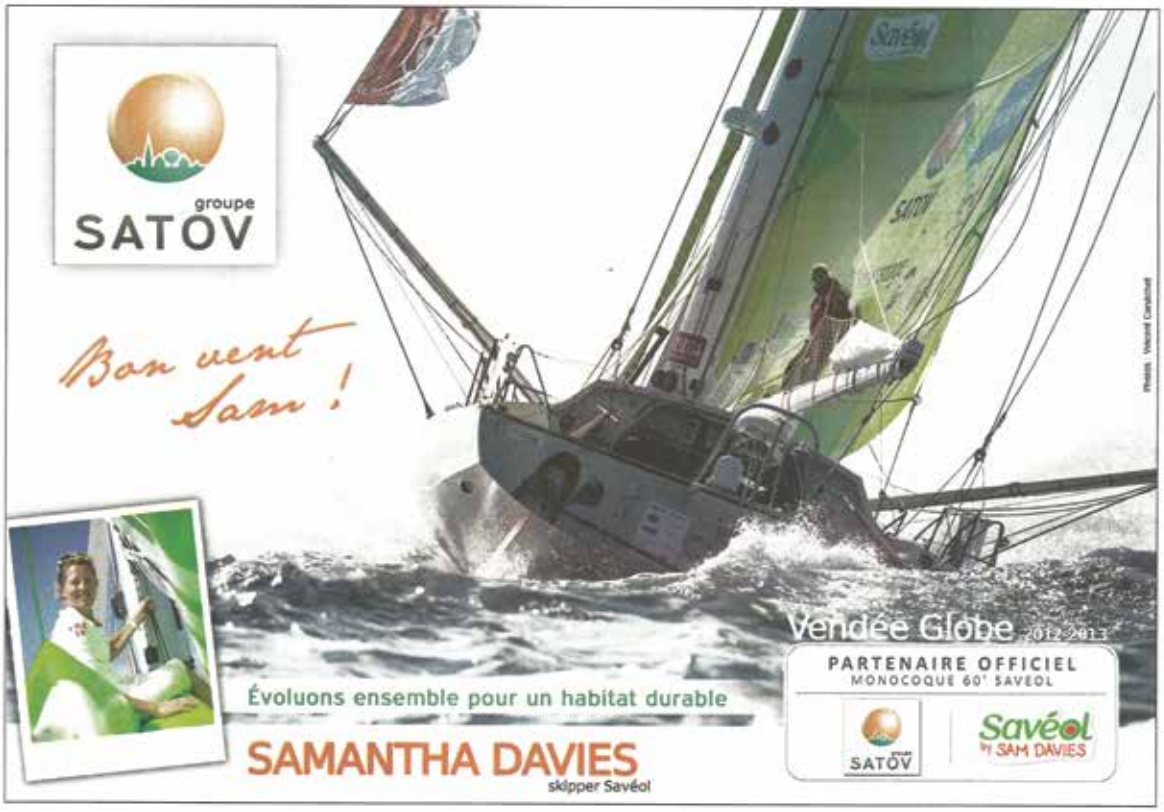
groupe SATOV
Bon vent Sam !
Vendée Globe 2012-2013
PARTENAIRE OFFICIEL
MONOCOQUE 60' SAVEOL
SATOV
Savéol by SAM DAVIES
Évoluons ensemble pour un habitat durable
SAMANTHA DAVIES
skipper Savéol

Infrarouge - Octobre 2012

Groupe SATOV pour un habitat durable

Que vous recherchiez un terrain... Que vous souhaitiez faire construire une maison personnalisée ou vous offrir du haut de gamme... Que vous achetiez une maison clés en mains ou investissiez dans un programme neuf... Que vous rénoviez ou agrandissiez votre habitat ou que vous vous projetiez dans un quartier entièrement écologique... toutes les solutions s'offrent à vous !

Une démarche éco-responsable

Implanté à St Gilles Croix de Vie depuis plus de 35 ans, le groupe SATOV offre aujourd'hui toutes les solutions pour un habitat durable. Le groupe a développé ses activités autour de la maison individuelle, la promotion immobilière, l'aménagement foncier, la rénovation, toutes impliquées de manière forte dans une démarche ECO-RESPONSABLE, visant à respecter l'environnement et à atteindre de réelles performances énergétiques. Sa valeur n°1 «Evoluons ensemble pour un habitat durable» répond à des valeurs de proximité, de qualité, de recherche d'innovation et l'engage dans une véritable démarche environnementale globale. Groupe SATOV, c'est une identité mais avant tout un véritable Etat d'Esprit...

Groupe SATOV, partenaire officiel de Samantha Davies, skipper Savéol, au départ du Vendée Globe

C'est dans ce même état d'esprit de performances et de dépassement de soi, de fidélité et d'optimisme, de protection et de respect de l'environnement que le groupe SATOV a décidé de se laisser captiver par le naturel et l'audace de la skipper, Samantha Davies, qui a su gagner sans conteste le coeur du public et qui plus est, celui des vendéens. «Pour notre entreprise vendéenne du bord de mer, pouvoir participer au Vendée Globe était un rêve. Concrétiser ce rêve avec un skipper ayant des valeurs d'esprit d'équipe, d'innovation, de challenge, et une démarche personnelle liée à l'environnement et au développement durable, c'est une vraie motivation. Quand en plus, il s'agit de le faire avec une personnalité aussi communicative, on est parti pour une grande traversée du bonheur.», souligne Jocelyn Merceron, PDG du groupe SATOV.

La maison Tendance 2020... la maison de demain

Véritable référence en matière d'innovation, SATOV vous fait découvrir aujourd'hui sa toute nouvelle maison Tendance 2020, maison certifiée NF HQE, labellisée BBC Effinergie et à énergie positive... une maison à très haute performance énergétique, accessible à tous ! Cette maison représente une véritable avancée en matière de développement durable par la mise en oeuvre de matières premières et de matériaux innovants et performants. La maison Tendance 2020 répond véritablement aux enjeux environnementaux actuels et aux besoins d'un habitat sain, confortable, économique et écologique. Cet habitat offre une qualité de l'air incomparable, apporte qualité de l'eau et économie, consomme peu et produit plus d'énergie qu'elle n'en consomme. Cette maison qui répond d'ores et déjà à la règlementation de 2020 est incontestablement la maison de demain.

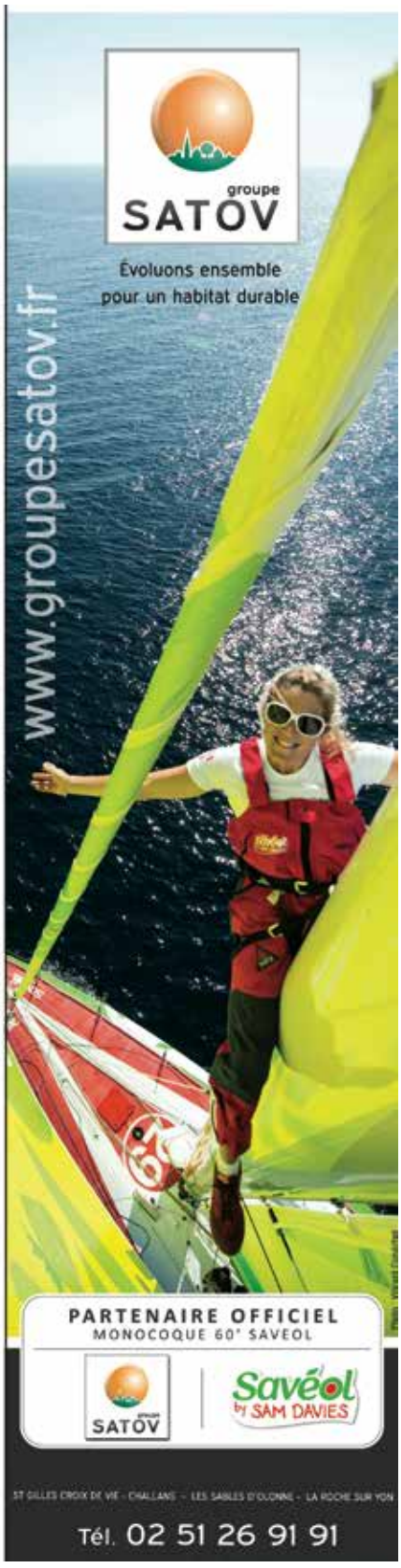

ouest france

Saint-Gilles-Croix-de-Vie en bref

La Satov accueille deux jeunes Portugais en stage

Dans le cadre du programme européen Leonardo, le centre de formation de La Bouchère accueille quatre jeunes Portugais de Funcao. Deux d'entre eux, José et Marcio, 16 ans, passent trois semaines à la Satov.

Une première pour l'entreprise qui affiche ainsi sa « **volonté d'ouverture** », et une bonne expérience de découverte de la différence pour les deux jeunes gens.

« **Au Portugal, la formation par alternance n'existe pas. Mais, je pense que c'est mieux que l'école pour acquérir de l'expérience** », témoigne José.

Stéphane du bureau d'études, accompagnés de Marcio et José.

Pilotés au bureau d'études par Stéphane, les deux apprentis font du métré, du dessin, des visites de chantier, avec toujours, des découvertes : quelques techniques différentes et « **une démarche plus rigoureuse ici** », constate José.

Ouest France - Novembre.2012

Ouest-France
18-19 avril 2015

Saint-Gilles-Croix-de-Vie

ouest france

Un coup de pouce pour s'intégrer dans l'entreprise

Les jeunes et les seniors sont souvent les premières victimes du chômage. Une fatalité ? Pas forcément. Chez Satov, on mise sur les contrats aidés. Une formule qui fonctionne mais qui n'est pas si répandue.

Il y a là, Alicia, Julien, Philippe, Alizée, Lucas... Tous salariés de chez Satov, le constructeur de maisons individuelles. Une entreprise « jeune » avec ses 45 employés qui affichent une moyenne d'âge de 33 ans. Pas un hasard.

Car ici, depuis deux ans, on mise de plus en plus sur la formation en interne grâce aux contrats aidés. Quitte à faire une croix sur l'expérience.

Jeune et moins jeune

Lucas, par exemple, était tout juste diplômé d'une école d'ingénieurs. Un stage de fin d'études à Toulouse, trois mois de chômage et le voici convoqué à un entretien. « **On cherchait obligatoirement quelqu'un avec cinq ans d'expérience** », se souvient pourtant Jocelyn Merceron, le PDG.

Mais le courant passe. L'entreprise voit qu'elle pourra bénéficier de contrats aidés (de professionnalisation et de génération). À moins de 25 ans, Lucas est embauché en CDI et formé au métier de monteur d'opérations.

Alicia cherchait, en 2012, comment faire son BTS négociation et relation client en alternance. « **C'était compliqué de trouver une entreprise** », se souvient cette ancienne étudiante, aujourd'hui chargée d'affaires en CDI.

Quant à Philippe, il est devenu conducteur de travaux à... 58 ans. « **J'étais au chômage depuis deux ans et demi à la suite d'un licenciement économique** », explique-t-il. L'entreprise voit que l'ancien technico-commercial pouvait bénéficier de plusieurs dispositifs, dont l'AFPR (Action de formation préalable au recrutement). Elle a dit banco.

« Pas lâché dans la nature »

Si Satov a plongé depuis deux ans dans tous ces dispositifs, c'est évidemment parce qu'elle y trouve son compte. Avec, à la clé, des aides financières et « **un énorme gain de temps** » grâce à ces formations qui collent à l'entreprise, *via* des organismes extérieurs ou Pôle emploi.

En face, les derniers embauchés apprécient. Benoît, par exemple, a trouvé cela « **rassurant dans l'embauche. On ne se sent pas lâché dans la nature** ». Au fil des semaines, Lucas a aussi appris à bien connaître l'entreprise, à trouver les infos qui lui manquaient, dans tel ou tel service, pour compléter sa formation avec « **la sensation de travailler en équipe** ».

Chez Satov, on fait de plus en plus appel aux contrats aidés qui permettent de coller aux besoins de l'entreprise avec des formations adaptées.

Un chemin encore long

Si l'idée est bien implantée dans l'entreprise, c'est loin d'être le cas partout. Jocelyn Merceron opine : « **J'ai l'impression que beaucoup de chefs d'entreprise fonctionnent encore avec l'ancien modèle et se disent : j'ai envoyé une offre à Pôle emploi, ils ne m'ont envoyé personne...** » Sans réflexe de formation ou de faire appel aux dispositifs existant.

Un constat qui a aussi marqué Muriel Renaud, la directrice de Pôle emploi, lors d'une récente réunion avec les chefs d'entreprise du secteur. « **Je pensais qu'ils connaissaient bien ces dispositifs. Finalement, ce n'est pas tout à fait ça...** » Car aujourd'hui, si Pôle emploi traite environ 2 000 offres d'emploi chaque année, localement, beaucoup d'autres lui échappent et partent sur « **le marché caché** ». Et pourtant, ce sont elles qui, même si elles ne sont pas pourvues, permettent de détecter les formations qui seraient nécessaires.

Marylise KERJOUAN.

Ouest France - 18 AVRIL 2015

ouest france

Bâtiment : « Le plus dur de la crise est à venir »

Le canton de Saint-Gilles est le premier en nombre d'artisans en Vendée. Ici, la crise de l'immobilier inquiète. Le point avec Jocelyn Merceron, le PDG de Satov.

Entretien

Jocelyn Merceron, PDG de Satov, membre, depuis avril, du cercle des ambassadeurs de la maison individuelle, mise en place par la Céquami, organisme certificateur NF.

On parle beaucoup de la crise de l'immobilier. Qu'en est-il sur le canton ?

Sur la côte, on a l'habitude de dire qu'on est moins touché, mais on est quand même touché. On le voit car les entreprises ont étendu leur secteur géographique d'intervention et de nouveaux concurrents arrivent. Si on n'a pas eu trop de casse jusqu'ici, on sent que ça se tend.

Depuis quand la ressentez-vous ?

Le dernier coup de fouet date de la fin de l'année 2012, qui sonnait la fin de la RT2005 (réglementation thermique). On a connu deux mois extraordinaires en novembre-décembre, car les gens voulaient absolument déposer leur permis de construire avant le 1er janvier, même si on savait que cela allait fortement chuter ensuite.

Globalement, en Vendée, on observe une baisse du marché de 30 à 40 %, avec une grosse accélération depuis un an.

Comment s'annoncent les mois à venir ?

Aujourd'hui, contrairement à 2008, les entreprises n'ont plus de trésorerie et on va vers une sous-production. Le plus dur de la crise est à venir. L'année qui vient ne va pas être simple... Personne ne semble à l'abri. Le marché a ralenti au niveau des maisons individuelles, mais aussi en promotion immobilière avec, notamment, la disparition des aides fiscales, comme la loi Scellier. Le secteur, ici, ne sera pas concerné par la loi Duflot.

Selon Jocelyn Merceron, l'année à venir s'annonce compliquée pour les professionnels du bâtiment et de la construction.

Est-ce que les nouvelles normes pèsent sur la crise ?

Les coûts ont augmenté avec les études de sols, thermiques, de perméabilité..., et les primo-accédants ont du mal à pouvoir acheter. Les banques sont plus frileuses aussi.

C'est le gros souci, d'ailleurs : les gens cassent leur tirelire, mais ne prennent toutes les assurances et les garanties. On se demande comment cela va se passer par la suite...

Néanmoins, les industriels font des produits de plus en plus performants et la qualité a un coût moindre. Un exemple : on a fait notre première maison à énergie positive il y a trois ans. Aujourd'hui, elle coûte 35 % moins cher.

L'un des points positifs des nouvelles normes et des tests qui vont avec, c'est qu'on redonne un sens à la qualité du travail. Aujourd'hui, les entreprises qui travaillent bien ont plus de chance de trouver du boulot.

On parle beaucoup de densification des constructions. En Vendée, la maison individuelle est une vraie tradition. Va-t-on vers un vrai changement dans ce domaine ?

C'est vrai, le Schéma de cohérence territorial du canton prévoit que, dans certaines zones, il faudra construire 40 logements par hectare là où on en construisait dix il y a dix ans.

En même temps, les gens veulent des terrains avec moins de contraintes. Et puis, ils n'ont pas les moyens d'acheter plus grand... Dans les lotissements, on va commencer à voir apparaître des maisons de ville, mitoyennes. Globalement, la taille des maisons diminue aussi : les gens sont prêts à faire des efforts sur quelques mètres carrés pour gagner du confort.

Comment faire, dans ce contexte de crise, pour passer le cap quand on est constructeur de maison individuelle ?

Aujourd'hui, les sociétés ont deux possibilités. Proposer des maisons RT2012 au ras des pâquerettes ou continuer à faire de la qualité, en se disant qu'un jour on en sortira et qu'on aura gardé une bonne image.

A Satov, on s'est demandé ce qu'on pouvait apporter comme garanties en plus au client. Comme la garantie livraison, pour qu'il n'ait pas la trouille de se dire **« et si les entreprises se cassent la figure... »**

On vient aussi de recevoir le label NF HQE (haute qualité environnementale) constructeur référent, que seuls treize constructeurs ont en France.

On va aussi lancer la marque Sephoria destinée aux primo-accédants pour des maisons de 60 à 115 m², sur des plans type.

Ce seront toujours des maisons NF HQE, mais avec des prestations moins chères (carrelage, peinture..) ou avec des lots en option (les accès à la maison...)

Marylise KERJOUAN.

Ouest France - 14 Juin 2013

ouest france

Le pied de nez des patrons vendéens à la morosité

Ils dirigent des entreprises de 2 à 3 500 salariés. En Vendée, 150 dirigeants se fédèrent dans une course de *mobylette*. Derrière la blague de potache, une vraie volonté de sortir de la sinistrose.

Autour de Jean-René Bernaudeau (chemise blanche), le patron de l'équipe cycliste Europcar et parrain de l'opération, les patrons vendéens lancent le « Grand prix de la meule bleue ». Une course de « mobylette » qui carbure à l'humour.

L'initiative

Au quotidien, ils ont le nez collé sur les chiffres, les oreilles scotchées au téléphone portable et les yeux rivés sur le carnet de commandes. De l'artisan du bocage au géant industriel, ils vivent le même stress, la même pression. « **Franchement, dans le contexte actuel, on a tous besoin d'une bouffée d'oxygène** », assure Dominique Ravon, le patron de l'agence de communication Ovny (vingt salariés).

Cette respiration, ils la trouveront le 27 septembre, dans un rallye aussi inédit que loufoque. Il réunira 150 dirigeants vendéens dans une course... de *mobylette*, l'objet fétiche d'une époque où tout semblait possible. Ils relieront les 30 km qui séparent La Roche-sur-Yon de La Rabatelière, casque rose vissé sur la tête et cape bleue sur le dos, escortés par une caravane publicitaire aussi imposante. Sur le circuit final, « Le grand prix de la Meule bleue » rassemblera les collaborateurs de chaque équipage. 1 500 personnes sont attendues dans la cour de Maison bleue, une entreprise de bâtiment dirigée par Philippe Guilloteau et Philippe Maindron, le fantasque président du festival de Poupet.

« Une histoire collective »

Le rallye est d'ailleurs né dans cette entreprise, à l'occasion de son quatorzième anniversaire. Ils avaient tracé un circuit dans l'usine et fédéré les 100 salariés dans une course folle. « **J'ai trouvé ça génial,** s'emballe Dominique Ravon. **Aujourd'hui, les gens ont besoin de se raconter une histoire collective.** »

Au fil des rencontres, la blague de potache va devenir un projet. Aujourd'hui, une cinquantaine de patrons ont donné leur accord. Dont des poids lourds comme le Crédit Mutuel, les transports Mousset ou Fleury-Michon, soucieux de « **se rassembler** » autour d'un défi « **créatif et inventif** ». Et sortir de la morosité ambiante. « **Pour aller loin, faut être heureux** », affirme Jean-René Bernaudeau, le patron de l'équipe cycliste Europcar, parrain de l'opération.

La crise ? Ils ne la nient pas. La plupart la vivent au quotidien. « **C'est d'abord une crise de confiance en l'avenir,** décrypte Camille Ouvrard, patron des vérandas Concept Alu aux Herbiers (150 salariés). **Or, l'avenir, c'est nous qui en décidons et le construisons.** »

Pour conserver un chiffre d'affaires stable, l'imprimeur Laurent Charliot doit déployer deux fois plus d'énergie. « **Un patron, c'est comme une hôtesse de l'air dans un avion,** raconte-t-il. **Quand il y a un trou d'air, tout le monde le regarde. Et si on pleure tout le temps, on ne rassure plus personne.** »

D'autant qu'il y a aussi de belles histoires. Comme celle du groupe Vertal, fournisseur de plants pour l'agriculture raisonnée. Portée par une croissance de 40 %, elle recrute chaque année entre huit et dix nouveaux salariés dans une ancienne usine de chaussures, perdue dans le bocage vendéen, qu'elle a transformée.

« **Ça reste compliqué,** tempère Patrick Neau, son patron. **Mais on ne peut pas vivre tout le temps dans le doute et la plainte. On a besoin d'un élan collectif.** » C'est le signal qu'il souhaite envoyer à travers le rallye. Aujourd'hui, le plus dur, c'est de trouver des meules bleues. Sur les sites de vente en ligne, il paraît que les prix flambent...

Jean-Marcel BOUDARD.

Plus d'infos : site internet www.gp-meule-bleue.fr.

Ouest France - 20 Juin 2014

Actualités

Charte départementale du développement durable
Entreprise lauréate

Charte Départementale du Développement Durable

12 entreprises distinguées

La zone de La Bégaudière à Saint Gilles Croix de Vie est la première du département à s'engager dans la Charte Départementale du Développement Durable. Et les idées ne manquent pas.

La CMA85 a remis en mai dernier les trophées à 12 entreprises artisanales locales en présence des 3 syndicats départementaux de l'eau (Vendée Eau), des déchets (Trivalis) et de l'énergie (SyDEV).

A Saint Gilles Croix de Vie, La Bégaudière accueille sur son site 110 entreprises. Le président, Renaud Villaume explique que « *ça a été un de nos premiers sujets de travail lors de la création de l'association des entrepreneurs avec la priorité des déchets.* »
Depuis la réflexion s'est élargie. Les entreprises ont pris conscience du double intérêt de la démarche, du point de vue environnemental et économique et 35 se sont engagées pour 2014. La remise du trophée à 12 d'entre elles est une première étape.

3 problématiques mises en avant

L'eau, l'énergie et les déchets. Au-delà des propositions dites « traditionnelles » - récupération d'eau et équipements de prétraitement, isolation des bâtiments et tri des déchets -, les idées ne manquent pas. Il est notamment question de mutualiser les moyens pour éviter les frais de transport inutiles, de se regrouper pour l'achat d'énergie afin d'en diminuer les coûts ou encore de récupérer certains déchets à revaloriser localement. De bonnes idées qui nécessitent un accompagnement de la CMA85.

Les entreprises distinguées

Alain Besseau, Electromeca service ; **Christophe Dupont**, laboratoire (prothésiste dentaire) ; **Séverine Ferré et Guillaume Vrignaud**, EURL Rond Point de l'Europe (vente et réparation de voiture) ; **Cyrille Garcet**, Scoot Gazet (vente et réparation de scooters) ; **Fabrice Guillet**, Berthomé bâtiment 1 et 2 ; **Xavier Massuyeau**, CDL Communication ; **Jocelyn Merceron**, Satov ; **Stéphane Moussion**, Saint-Gilles Automobiles ; **Jean-Yves Vrignaud**, SARL Vrignaud ; **Luc Goillandeau**, garage Citroën ; **Elise Mussaud**, Institut Elizen.

maison SATOV & TRABECO

Ouest France - Octobre 2007

Satov reçoit pour ses constructions la certification haute qualité environnementale

Les dirigeants de la société Satov ont organisé dernièrement une soirée pour inaugurer leur nouveau siège social et officialiser la certification « NF maison individuelle démarche Haute Qualité Environnementale (HQE) ».

L'entreprise Satov est la première en Vendée à bénéficier de la certification « Haute qualité environnementale ».

La société a été créée en 1976 par 12 personnes du milieu du bâtiment, qui s'étaient lancés dans un nouveau métier, celui de lotisseur. Cette date marque la naissance de la Société d'Aménagement Touristique de l'Ouest Vendéen (Satov). Pendant ces 20 premières années, la société a réalisé de nombreux lotissements sur le canton de Saint-Gilles-Croix-de-Vie. En s'appuyant sur une conjoncture immobilière en progression, elle se développe régulièrement. Ainsi, le groupe lance de nouveaux lotissements, obtient de la certification « Maison NF », créé la société Alaxia avec pour objet la prise en charge de l'activité promotion immobilière. Aujourd'hui, Satov représente des bureaux à Saint-Gilles, Saint-Jean-de-Monts et Challans, un pavillon témoin à Brétignolles et 22 collaborateurs. En Vendée, Satov est le premier constructeur à recevoir la certification « NF maison individuelle démarche HQE ».

Comme le rappelle Jocelyn Merceron, Président du conseil d'administration de la Satov, « il est important de souligner que HQE ne rime pas obligatoirement avec plus cher, mais plutôt avec bon sens. Les solutions sont adaptées pour chaque maison, à l'environnement, aux envies et aux moyens de chacun. Si le bâtiment a énormément évolué depuis 10 ans avec les nouveaux objectifs environnementaux mondiaux, l'évolution qui nous attend dans les 10 prochaines années va remettre en cause tous nos principes constructifs actuels. Il va falloir repenser nos maisons et nos techniques de construction de A à Z. »

L'Entreprise Vendée

20% des chantiers NF HQE® français sont vendéens

Cela fait quelques années déjà que la culture de l'entreprise SATOV a réglé son pas sur une démarche éco-responsable. Certifiée NF en 2003, l'entreprise gillocrucienne a décroché la marque NF Maison Individuelle option démarche HQE® en 2007. Cette certification (14 critères) s'appuie entre autres sur la relation du bâtiment avec son environnement, les systèmes et procédés de construction, la gestion de l'eau, de l'énergie, des déchets du chantier…

« Chaque maison fait l'objet d'une analyse et d'une évaluation propre, avec des prestations obligatoires et une valorisation de prestations optionnelles. Ces dernières doivent permettre d'obtenir au moins 30 points pour rendre éligible la maison au label. De plus, toutes nos maisons labellisées NF HQE, soit 4 projets sur 5, bénéficient d'un test de perméabilité … », explique Jocelyn Merceron, directeur de SATOV.

Jocelyn Merceron, directeur des maisons SATOV

« Quand on maîtrise la technologie, on démocratise »

En 2008, 250 chantiers français ont reçu la certification NF HQE® dont 50 réalisés en Vendée par la société SATOV. Toujours soucieux de démocratiser l'éco-construction avec des offres au prix du marché, Jocelyn Merceron n'entend pas s'arrêter en si bon chemin.

« Depuis mars 2009, nous tendons à systématiser une offre BBC (Bâtiment Basse Consommation) conforme au standard de fabrication 2012 défini dans le Grenelle de l'Environnement. Ce label exige une consommation

énergétique inférieure à 50kWh/m²/an soit environ quatre fois moins que la norme actuelle établie à 190 kWh/m²/an pour un chauffage électrique ».

L'éco-construction au prix du marché

Pour s'assurer de la bonne étanchéité thermique, SATOV a réalisé plus de 60 tests de perméabilité. **« Ces tests nous ont orienté sur le choix des matériaux, les modes de pose ou encore la formation des artisans. Aujourd'hui, nous arrivons à un coefficient de perméabilité inférieure à celui défini dans la réglementation thermique »,** conclut Jocelyn Merceron.

Magazine L'Entreprise Vendée - Journal de la CCI - Octobre 2009

Magazine Habitat durable Vendée - Edition 2009

La maison de demain...

C'EST AUJOURD'HUI AVEC SATOV CONSTRUCTIONS

Siège Social SATOV Constructions - 27 route de La Roche-sur-Yon - 85800 ST-GILLES-CROIX-DE-VIE - Tél : 02 51 26 91 91 - www.satov.fr

Depuis sa création en 1976, rigueur, efficacité et qualité ont toujours été les trois valeurs fédératrices des constructions SATOV. Satisfaire aux exigences des maîtres d'ouvrage, anticiper leurs attentes, leur fournir des solutions techniques et architecturales adaptées aux projets les plus complexes... telles sont au quotidien les priorités.

Un engagement fort

Face aux enjeux environnementaux de la planète, SATOV Constructions a décidé de s'engager activement dans une démarche environnementale et devient le 1er constructeur indépendant à obtenir la certification NF maison individuelle démarche Haute Qualité Environnementale* en Vendée - la seule démarche environnementale certifiée et reconnue par les professionnels et les pouvoirs publics. Un moyen opérationnel et fiable d'envisager la construction sous un nouveau jour en y intégrant les enjeux vitaux du XXIe siècle : optimiser les usages en ressources naturelles, réduire les pollutions, proposer à leurs clients des solutions favorisant leur confort et leur qualité de vie... Ainsi, SATOV Constructions conforte sa position de « Concepteur de bien-être ».

Priorités environnementales

Une maison individuelle certifiée Haute Qualité Environnementale est avant tout une construction prenant en compte l'ensemble des préoccupations environnementales, avant, pendant et après la construction. Le référentiel HQE® comprend 14 cibles de qualité environnementale, regroupées en 4 thèmes : l'éco-construction, l'éco-gestion, le confort et la santé.

Une maison saine, confortable, économe et respectueuse de l'environnement

Une construction certifiée NF démarche HQE® permet de : réduire sa consommation d'énergie, diminuer sa consommation d'eau, réduire ses charges de maintenance et d'entretien, réduire les risques pour la santé, augmenter la valeur patrimoniale de son bien et répondre à son désir de confort individuel tout en intégrant les enjeux du développement durable au bénéfice des générations futures. Il est important de souligner que HQE® ne rime pas obligatoirement avec plus cher mais plutôt avec bon sens. Les solutions sont adaptées pour chaque maison, à l'environnement, au budget, aux envies et aux besoins de chacun. Aussi, dans le cadre de la démarche HQE®, SATOV Constructions s'engage à respecter au minimum le label HPE « Haute Performance Energétique », soit déjà 10 % d'économie d'énergie sur votre facture.

Allez plus loin et optez pour les labels THPE et BBC...

En recherche constante de nouvelles performances, SATOV Constructions est aujourd'hui capable de proposer à ses clients des maisons conformes aux labels THPE « Très Haute Performance Energétique » et BBC « Bâtiment Basse Consommation ».

« Les Maisons Alternatives » : la R & D de SATOV Constructions

Compte-tenu des objectifs environnementaux, de l'évolution inéluctable de la réglementation et des demandes croissantes des clients, SATOV Constructions se doit d'expérimenter de nouveaux procédés de constructions et de nouveaux matériaux. SATOV souhaite donc proposer des solutions qui seront à tous nos obligations de demain. Actuellement, SATOV met en projet des maisons dites « alternatives » permettant de tester ces nouvelles méthodes de mise en oeuvre. Bien au-delà de la règlementation en vigueur en matière de maîtrise de l'énergie, les Maisons Alternatives SATOV intègrent notamment les systèmes d'énergies renouvelables.

MAISONS SATOV

IMAGINE ET CONSTRUIT L'HABITAT DE DEMAIN

Depuis sa création en 1976, rigueur, efficacité et qualité ont toujours été les trois valeurs fédératrices des constructions Satov. Le groupe Satov, dont le siège social est basé à St Gilles Croix de Vie en Vendée est le spécialiste de la conception et de la réalisation de maisons individuelles sur-mesures.

Certifiée NF en 2003, l'entreprise a obtenu la marque NF Maison Individuelle option démarche HQE en 2007. Ce professionnalisme s'illustre par sa capacité à trouver des solutions techniques et architecturales qui contentent les projets les plus simples comme les plus complexes et les plus audacieux.

De l'élaboration de votre projet à l'installation dans votre maison, Maisons SATOV vous accompagne à chaque étape pour réaliser, ensemble, l'habitation qui correspond à vos attentes.

Véritable référence en matière d'innovation, les Maisons Satov répondent désormais aux exigences du label Bâtiment Basse Consommation Effinergie ; label ayant pour objectif de promouvoir activement les constructions à faible consommation énergétique (une consommation équivalente à moins de 50 Kw/m²/an, soit 4 fois moins que la norme actuelle).

Offrir une maison saine, confortable et respectueuse de l'environnement, telles sont les priorités des Maisons Satov. Avec les Maisons Satov, construisez l'esprit tranquille grâce à l'écoute et aux compétences d'une équipe de professionnels.

Reconnue pour ses services et la qualité de ses ouvrages, Maisons Satov, vous apporte l'étude d'un plan personnalisé parfaitement adapté à vos désirs, votre budget et votre mode de vie.

Une démarche éco-responsable

Cela fait quelques années déjà que la culture de l'entreprise SATOV a réglé son pas sur une démarche éco-responsable, visant à respecter des normes exigeantes.

Dès lors, chaque maison fait l'objet d'une analyse et d'une évaluation propre, avec des prestations obligatoires et une valorisation de prestations optionnelles. Satov systématise le test de perméabilité sur chacune de ses constructions et s'engage, si l'ensemble des prestations sont à sa charge, à un résultat de 0,5 ; un résultat au-dessous de ce qu'impose le label BBC Effinergie (0,6).

Satov va encore plus loin… et construit sa première maison à bilan positif, une maison saine et confortable utilisant les énergies naturelles, gratuites et inépuisables pour chauffer, rafraîchir ou renouveler l'air et qui produit plus d'énergie qu'elle n'en consomme !

Maisons SATOV
27 route de la Roche sur Yon
BP 521
85805 Saint Gilles Croix de Vie Cedex
Tél. : 02 51 26 91 91
www.satov.fr

Maisons SATOV imagine et construit l'habitat de demain…
Fin juin 2010 : déjà près de 298.000 KWh économisés par les constructions SATOV

Une approche innovante
Véritable référence en matière de qualité et d'innovation, Maisons SATOV conçoit et réalise l'habitat de demain. Basé à St Gilles Croix de Vie en Vendée, SATOV est le spécialiste des maisons individuelles sur-mesure. Depuis sa création en 1976, rigueur, efficacité et qualité ont toujours été les trois valeurs fédératrices des constructions SATOV.

Certifiée NF en 2003, l'entreprise a ensuite obtenu la marque NF Maison Individuelle option démarche HQE en 2007. Ce professionnalisme s'illustre par sa capacité à trouver des solutions techniques et architecturales qui contentent les projets les plus simples comme les plus complexes et les plus audacieux. Un objectif simple : offrir à ses clients une maison saine, confortable et respectueuse de l'environnement.
Plus de 195 maisons SATOV sont déjà certifiées NF Haute Qualité Environnementale dont 96 labellisées Haute Performance Energétique, 55 Très Haute Performance Energétique et 44 Bâtiment Basse Consommation Effinergie.

Une démarche éco-responsable
Cela fait quelques années déjà que la culture de l'entreprise SATOV a réglé son pas sur une démarche éco-responsable, visant à respecter des normes exigeantes. Dès lors, chaque maison fait l'objet d'une analyse et d'une évaluation propre, avec des prestations obligatoires et une validation de prestations optionnelles. Soucieux de l'environnement et en recherche constante de nouvelles performances, SATOV a su anticiper et maîtriser déjà les techniques nécessaires pour garantir à la fois les labels NF HQE et BBC Effinergie, label ayant pour objectif de promouvoir activement les constructions à faible consommation énergétique. Aujourd'hui, SATOV propose systématiquement une offre basse consommation sous le label BBC Effinergie.
Le label Effinergie est donc délivré aux maisons consommant moins de 50 kWh/m² par an (le 1/4 des consommations actuelles), correspondant au niveau « A » sur l'étiquette énergie du Diagnostic de Performance Energétique, soit près de 75 % d'économie par rapport à la réglementation en vigueur pour un chauffage électrique.

Une maison Basse Consommation
La maison Basse Consommation repose sur les principes suivants : l'optimisation de l'orientation, la performance énergétique du bâti, la bonne mise en œuvre des matériaux, l'utilisation des énergies renouvelables et la maîtrise de la perméabilité avec l'obtention d'un coefficient inférieur à 0.6. Cette valeur désigne le débit de fuite dans le logement. L'objectif étant de rendre le logement plus performant et moins énergivore. La perméabilité est la seule solution qui garantit de la bonne mise en œuvre des matériaux.
SATOV systématise donc le test de perméabilité sur chacune de ses constructions et s'engage contractuellement, si l'ensemble des prestations est à sa charge, à un résultat inférieur à 0,5. SATOV a déjà réalisé près de 100 tests de perméabilité sur ses réalisations avec une moyenne des coefficients obtenus de 0,44 pour l'année 2010.
SATOV, c'est donc aujourd'hui plus de 20.765 m² de SHON construites sous la labellisation Haute Qualité Environnementale et près de 298.000 KWh économisés par ses constructions avec une économie annuelle estimée à 965.000 KWh.

SATOV va encore plus loin… et vous ouvre les portes de la maison Tendance 2020, sa 1re maison test certifiée NF HQE, BBC et à énergie positive, une maison saine et confortable utilisant les énergies naturelles, gratuites et inépuisables pour chauffer, rafraîchir ou renouveler l'air et qui produit plus d'énergie qu'elle n'en consomme !
En effet, SATOV s'est lancé le défi de regrouper au sein d'un seul et même bâti tout un ensemble de matériaux et d'équipements de référence, liés aux énergies renouvelables, permettant d'atteindre de fortes performances énergétiques et de répondre d'ores et déjà aux règlementations de 2020. La maison Tendance 2020 c'est un concept innovant, une gestion intelligente de l'énergie associée à une conception parfaite de l'habitat.
Le principe de la maison à énergie positive repose sur 2 fondamentaux : réduire la consommation énergétique du logement et développer les capacités autonomes de production en utilisant les énergies renouvelables pour ainsi produire de l'énergie sur place, tels que les tuiles photovoltaïques, capteurs solaires, chaudière à condensation, etc…
Résider dans une maison à énergie positive apporte de nombreux avantages : un confort thermique, la maîtrise et la réduction des consommations d'énergie, une source de revenus réguliers par la revente de l'électricité produite, l'amélioration de la qualité de l'air, le respect de l'environnement et permet de bénéficier des aides de l'Etat.
Maisons SATOV conforte ainsi sa position de concepteur de bien-être en proposant des solutions architecturales et techniques offrant performances, confort et qualité de vie.

Siège social **Maisons SATOV**
27 route de la Roche – BP 521
85800 ST-GILLES-CROIX-DE-VIE

Agence SATOV
114 rue du Maréchal Joffre
85000 LA ROCHE-SUR-YON

N° vert 0800 800 841 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Ouest France - 20.04.2010

Beauvoir-sur-Mer

Une maison à haute performance énergétique labellisée

« Vivre dans une habitation saine, confortable, économe et respectueuse de l'environnement était notre préoccupation majeure lorsque nous avons décidé de construire cette maison » déclarent André Picard et son épouse. Forts de cette certitude, ils se sont mis à la recherche d'un constructeur offrant le maximum dans ce domaine. C'est en présence du conseiller général, Michel Dupont, du maire Christian Thibaud et du constructeur, entouré de son équipe, qu'ils se sont vus remettre le label NF HPE, haute performance énergétique et le label BBC, bâtiment basse consommation.

Alors qu'il y a seulement deux décennies, la consommation d'une maison moyenne était estimée à 400 kW/H d'énergie primaire par mètre carré et par an, elle est passée à moins de 230 en 2000 puis à moins de 190 en 2005. La maison des époux Picard opère un gain de 74 % par rapport à la RT 2005 (Réglementation thermique), ce qui lui permet de bénéficier du label supérieur, correspondant à la norme BBC prévue en 2012, en ayant une consommation d'énergie primaire de 50 kW/h par mètre carré par an.

« Face aux enjeux environnementaux, les consciences évoluent. Particuliers, professionnels et pouvoirs publics se fixent de nouveaux objectifs, à commencer par la réduction des consommations énergétiques », précise le constructeur. « Grâce à ces mesures, souligne André Picard, notre maison ne revient pas plus cher qu'une maison traditionnelle, en offrant beaucoup plus, à la fois pour notre santé, pour le coût de fonctionnement et pour l'environnement ».

« Plusieurs axes sont à respecter, précise le maître d'œuvre. L'orientation, le choix des matériaux combiné avec le test de perméabilité qui permet de dépister toutes les fuites et d'y remédier. » De nombreuses solutions techniques et une parfaite coopération entre les divers artisans intervenant est également l'une des conditions essentielles à la réussite du projet de construction.

Entourés de Michel Dupont, conseiller général, de Christian Thibaud et de l'équipe du constructeur, les époux Picard devant leur maison labellisée.

Ouest France - 24.04.2010

ouest france

Une maison à énergie positive à Challans

L'entreprise Maisons Satov, basée à Saint-Gilles, a inauguré sa 1re maison de démonstration à énergie positive à Challans.

Jocelyn Merceron (à droite) et Christophe Bonnevant, de la société Cequami.

Regrouper dans un bâtiment unique les matériaux et équipements liés aux énergies renouvelables les plus performants, tel est l'objectif de la maison de démonstration inaugurée jeudi, rue des Papillons, à Challans. Certifiée NF démarche HQE (haute qualité environnementale), elle est également labellisée Bâtiment basse consommation Effinergie.

« **Nous travaillons dessus depuis un an et demi. Habiter un logement basse consommation, c'est consommer moins de 50 kWh. EP par m² et par an. Une maison à énergie positive va encore plus loin, en produisant plus d'énergie qu'elle n'en consomme** », explique Jocelyn Merceron, président de Maisons Satov, qui compte 35 salariés. L'énergie produite est ensuite revendue à EDF, pour un tarif fixé aujourd'hui à 59 centimes d'euro par kW.

Le concept de maison à énergie positive devrait s'insérer dans la réglementation thermique en vigueur à partir de 2020. « **Ce type de logements permet à la fois d'augmenter son confort thermique, de bénéficier d'une source de revenus réguliers et d'améliorer la qualité de l'air** », précise Jocelyn Merceron.

Achevé ce mois-ci, le bâtiment challandais comporte une surface habitable de 171 m², sur un terrain de 721 m². Reste le coût. « **Aujourd'hui, on bâtit des maisons BBC pour des primo-accédants. Le but est de réussir à vulgariser les bâtiments à énergie positive, à terme** ».

Élisabeth PETIT.

Ouest France - 24.04.2010

ouest france

Une maison Tendance 2020… un rêve ? Non, une réalité chez Satov

Maisons SATOV inaugure sa Maison Tendance 2020

Elus du département, industriels, partenaires et artisans ayant collaborés au projet, se sont réunis, ce jeudi 22 avril 2010, pour découvrir ensemble la toute 1ère maison test des Maisons SATOV.

Véritable référence en matière de qualité et d'innovation, Maisons Satov conçoit et réalise l'habitat de demain. Basée à St-Gilles-Croix-de-Vie en Vendée, elle est la spécialiste des maisons individuelles sur-mesure. Depuis sa création en 1976, rigueur, efficacité et qualité ont toujours été les trois valeurs fédératrices des constructions Satov.

Certifiée NF en 2003, NF démarche Haute Qualité Environnementale en 2007, SATOV vient d'obtenir la toute 1ère certification NF Maison Rénovée démarche HQE en France, via sa nouvelle entité l'RENOV, spécialisée en rénovation et extension. Ce professionnalisme s'illustre par sa capacité à trouver des solutions techniques et architecturales qui contentent les projets les plus simples comme les plus complexes et audacieux.

Maisons Satov répondent d'ores et déjà aux exigences du label Bâtiment Basse Consommation Effinergie, soit à la réglementation de 2013. Depuis 2009, toutes les maisons SATOV sont proposées sous ce label. SATOV a d'ailleurs déjà livrées ses 1ères maisons sous ce label, label ayant pour objectif de promouvoir activement les constructions à faible consommation énergétique. Un objectif simple : offrir une maison saine, confortable et respectueuse de l'environnement.

Depuis des années, la culture de l'entreprise a réglé son pas sur une démarche éco-responsable, visant à respecter des normes exigeantes. C'est pourquoi, elle s'est lancée le défi de regrouper au sein d'un seul et même bâti tout un ensemble de matériaux et d'équipements de référence liés aux énergies renouvelables, permettant d'atteindre de fortes performances énergétiques et de répondre d'ores et déjà aux règlementations de 2020.

La maison Tendance 2020 est avant toute chose une maison : certifiée NF maison individuelle démarche HQE, labellisée BBC Effinergie et à énergie positive, soit une maison qui produit plus d'énergie qu'elle n'en consomme ! Une maison saine et confortable qui utilise les énergies naturelles, gratuites et inépuisables pour chauffer ou renouveler l'air.

Le principe de la maison à énergie positive repose sur 2 fondamentaux : réduire la consommation énergétique du logement et développer les capacités autonomes de production en utilisant les énergies renouvelables pour ainsi produire de l'énergie sur place, tels que les tuiles photovoltaïques, capteurs solaires, chaudière à condensation, etc…

Résider dans une maison à énergie positive apporte de nombreux avantages : un confort thermique, la maîtrise et la réduction des consommations d'énergie, une source de revenus réguliers par la revente de l'électricité produite, l'amélioration de la qualité de l'air, le respect de l'environnement et permet de bénéficier des aides de l'Etat telles que le crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt, sur le développement durable, etc.

Remise du certificat de Labellisation BBC Effinergie par Christophe Bonnevant, directeur général CAQUAMS

Un test de perméabilité, réalisé par un thermicien, a permis de confirmer les hautes performances du logement. Il permet de voir si l'étanchéité à l'air est maîtrisée mais également de confronter à la réalité les divers équipements mis en œuvre. Cette maison vous rapporte jusqu'à 160€ par mois. Un rêve ? non, une réalité chez SATOV.

L'objectif des Maisons SATOV : être capable de répondre à tous besoins liés à la construction associée à une compétence reconnue en matière environnementale et d'anticiper l'évolution des marchés.

Découvrez la Maison Tendance 2020 du 23 au 25 avril

Portes Ouvertes

de 10h à 18h

28, rue des Papillons, 85300 Challans

Accès par le bd Schweitzer, direction St-Jean-de-Monts

Siège social des Maisons SATOV
27 route de la Roche - BP 521
85800 Saint-Gilles-Croix-de-Vie
N° vert 0800 800 841 (appel gratuit d'après un fixe)
www.satov.fr

Ouest France - 20.04.2010

Le Journal du Pays Yonnais

Journal du Pays Yonnais - 13.05.2010

Face aux normes de performances énergétiques

Satov teste la maison de 2020

Une construction d'un nouveau genre vient de voir le jour, avec l'inauguration de la maison environnementale de 2020, la première réalisée par Satov, groupe créé à Saint-Gilles en 1976, qui rayonne dans le Nord-ouest Vendée avec ses 35 salariés.

Dans cette maison à énergie positive, Satov a concentré toutes ses dernières avancées technologiques en matière de performances énergétiques, à la manière d'un constructeur automobile faisant ses essais avec un concept car. La réglementation thermique 2005 fixait à moins de 190 kWh la consommation énergétique d'une habitation à l'année. La nouvelle réglementation, la RT 2012, est encore plus drastique : elle prévoit que *"cette consommation énergétique devra être inférieure à 50 kWh pour tous les permis de construire déposés après le 1er janvier 2013"*, indique Jocelyn Merceron, PDG de la Satov. Entre les deux, *"il y a un grand bond à faire"*.

Avec cette maison Tendance, la Satov a cherché à voir encore plus loin, en expérimentant des matériaux et des équipements qui pourraient répondre aux futures normes de 2020. Une maison à énergie positive, c'est-à-dire qui consommerait moins d'énergie primaire qu'elle n'en produit. Elle est certifiée NF HQE (haute qualité environnementale), labellisée BBC Effinergie et à énergie positive.

Revente de l'électricité produite

Le label NF HQE a ciblé quatorze critères, du choix des matériaux jusqu'au recyclage des déchets de chantier. Parmi ses critères, le BBC, bâtiment basse consommation, grâce à l'orientation au sud d'une partie du vitrage, *"il y a un équilibre à trouver pour que cela ne soit pas inconfortable non plus l'été"*. Grâce aussi à un bâti "ultra-performant", sans pont thermique, c'est-à-dire qu'il laisse passer aussi peu la chaleur que le froid, grâce à une meilleure isolation sous chape et au niveau du toit. La maison, en briques, est isolée par 120 mm de laine de verre et un bardage en bois. Quant à la revente de l'électricité produite sur place, par des tuiles photovoltaïques, des capteurs solaires ou une chaudière à condensation, elle est revendue à EDF à *"0,59 € le kWh, un prix très attractif pour l'instant mais la tendance est à la baisse. En 2013, il n'y aura plus d'aides"*.

Accessible aux primo-accédants

"Ce que nous avons réalisé ici, ce n'est pas un pavillon témoin mais une maison de démonstration, volontairement suréquipée, sur laquelle nous pouvons tester la performance de nos techniques pour les ventiler sur nos futures constructions" indique Jocelyn Merceron, en précisant qu'il ne vend pas de plan type. *"Nous travaillons sur ce projet depuis un an et demi et aujourd'hui, nous sommes capables d'aller encore plus loin et pour moins cher"*. En juin, Satov livrera sa dixième maison BBC à des primo-accédants sur Challans. *"Une maison de plus de 100 m² est moins chère en BBC qu'une traditionnelle dans le cas d'une résidence principale grâce aux aides de l'État et elle dévalue beaucoup moins dans le temps"*.

Actuellement, Satov planche sur ses maisons de 2e et 3e génération.

Renseignements : 02 51 26 91 91

le Courrier vendéen
hebdomadaire régional d'information

Courrier Vendéen - 13.05.2010

Pour répondre aux normes de performances énergétiques

Satov teste la maison de 2020

Une construction d'un nouveau genre vient de voir le jour, avec l'inauguration de la maison environnementale de 2020, la première réalisée par Satov, groupe créé à Saint-Gilles en 1976, qui rayonne dans le Nord-ouest Vendée avec ses 35 salariés.

Dans cette maison à énergie positive, Satov a concentré toutes ses dernières avancées technologiques en matière de performances énergétiques, à la manière d'un constructeur automobile faisant ses essais avec un concept car. La réglementation thermique 2005 fixait à moins de 190 kWh la consommation énergétique d'une habitation à l'année. La nouvelle réglementation, la RT 2012, est encore plus drastique : elle prévoit que **"cette consommation énergétique devra être inférieure à 50 kWh pour tous les permis de construire déposés après le 1er janvier 2013"** indique Jocelyn Merceron, PDG de la Satov. Entre les deux, **"il y a un grand bond à faire"**.

Avec cette maison Tendance, la Satov a cherché à voir encore plus loin, en expérimentant des matériaux et des équipements qui pourraient répondre aux futures normes de 2020. Une maison à énergie positive, c'est-à-dire qui consommerait moins d'énergie primaire qu'elle n'en produit. Elle est certifiée NF HQE (haute qualité environnementale), labellisée BBC Effinergie et à énergie positive.

Christophe Bonnavent, de Cequami, organisme de certification NFHQE pour les maisons individuelles et Jocelyn Merceron, PDG de Satov

Revente de l'électricité produite

Le label NF HQE a ciblé quatorze critères, du choix des matériaux jusqu'au recyclage des déchets de chantier. Parmi ses critères, le BBC, bâtiment basse consommation, grâce à l'orientation au sud d'une partie du vitrage, **"il y a un équilibre à trouver pour que cela ne soit pas inconfortable non plus l'été"**. Grâce aussi à un bâti **"ultra-performant"**, sans pont thermique, c'est-à-dire qu'il laisse passer aussi peu la chaleur que le froid, grâce à une meilleure isolation sous chape et au niveau du toit. La maison, en briques, est isolée par 120 mm de laine de verre et un bardage en bois. Quant à la revente de l'électricité produite sur place, par des tuiles photovoltaïques, des capteurs solaires ou une chaudière à condensation, elle est revendue à EDF à **"0,59 € le kWh, un prix très attractif pour l'instant mais la tendance est à la baisse. En 2013, il n'y aura plus d'aides"**.

Accessible aux primo-accédants

"Ce que nous avons réalisé ici, ce n'est pas un pavillon témoin mais une maison de démonstration, volontairement suréquipée, sur laquelle nous pouvons tester la performance de nos techniques pour les ventiler sur nos futures constructions" indique Jocelyn Merceron, en précisant qu'il ne vend pas de plan type. **"Nous travaillons sur ce projet depuis un an et demi et aujourd'hui, nous sommes capables d'aller encore plus loin et pour moins cher"**. En juin, Satov livrera sa dixième maison BBC à des primo-accédants sur Challans. **"Une maison de plus de 100 m² est moins chère en BBC qu'une traditionnelle dans le cas d'une résidence principale grâce aux aides de l'État et elle dévalue beaucoup moins dans le temps"**.

Actuellement, Satov planche sur ses maisons de 2e et 3e génération.

Magali Dupont

nouvel Obs.com

Une maison « test » BBC et NF HQE en Vendée

Maisons Satov a inauguré son prototype de maison BBC et NF HQE en Vendée.

Le 22 avril dernier, Maisons Satov a inauguré son concept de maison « tendance 2020 » à Challans, en Vendée. Elus du département, industriels, partenaires et artisans ayant collaborés au projet, étaient présents pour découvrir la toute 1re maison « test » du constructeur, certifiée NF HQE, labellisée BBC Effinergie et à énergie positive. Le constructeur s'est lancé comme défi de regrouper *« au sein d'un seul et même bâti tout un ensemble de matériaux et d'équipements de référence liés aux énergies renouvelables »*, et répondant déjà aux réglementations prévues pour 2020.

Pour être certifiée NF maison individuelle démarche HQE, la maison respecte 14 cibles. Les critères sont classés en différentes catégories : éco-construction, éco-gestion, confort et enfin santé. De son, côté le label BBC-Effinergie certifie que le logement consomme moins de 50 Kwh.ep/m²/an, soit la classe « A » sur l'étiquette énergétique. Sont concernés : le chauffage, le refroidissement, la ventilation, la production d'eau chaude sanitaire et l'éclairage. La maison BBC doit respecter 4 axes : l'optimisation de l'orientation, la performance énergétique du bâti, la bonne mise en œuvre des matériaux, l'utilisation des énergies renouvelables et la maîtrise de la perméabilité. De ce fait, un test de perméabilité a été réalisé et a confirmé les hautes performances du logement.

Maisons Satov est allé plus loin dans la démarche en réalisant une maison à énergie positive (produit plus d'énergie qu'elle n'en consomme). Ce type de maison permet à la fois *« un confort thermique, la réduction des consommations d'énergie, une source de revenus réguliers par la revente de l'électricité produite, l'amélioration de la qualité de l'air, le respect de l'environnement et enfin des aides de l'Etat »*, rappelle le constructeur.

Nouvel Obs' - 11.05.2010

MAISONS SATOV : ÉNERGIE POSITIVE

Le constructeur vendéen Maisons Satov a inauguré ce printemps sa première villa à énergie positive. En alliant bâti performant et énergies renouvelables, elle produit 3,63 kWh par mètre carré et par an d'énergie, alors que le standard BBC impose une consommation maximale de 50 kWh par mètre carré et par an. Les solutions techniques retenues par Maisons Satov : bâti en brique collée sur joint mince, 120 mm d'isolation par l'extérieur, double vitrage en façade sud et triple vitrage en façade nord, chaudière gaz à condensation, VMC double flux qui récupère les calories de l'air sortant, 30 m² de panneaux photovoltaïques pour produire du courant qui sera revendu à EDF, etc. Côté étanchéité, le débit de fuites d'air est ramené à 0,48 m³ par mètre carré de paroi et par heure, alors que pour être certifié BBC, ce même débit de fuite d'air ne doit pas dépasser 0,60 m³ par mètre carré de paroi et par heure. Par ailleurs, la maison est équipée d'installations domotiques pour gérer le confort, d'une aspiration centralisée ainsi que d'un système de récupération des eaux de pluie. Résultat : le budget total pour toutes les consommations d'énergie atteint 1 331 € par an (dont 283 € pour le chauffage), alors que l'électricité assure un revenu de 2 000 € par an. La maison est certifiée NF Démarche Haute Qualité environnementale® et BBC-Effinergie®. Informations : www.satov.fr

Magazine Faire construire sa maison Juin 2010

La maison environnementale de 2020 vo...

CHALLANS, LUNDI 03 MAI 2010 | © 2010 SAGERET

La maison environnementale de 2020 voit le jour...

maisons SATOV

LA MAISON TENDANCE 2020 est avant toute chose une maison : certifiée **NF HQE**, labellisée **BBC Effinergie** et à **énergie positive**.

Véritable référence en matière d'innovation, Maisons Satov conçoit et réalise l'habitat de demain. C'est pourquoi, elle s'est lancée dans le défi de regrouper au sein d'un seul et même bâti tout un ensemble de matériaux et d'équipements de référence liés aux énergies renouvelables, permettant d'atteindre de fortes performances énergétiques et de répondre d'ores et déjà aux règlementations de 2020.

Le principe même de la maison à énergie positive repose sur deux principes fondamentaux : réduire la consommation énergétique du logement et développer les capacités autonomes de production en utilisant les énergies renouvelables pour ainsi produire de l'énergie sur place, tels que les tuiles photovoltaïques, capteurs solaires, chaudière à condensation...

Résider dans une maison à énergie positive apporte de nombreux avantages : un confort thermique, la maîtrise et réduction des consommations d'énergie, une source de revenus réguliers par la revente de l'électricité produite, l'amélioration de la qualité de l'air, le respect de l'environnement et des aides de l'Etat telles que le crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt, sur le développement durable...

Un test de perméabilité, réalisé par un thermicien, a permis de confirmer les hautes performances du logement. Il permet de voir si l'étanchéité à l'air est maîtrisée mais également de confronter à la réalité les équipements mis en oeuvre.

L'objectif des Maisons SATOV : être capable de répondre à tous besoins liés à la construction associée à une compétence reconnue en matière environnementale et d'anticiper l'évolution des marchés.

SAGERET
Le bon réflexe pour vos recherches BTP

La maison environnementale de 2020 s'installe en Vendée !

Jeudi 22 avril, rue des Papillons, la maison environnementale de 2020 a pris son envol. Les industriels, artisans et partenaires qui ont collaboré au projet, ainsi que les élus du département, se sont pour l'occasion réunis à Challans.

La toute première maison "test" des Maisons SATOV est une maison certifiée NF HQE, labellisée **BBC** Effinergie et à énergie positive. Un test d'étanchéité à l'air réalisé par un thermicien a permis, conformément au test de perméabilité en fin de chantier de la maison BBC, de confirmer les **hautes performances** du logement . C'est le seul process qui valide la bonne mise en œuvre des matériaux :
- renforcement des isolants,
- traitement des ponts thermiques, etc.

Pour obtenir le label, le **débit de fuite** ne doit pas dépasser 0.6 pour les maisons (1 pour les appartements).

Maisons Satov conçoit et réalise l'habitat de demain : cette société de constructions individuelles répond d'ores et déjà aux réglementations de 2020 en regroupant au sein d'un seul et même bâti tout un ensemble de matériaux et d'équipements de référence liés aux énergies renouvelables (naturelles, gratuites et inépuisables) afin d'atteindre de fortes performances énergétiques.

Le principe de la maison à **énergie positive** repose sur deux principe :
- Réduire la consommation énergétique du logement.
- Développer les capacités **autonomes** de production en utilisant les énergies renouvelables (tuiles photovoltaïques, capteurs solaires, chaudière à condensation) pour produire de l'énergie sur place. Ainsi, la maison à énergie positive assure ses propres besoins en énergie et produit même plus d'énergie qu'elle n'en consomme.

Résider dans une maison à énergie positive apporte en conséquence de nombreux avantages :
- la maîtrise et **réduction des consommations** d'énergie,
- une source de revenus réguliers par la revente de l'électricité produite,
- des aides de l'Etat (crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt, sur le développement durable),
- un confort thermique,
- l'amélioration de la qualité de l'air,
- le respect de l'environnement.

SeLoger.com

Maison BBC Satov en Vendée (85)

Une maison « test » BBC et NF HQE en Vendée
Maisons Satov a inauguré son prototype de maison BBC et NF HQE en Vendée.

Le 22 avril dernier, Maisons Satov a inauguré son concept de maison « tendance 2020 » à Challans, en Vendée. Élus du département, industriels, partenaires et artisans ayant collaborés au projet, étaient présents pour découvrir la toute 1re maison « test » du constructeur, certifiée NF HQE, labellisée BBC Effinergie et à énergie positive. Le constructeur s'est lancé comme défi de regrouper « au sein d'un seul et même bâti tout un ensemble de matériaux et d'équipements de référence liés aux énergies renouvelables », et répondant déjà aux règlementations prévues pour 2020.

Pour être certifiée NF maison individuelle démarche HQE, la maison respecte 14 cibles. Les critères sont classés en différentes catégories : éco-construction, éco-gestion, confort et enfin santé.

De son, côté le label BBC-Effinergie certifie que le logement consomme moins de 50 Kwh.ep/m²/an, soit la classe « A » sur l'étiquette énergétique. Sont concernés : le chauffage, le refroidissement, la ventilation, la production d'eau chaude sanitaire et l'éclairage. La maison BBC doit respecter 4 axes : l'optimisation de l'orientation, la performance énergétique du bâti, la bonne mise en œuvre des matériaux, l'utilisation des énergies renouvelables et la maîtrise de la perméabilité. De ce fait, un test de perméabilité a été réalisé et a confirmé les hautes performances du logement.

Maisons Satov est allé plus loin dans la démarche en réalisant une maison à énergie positive (produit plus d'énergie qu'elle n'en consomme). Ce type de maison permet à la fois « un confort thermique, la réduction des consommations d'énergie, une source de revenus réguliers par la revente de l'électricité produite, l'amélioration de la qualité de l'air, le respect de l'environnement et enfin des aides de l'Etat », rappelle le constructeur.

Challenges.fr
L'économie en temps réel

Challenges.fr - 11.05.2010

ouest france

Ils font les 24 heures du Mans... à vélo !

Rouler pendant 24 h en vélo sur un circuit : c'est le défi que se sont lancés six cyclistes de Saint-Gilles.

Les 21 et 22 août prochains, ce sont les 24 h heures du Mans... mais à vélo ! Il s'agit seulement de la seconde édition de cette aventure, qui réunit près de 3 000 participants. Le principe est le même que pour les voitures : rouler pendant 24 h, et offrir la chance à tous les amateurs de vélo de s'élancer sur le très mythique circuit Bugatti.

S'il est possible de s'inscrire en solo, duo ou par équipes, les Gillocruciens vont tenter le pari à six : Jean-Paul, Jérémie, Serge, Luc, Patrick et Cyrille vont donc rouler pendant 24 h sur le circuit de 4 185 mètres. Ils espèrent ainsi parcourir plus de 900 km. Un entraînement spécifique pour ces courageux ? Pas vraiment puisque nos sportifs parcourent, de façon régulière, 200 à 300 km par semaine.

Un sponsor qui roule

Mais l'aventure a un coût. Ils ont donc fait appel à des sponsors : la société Satov, constructeur de maisons individuelles, a répondu positivement à l'appel. Elle finance donc, avec la ville de Saint-Gilles, une partie des frais occasionnés par la participation de l'équipe à cette course.

Et c'est en compagnie du directeur de la Satov, Jocelyn Merceron, que les cyclistes ont officiellement présenté ce week-end leurs nouveaux maillots, personnalisés pour l'occasion.

De gauche à droite : Jean-Paul, Cyrille, Patrick, Jérémie, puis Luc et Serge, et Jocelyn Merceron, directeur de la Satov, au 2e rang à gauche.

Ouest France - 14.08.2010

Le label BEPOS

(Maison à énergie positive)

« Dès 2020, tous les bâtiments neufs seront à énergie positive, c'est-à-dire qu'ils produiront davantage d'énergie qu'ils n'en consomment. » C'est ce qu'a déclaré le Président de la République lors de la conclusion du Grenelle de l'Environnement. Cette « simple » phrase a été le point de départ de toute une réflexion pour définir la construction positive et apporter aux maîtres d'ouvrage les outils permettant d'atteindre cet ambitieux objectif d'ici une décennie. À ce jour, il n'existe pas encore de label qui distingue de tels bâtiments. Le programme de recherche est en cours. Ce qui n'empêche pas les maisons « positives » de se multiplier.

Cette maison individuelle de 171 m² vient d'être achevée à Challans (Vendée). Certifiée BBC-Effinergie, elle est équipée de 30 m² de panneaux photovoltaïques et produit plus d'énergie qu'elle n'en consomme (besoins en énergie, calculés selon les postes de la RT).

1/ C'est quoi « positif » ?

Si on prend le terme au pied de la lettre, la définition semble évidente : un bâtiment serait positif en énergie dès l'instant où il produirait davantage qu'il ne consomme... Mais cette acception présente un écueil : un bâtiment vorace en énergie pourrait devenir positif en compensant ses consommations par une forte production. L'opération est plutôt séduisante car, faute d'être « environnementalement positive », elle peut éventuellement être « financièrement positive » grâce à la revente de l'énergie à un tarif attractif (électricité photovoltaïque). C'est précisément, ce que le programme de recherche qui élabore les outils du « positif » (PREBAT) veut éviter.

Le travail préparatoire du PREBAT va ainsi dans le sens d'une sobriété réelle et définit en ces mots un bâtiment à énergie positive : *« Un bâtiment ou un site est à énergie positive s'il consomme peu d'énergie et si l'énergie produite sur le site, grâce aux énergies renouvelables, est supérieure à celle consommée (tous usages confondus) en moyenne sur l'année. »* Mais les objectifs iront sans doute bien au-delà, intégrant la dimension de conception, de coût environnemental -de la construction et de la vie du bâtiment- et de confort.

2/ Le futur label BEPOS

Si aujourd'hui aucun bâtiment ne peut se dire certifié BEPOS, puisque la certification n'est pas en place, le travail préparatoire est largement avancé. Les objectifs majeurs ont ainsi été établis, autour de 4 axes : la conception, la construction, la réception et l'exploitation. Le schéma « Marguerite », offre une synthèse des ambitions quant à la construction positive qui devrait être la norme en France après 2020.

ouest france

Ouest France - Juin 2011

OUVERTURE de la nouvelle agence du Groupe SATOV

Reconnu depuis plus de 35 ans sur le marché de l'immobilier vendéen, le groupe SATOV est devenu aujourd'hui LA référence en matière de qualité et d'innovation. Il s'inscrit dans une véritable démarche environnementale globale et obtient respectivement pour ses différentes filiales les certifications NF HQE maison individuelle en 2007, NF HQE logement en 2009 et NF HQE maison rénovée en 2010. «Évoluons ensemble pour un habitat durable», telle est la valeur n°1 du groupe.

Groupe SATOV vous ouvre les portes de sa toute nouvelle agence aux Sables d'Olonne, 15 avenue Jean Jaurès. Un espace coloré entièrement dédié à la construction de maisons individuelles personnalisées avec les marques «maison SATOV» et «TRABECO Vendée».

Maison SATOV conçoit et réalise l'habitat de demain

De la maison certifiée et labellisée BBC à la maison à énergie positive, toutes les solutions en matière de protection de l'environnement et d'économies d'énergie sont envisagées pour une meilleure maîtrise de l'habitat.

Groupe SATOV... concessionnaire exclusif de la marque TRABECO Vendée

Découvrez en exclusivité tout l'esprit et le goût de l'Architecture au travers de la Collection Haute Construction TRABECO. Avec TRABECO... signez votre différence et optez pour une maison qui ne ressemble à aucune autre. Marque nationale et reconnue des constructions haut de gamme, TRABECO fédère des bâtisseurs régionaux sélectionnés pour leur sérieux et leurs compétences. TRABECO, l'exigence au service de votre différence.

Julien SALMON, chargé d'affaires SATOV et Virginie AMION, architecte DPLG accompagnés des 46 collaborateurs du groupe sont à votre disposition pour étudier ensemble votre projet de demain.

Agence groupe SATOV
15 avenue Jean Jaurès
85100 Les Sables d'Olonne
Tél : 02.51.21.74.00
infos@satov.fr
www.satov.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au samedi
10h/12h15 -14h/18h

le Courrier vendéen
hebdomadaire régional d'information

L'AIGUILLON SUR VIE

Rapprochement entre constructeur et filière de traitement

La Satov souhaite recycler durablement ses déchets de chantier

Dans le cadre de ses certifications "NF Maison Individuelle option démarche haute qualité environnementale", le groupe gillocrucien Satov a pour objectif d'optimiser le recyclage et la traçabilité des déchets de ses chantiers. Dans cet objectif, le groupe travaille avec ses entreprises partenaires à la mise en place et l'utilisation des filières de traitement.
"Si techniquement plus de 90 % de déchets peuvent être recyclés, le manque de filières et de bonne volonté, ne permettent de recycler qu'environ 30 à 40 % des déchets de chantier", explique Jocelyn Merceron, directeur de la Satov. **"La benne tout-venant reste encore très présente dans nos habitudes. Pourtant des solutions proches de nous existent, comme le centre de recyclage des déchets industriels Tripapyrus Environnement"**. Cette société, basée à l'Aiguillon sur Vie, offre des solutions adaptées à la gestion de ces déchets et une couverture géographique sur le département avec le Groupement d'intérêt économique Océan Valorisation et ses trois sites répartis sur la Vendée.

Paul Clément et Pierre de Fontreaulx, responsables de Tripapyrus Environnement, et Jocelyn Merceron, directeur de Satov

Une démarche éco-responsable

Après des essais concluants le groupe Satov s'engage donc dans un véritable partenariat avec Tripapyrus Environnement pour une démarche éco-responsable. "Eco" pour écologique mais aussi pour économique. **"On ne peut en effet dissocier les deux si l'on veut atteindre de véritables résultats"**.
Pour expliquer cette démarche aux personnes concernées, les deux partenaires ont convié plus de 50 entreprises à une visite du centre de recyclage des déchets de l'Aiguillon. Cette visite était organisée par Paul Clément et Pierre De Fontreaulx, responsables de Tripapyrus Environnement. **"Pour nous, cette démarche doit aboutir comme l'ont déjà fait plusieurs entreprises, à la mise en place de convention pour la gestion des déchets d'activité"**. Celle-ci permet aux entreprises de gérer de manière professionnelle leurs déchets, d'en assurer la traçabilité et ainsi répondre à l'un des enjeux écologiques d'aujourd'hui.
Cette démarche doit aussi permettre d'influer sur les choix techniques et de produits. Déjà habitué à travailler régulièrement avec une vingtaine d'entreprises, Tripapyrus se charge de développer des filières pour reconvertir les déchets. Bois, plastique, carton, papiers, vêtements... L'équipe a l'habitude de trouver une seconde vie aux déchets. Équipé de broyeurs, de machines pour mettre en balles, de compacteurs, Tripapyrus se fixe le défi quotidien de valoriser les matériaux au mieux. L'équipe composée de 35 salariés a été capable de traiter 12 000 tonnes dans ses locaux appelés à grandir. **"Au même titre que l'énergie la moins chère et la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas, nous devons tout mettre en œuvre pour éliminer certains déchets en les excluant dès le départ de nos modes constructifs"**. Rendez-vous pris dans 6 mois pour faire un retour d'expérience et un bilan des résultats obtenus.

Satov fête ses 35 ans en 2011

Depuis sa création en 1976, **"rigueur, efficacité et qualité ont toujours été les trois valeurs fédératrices des constructions Satov"**. Le groupe Satov, dont le siège social est basé à Saint-Gilles Croix de Vie, est le spécialiste de la conception et de la réalisation de maisons individuelles sur-mesure sur le département. Satov c'est aussi la rénovation et l'agrandissement via la société I-Rénov, sans oublier la promotion immobilière sous l'égide d'Alaxia Promotion. Aujourd'hui, le groupe compte 48 salariés et fêtera fin septembre, avec l'ensemble de ses collaborateurs et partenaires, ses 35 années de savoir-faire.

Courrier Vendéen - 22/09/2011

LES SABLES
Vendée Journal

L'Aiguillon-sur-Vie

Rapprochement entre un constructeur et une filière de traitement

Recycler durablement ses déchets de chantier

Dans le cadre de ses certifications **"NF Maison Individuelle option démarche haute qualité environnementale"**, le groupe gillocrucien Satov a pour objectif d'optimiser le recyclage et la traçabilité des déchets de ses chantiers. Dans cet objectif, le groupe travaille avec ses entreprises partenaires à la mise en place et l'utilisation des filières de traitement. **"Si techniquement plus de 90 % de déchets peuvent être recyclés, le manque de filières et de bonne volonté, ne permettent de recycler qu'environ 30 à 40% des déchets de chantier"**, explique Jocelyn Merceron, directeur de la Satov. **"La benne tout-venant reste encore très présente dans nos habitudes. Pourtant des solutions proches de nous existent, comme le centre de recyclage des déchets industriels Tripapyrus Environnement"**. Cette société, basée à L'Aiguillon-sur-Vie, offre des solutions adaptées à la gestion de ces déchets et une couverture géographique sur le département avec le Groupement d'intérêt économique Océan Valorisation et ses trois sites répartis sur la Vendée.

Après des essais concluants le groupe Satov s'engage donc dans un véritable partenariat avec Tripapyrus Environnement pour une démarche éco-responsable. "Eco" pour écologique mais aussi pour économique. **"On ne peut en effet dissocier les deux si l'on veut atteindre de véritables résultats"**. Pour expliquer cette démarche aux personnes concernées, les deux partenaires ont convié plus de 50 entreprises à une visite du centre de recyclage des déchets de L'Aiguillon. Cette visite était organisée par Paul Clément et Pierre De Fontreaulx, responsables de Tripapyrus Environnement. Cette démarche doit aussi permettre d'influer sur les choix techniques et de produits. **"Au même titre que l'énergie la moins chère et la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas, nous devons tout mettre en œuvre pour éliminer certains déchets en les excluant dès le départ de nos modes constructifs"**. Rendez-vous pris dans six mois pour faire un retour d'expérience et un bilan des résultats obtenus.

Paul Clément et Pierre De Fontreaulx, responsables de Tripapyrus Environnement, et Jocelyn Merceron, directeur de Satov.

Journal des Sables - Sept 2011

ouest france

Ouest France - 17.09.2011

Satov veut recycler ses déchets de chantier

L'aménageur vient de conclure un partenariat avec Tripapyrus pour optimiser sa démarche environnementale

« Vous avez tous des problèmes avec vos déchets. Nous avons des solutions à vous apporter. » Paul Clément, le gérant de la Sarl Tripapyrus est direct avec les professionnels du bâtiment. Jeudi soir, une cinquantaine d'entrepreneurs locaux étaient réunis dans les locaux de la société de recyclage implantée à L'Aiguillon-sur-Vie.

Tripapyrus vient de conclure un partenariat avec le groupe Satov pour faire encore mieux dans le domaine du recyclage des matériaux. **« Nous aménageons actuellement le quartier des Vergers d'Eole à Saint-Gilles** explique Jocelyn Merceron, le PDG du groupe spécialisé sur l'aménagement et la construction. **Il y a encore trop de matériaux dans la benne destinée au tout-venant. Sur les chantiers, le taux de recyclage de nos déchets est évalué à 30 % ou 40 %. Nous pouvons faire encore mieux et c'est un impératif dans le cadre de notre démarche de haute qualité environnementale. Le défi est à la fois écologique et économique pour les entreprises. »**

Déjà habitué à travailler régulièrement avec une vingtaine d'entreprises, Tripapyrus se charge de développer des filières pour reconvertir les déchets. Bois, plastique, carton, papiers, vêtements... Paul Clément et son équipe ont l'habitude de trouver une seconde vie à nos déchets. Équipé de broyeurs, de machines pour mettre en balles, de compacteurs, Tripapyrus se fixe le défi quotidien de valoriser les matériaux au mieux. L'équipe composée de 35 salariés a été capable de traiter 12 000 tonnes dans ses locaux appelés à grandir.

Tripapyrus, tél. 02 51 54 56 29, ZI la Davillière, à L'Aiguillon-sur-Vie.

Tripayrus propose des solutions pour l'enlèvement des déchets de chantier.

À Saint-Gilles, Satov vise le recyclage sur ses chantiers

Économie vendredi 16 septembre 2011

Paul Clément, le gérant de la sarl Tripapyrus propose des solutions d'enlèvement des déchets sur les chantiers.

À Saint-Gilles-Croix-de-Vie, l'aménageur Satov veut mieux recycler sur ses chantiers de construction. Un objectif lié à sa démarche de haute qualité environnementale. La société a décidé de faire appel à Tripapyrus, une entreprise d'insertion qui développe des filières de recyclages des matériaux

Ouestfrance.fr - 16.09.2011

ouest france

Satov veut recycler ses déchets de chantier

L'aménageur vient de conclure un partenariat avec Tripapyrus pour optimiser sa démarche environnementale

« Vous avez tous des problèmes avec vos déchets. Nous avons des solutions à vous apporter. » Paul Clément, le gérant de la Sarl Tripapyrus est direct avec les professionnels du bâtiment. Jeudi soir, une cinquantaine d'entrepreneurs locaux étaient réunis dans les locaux de la société de recyclage implantée à L'Aiguillon-sur-Vie.

Tripapyrus vient de conclure un partenariat avec le groupe Satov pour faire encore mieux dans le domaine du recyclage des matériaux. **« Nous aménageons actuellement le quartier des Vergers d'Eole à Saint-Gilles** explique Jocelyn Merceron, le PDG du groupe spécialisé sur l'aménagement et la construction. **Il y a encore trop de matériaux dans la benne destinée au tout-venant. Sur les chantiers, le taux de recyclage de nos déchets est évalué à 30 % ou 40 %. Nous pouvons faire encore mieux et c'est un impératif dans le cadre de notre démarche de haute qualité environnementale. Le défi est à la fois écologique et économique pour les entreprises. »**

Déjà habitué à travailler régulièrement avec une vingtaine d'entreprises, Tripapyrus se charge de développer des filières pour reconvertir les déchets. Bois, plastique, carton, papiers, vêtements... Paul Clément et son équipe ont l'habitude de trouver une seconde vie à nos déchets. Équipé de broyeurs, de machines pour mettre en balles, de compacteurs, Tripapyrus se fixe le défi quotidien de valoriser les matériaux au mieux. L'équipe composée de 35 salariés a été capable de traiter 12 000 tonnes dans ses locaux appelés à grandir.

Tripapyrus, tél. 02 51 54 56 29, ZI la Davillière, à L'Aiguillon-sur-Vie.

Communiqué de presse
4 avril 2012

L'exemplarité en maisons individuelles récompensée dans Les Pays de la Loire

Premiers Trophées de l'Excellence : 2 lauréats vendéens

Céquami, organisme de référence pour la certification, la labellisation et la promotion de la qualité globale en maisons individuelles, a remis les premiers Trophées de l'Excellence distinguant des constructeurs de maisons individuelles pour leurs démarches qualité exemplaires. 15 prix ont ainsi été décernés, dont 2 à des professionnels vendéens.

Comme tous les Lauréats, ces sociétés sont par ailleurs sélectionnées pour les Trophées de l'Excellence nationaux, décernés le 18 septembre prochain, durant la Green Business Week.

- **L'entreprise Satov reçoit le Trophée de l'Excellence Multicritères NF HQE BBC-effinergie,** récompensant les professionnels NF associant le plus la qualité technique, environnementale et énergétique, avec des maisons certifiées et labellisées NF HQE BBC-effinergie.

  Basée à Saint-Gilles Croix de Vie (85), titulaire de la certification NF Maison Individuelle depuis 2003 et de son option démarche HQE depuis 2007, la société Satov emploie 30 salariés et réalise 80 maisons par an.

De g. à d. :
Olivier Piron, Président des Comités d'application NF, Anne-Sophie Perrissin-Fabert, Directrice de l'Association HQE, Jocelyn Merceron, Président Directeur Général de l'entreprise Satov et Patrick Nossent, Président de Céquami.

Communiqué de presse - 04.04.2012

Nouvelle maison Tendance 2020 à St Gilles...

Dans le cadre de la semaine mondiale du Bâtiment durable, la «World Green Building Week» du 18 au 21 septembre, maison SATOV inaugure sa toute nouvelle maison Tendance 2020 à St Gilles Croix de Vie

MAISON TENDANCE 2020... la théorie de l'innovation mise en pratique !

En présence des élus locaux, industriels, partenaires et artisans ayant collaborés au projet, maison SATOV vient d'inaugurer ce jeudi 13 septembre 2012 sa toute nouvelle maison Tendance 2020 construite sur la commune de Saint Gilles Croix de Vie.

Cette maison, **certifiée NF HQE**, **labellisée BBC Effinergie** et **à énergie positive** représente une véritable avancée en matière de développement durable par la mise en oeuvre de matières premières et de matériaux innovants et performants.

la maison
TENDANCE 2020..

innovation,
gestion intelligente de l'énergie
conception parfaite de l'habitat
qualité de l'air et de l'eau

Une maison qui produit plus d'énergie qu'elle n'en consomme... un rêve ? NON, une réalité chez SATOV. Après le test de sa 1ère maison à énergie positive en 2010 à Challans, maison SATOV fait découvrir aujourd'hui sa nouvelle maison certifiée NF HQE, labellisée BBC Effinergie et à énergie positive... une maison à très haute performance énergétique, accessible à tous !

Cette maison répond d'ores et déjà à la règlementation de 2020 !

Véritable référence en matière d'innovation, maison SATOV conçoit et réalise l'habitat de demain. C'est en poursuivant sa démarche **ECO-RESPONSABLE** que SATOV répond aujourd'hui à un véritable état d'esprit et à une prise de conscience générale de ses clients, soucieux de plus en plus à l'environnement.

La maison Tendance 2020 répond véritablement aux enjeux environnementaux actuels et aux besoins d'un habitat sain, confortable, économique et écologique. Cette maison offre une qualité de l'air incomparable, apporte qualité de l'eau et économie, consomme peu et produit plus d'énergie qu'elle n'en consomme. C'est la maison de demain.

NF HQE MAISON INDIVIDUELLE BBC effinergie

MAISON à énergie POSITIVE

maison SATOV,
à la quête d'une construction durable et performante

Le lien R & D a permis de mettre en oeuvre de nouveaux systèmes permettant d'imaginer aujourd'hui ce que sera la maison de demain. Pendant plusieurs mois, nous avons échangé avec nos partenaires, industriels et artisans pour comprendre, faire évoluer et fiabiliser des techniques ou produits innovants.

Les objectifs de maison SATOV : Être capable de répondre à tous les besoins liés à la construction associée à une compétence reconnue en matière environnementale et d'anticipation de l'évolution des marchés. Offrir une maison saine, confortable, économique et respectueuse de l'environnement, et ce au-delà des obligations réglementaires.

>> Portes Ouvertes : du 19 au 23 septembre inclus

Contact Presse du groupe SATOV :
Anne MENARD - Chargée de Communication - Tél : 02 51 26 22 85
Service Communication du groupe SATOV - 27 route de la Roche - 85800 St Gilles Croix de Vie

ouest france

Satov teste sa maison de demain

Le constructeur a réalisé une habitation à énergie positive. Une maison laboratoire pour peaufiner son produit.

Une nouvelle maison Satov à énergie positive a été construite, chemin de la Croix, à Saint-Gilles.

Le groupe Satov vient d'achever la construction d'une nouvelle maison à énergie positive. Située rue de la Croix, à Saint-Gilles, ce bâtiment ressemble à l'habitation de Monsieur Toutlemonde. De l'extérieur, on remarque toutefois une série de panneaux photovoltaïques dont certains sont spécifiquement dédiés à la production d'eau chaude.

« Nous avons déjà construit une maison à énergie positive à Challans, mais ici, nous sommes dans le contexte d'une maison laboratoire, souligne Jocelyn Merceron, Pdg de la Satov. **Nous travaillons sur des maisons qui évoluent dans le temps, ce concept est l'occasion de tester de nouveaux produits afin d'être plus performant dans ce type de construction pour pouvoir l'industrialiser par la suite. »**

À l'intérieur, le pavillon est doté d'un poêle proche d'un mur en brique de terre cuite. À la différence d'une cloison classique, le matériau choisi aura la charge de diffuser la chaleur vers le couloir qui donne accès aux chambres et salles de bain. Dans le couloir dépourvu d'ouvertures, un éclairage à ampoules led a été privilégié. Et un puits de lumière naturelle a même été aménagé pour limiter la consommation énergétique.

Côté isolation, un triple vitrage a été adopté. Au cœur de la maison, un local technique renferme plusieurs des composantes stratégiques de la maison : le système de ventilation, le dispositif de recyclage des eaux savonneuses... Une maison ingénieuse pour produire plus d'énergie qu'elle n'en consomme. Satov se projette dans l'habitat de demain.

Portes ouvertes jusqu'au 23 septembre dans le cadre de la Semaine mondiale du bâtiment durable.

Ouest France - 20.09.2012

le Courrier vendéen
hebdomadaire régional d'information

Saint-Gilles-Croix-de-Vie

Semaine mondiale du bâtiment durable

Satov présente sa maison de demain

Satov lance sa maison "Tendance 2020"

Dans le cadre de la semaine mondiale du bâtiment durable, la World Green Building Week, le constructeur Satov a inauguré sa toute nouvelle maison "Tendance 2020" dans la cité maritime. En présence des élus locaux, industriels, partenaires et artisans ayant collaborés au projet, le constructeur vient d'inaugurer une maison, certifiée NF HQE, labellisée BBC Effinergie et à énergie positive, éléments qui représentent une véritable avancée en matière de développement durable par la mise en oeuvres de matières premières et de matériaux innovants et performants. "Une maison qui produit plus d'énergie qu'elle n'en consomme n'est plus un rêve inaccessible. Après le test de notre première maison à énergie positive en 2010 à Challans, nous lançons aujourd'hui une maison à très haute performance énergétique, accessible à tous", précise Jocelyn Merceron de la Satov. "Cette maison répond d'ores et déjà à la règlementation de 2020. Cette maison répond véritablement aux enjeux environnementaux actuels et aux besoins d'un habitat sain, confortable, économique et écologique. Cette maison offre une qualité de l'air incomparable, apporte qualité de l'eau et économie, consomme peu et produit plus d'énergie qu'elle n'en consomme".

Courrier Vendéen - 27.09.2012

LES SABLES
Vendée Journal

Semaine mondiale du Bâtiment durable

Satov présente sa maison "tendance 2020"

Dans le cadre de la semaine mondiale du bâtiment durable, la World Green Building Week, le constructeur Satov a inauguré sa toute nouvelle maison "Tendance 2020" dans la cité maritime. En présence des élus locaux, industriels, partenaires et artisans ayant collaborés au projet, le constructeur vient d'inaugurer une maison, certifiée NF HQE, labellisée BBC Effinergie et à énergie positive, éléments qui représentent une véritable avancée en matière de développement durable par la mise en oeuvres de matières premières et de matériaux innovants et performants.

Satov lance sa maison "Tendance 2020"

"Une maison qui produit plus d'énergie qu'elle n'en consomme n'est plus un rêve inaccessible. Après le test de notre première maison à énergie positive en 2010 à Challans, nous lançons aujourd'hui une maison à très haute performance énergétique, accessible à tous", précise Jocelyn Merceron de la Satov. "Cette maison répond d'ores et déjà à la règlementation de 2020. Elle répond véritablement aux enjeux environnementaux actuels et aux besoins d'un habitat sain, confortable, économique et écologique. Cette maison offre une qualité de l'air incomparable, apporte qualité de l'eau et économie, consomme peu et produit plus d'énergie qu'elle n'en consomme".

Journal des Sables - 27.09.2012

Inauguration de la 1ère maison RT 2012 au gaz naturel en Vendée

26/12/2012, publié par l'équipe du blog | GrDF

Catégorie : Solutions gaz naturel et énergies renouvelables

Tweeter 5 J'aime

Jean-François Cerles, Directeur Territorial Régional de GrDF et Jocelyn MERCERON, Président Directeur Général du groupe SATOV, constructeur de maisons individuelles sur-mesure ont inauguré le 14 décembre dernier la première maison RT 2012 au gaz naturel certifiée NF HQE (Haute Qualité Environnementale) livrée en Vendée.

Le temps pluvieux n'a pas entaché le succès de cette inauguration ! Plus de 80 personnes – élus, artisans, promoteurs immobiliers.. – avaient fait le déplacement pour visiter cette 1ère maison RT 2012 livrée à Olonne-sur-Mer.

Avec cet événement, GrDF et le groupe SATOV souhaitaient démontrer une nouvelle fois leur volonté de collaborer ensemble, au cœur des territoires, pour construire des logements à très haute performance énergétique synonymes pour les clients de confort et de maîtrise des factures d'énergie.

La maison présentée à Olonne sur Mer répond en effet parfaitement aux exigences de la Réglementation Thermique 2012 qui sera applicable à partir du 1er janvier prochain. **Cette règlementation thermique**, issue du Grenelle de l'Environnement, **reprend la ligne directrice du label BBC**, fixant le niveau de performance énergétique à maximum 50 kwh/m²/an **tout en l'adaptant aux caractéristiques du projet (zone climatique, système de chauffage…). De plus, elle impose un coefficient Bbio (Besoin Bio-climatique)**, afin que le projet soit optimisé en termes d'orientation, de surfaces vitrées ou de besoins de chauffage.

Un bâti bioclimatique, associé à une solution « gaz naturel-solaire thermique » performante et optimisée permet ainsi d'annoncer une facture énergétique gaz annuelle estimée à moins de 600 €* par an *(consommation + abonnement)*.

Avec cette maison innovante et respectueuse de l'environnement, GrDF Ouest démontre une nouvelle fois que le gaz naturel est une énergie compétitive, complémentaire aux énergies renouvelables et répondant aux exigences environnementales.

** Selon l'étude thermique du cabinet PICARD JORE*

GRDF.fr - 20.12.2012

LES SABLES
Vendée Journal

Inauguration samedi dernier avec le groupe Satov

Une maison à très haute performance énergétique

Jocelyn Merceron, PDG du groupe Satov, et Jean-François Cerles, de GrDF, ont inauguré samedi dernier la première maison RT 2012 NF HQE à Olonne-sur-Mer. Une maison dotée d'une technologie solaire-gaz naturel innovante.

Avec cette première maison le groupe Satov confirme son intention de construire des logements à très haute performance énergétique. Jocelyn Merceron commente : **"La maison inaugurée aujourd'hui répond aux exigences de la réglementation thermique 2012 applicable au 1er janvier 2013. Cette réglementation thermique est issue du Grenelle de l'environnement".**

Pour le groupe Satov, ces nouvelles directives sont une chance : **"Un bâti bioclimatique associé à une solution "gaz naturel-solaire thermique" performante et optimisée permet d'annoncer une facture énergétique gaz annuelle estimée à moins de 600 euros, consommation et abonnement".**

Les élus présents n'ont pas manqué de souligner la qualité de la réalisation. Pour Gérard Faugeron, conseiller général, **"aujourd'hui à Olonne, c'est une véritable démonstration du savoir faire vendéen, un travail remarquable qui va dans le sens du progrès".**

Journal des Sables - 20.12.2012

ouest france

L'alternance pour une transition en douceur

L'entreprise Satov a anticipé le départ à la retraite de deux de ses salariés en recrutant des jeunes en formation par alternance.

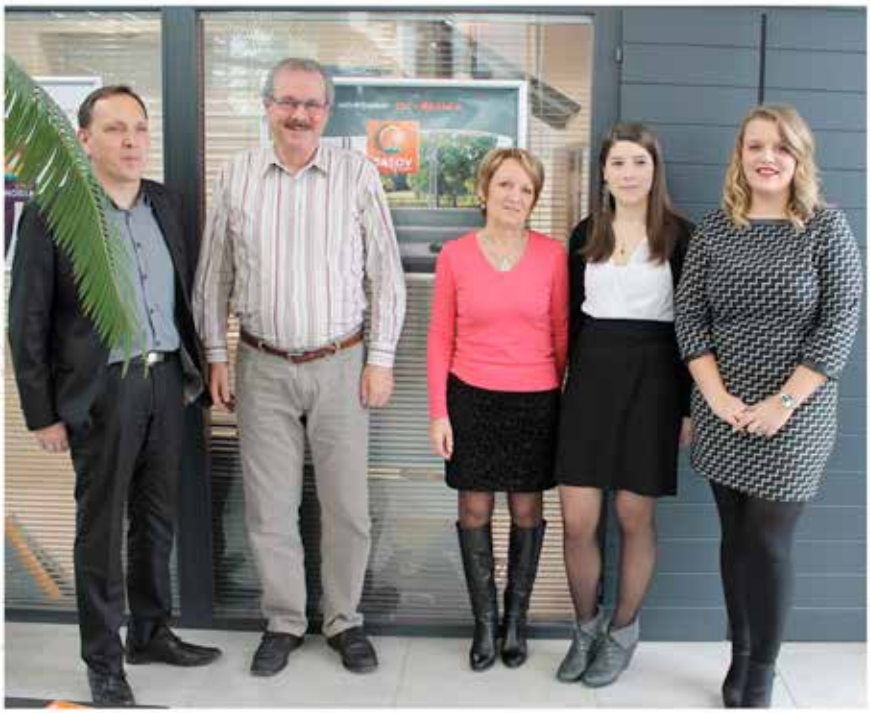

Jocelyn Merceron, Jacky Pouclet et Marie-Paule Dubreuil, avec Céline Wuyart et Alicia Gobron.

Pour l'entreprise de bâtiment, c'est une année de coopération intergénérationnelle dont se félicitent étudiantes, jeunes retraités et chef d'entreprise.

Pour Céline et Alicia, respectivement étudiantes en licence comptabilité et BTS négociation relation client, l'initiative présente plusieurs avantages : « **Appliquer directement ce que l'on voit en cours, avoir, tout en étant en formation, un statut de salarié en entreprise** » et surtout « **se préparer pour un poste qui va se libérer concrètement, ce qui est très motivant** ».

De leur côté, les deux désormais retraités, Marie-Paule Dubreuil, comptable dans l'entreprise depuis 1971, et Jacky Pouclet, au service commercial depuis 1982, ont apprécié d'accompagner les jeunes filles pour leur entrée dans la vie active : « **Un passage de témoin en douceur, où l'on donne, petit à petit, de plus en plus de responsabilités** » et un poste que l'on quitte le cœur plus léger.

Donnant-Donnant

Pour Jocelyn Merceron, le chef d'entreprise, la formation par alternance est un « **bon moyen d'effectuer la transition** », l'assurance d'un suivi et de jeunes collaborateurs ayant « **une bonne connaissance de la société. C'est donnant-donnant, avec une motivation importante des deux parties** ».

Ouest France - 29.01.2014

Journal du Conseil Général de la Vendée - Décembre 2014

Le journal du Conseil Général
Journal de la Vendée
Janvier 2015 / n°201

LA MAISON DE DEMAIN SE CONSTRUIT AUJOURD'HUI EN VENDÉE

DES MAISONS À ÉNERGIE POSITIVE À TREIZE-SEPTIERS

Dans quelques mois, sept nouveaux logements verront le jour à Treize-Septiers, dont cinq logements locatifs classés BEPOS, c'est-à-dire à énergie positive. « *Ces cinq logements sociaux produiront plus d'énergie qu'ils n'en consomment,* explique Jocelyn Merceron, pdg du constructeur Satov. *Pour parvenir à ce résultat, nous avons par exemple intégré du photovoltaïque dans les éléments de toiture. Ainsi, les pare-soleils, recouverts de panneaux photovoltaïques, protègent de la surchauffe en été et produisent de l'énergie pour chauffer la maison en hiver. À la fin du chantier, nous remettrons un document aux locataires pour leur expliquer comment bien utiliser leur logement ainsi qu'un carnet de santé pour le suivi de l'entretien de la maison. Pour être vraiment exemplaire, une maison à énergie positive doit avoir un coût raisonnable et être simple d'utilisation* ». Très innovant, ce programme est le fruit d'une démarche initiée par Vendée Habitat et la commune de Treize-Septiers avec l'aide du Conseil général.

La révolution de la domotique

Partir de chez soi et, en un clic, éteindre toutes les lumières, fermer les volets, baisser le chauffage et déclencher l'alarme. C'est possible avec la domotique. Cette révolution qui se développe à grand pas dans l'habitat vendéen apporte à la fois un confort supplémentaire, une sécurité optimale et de précieuses économies.

maisons SEPHORIA

LES SABLES
Vendée Journal

SEPHORIA LANCE LA TOUTE PREMIERE FASHION HOUSE

Un défilé de mode organisé par un constructeur de maisons individuelles

maisons SEPHORIA

En partenariat avec la Banque TARNEAUD, groupe SATOV a organisé sa 1re FASHION HOUSE à Olonne sur Mer le 27 mars dernier à l'occasion du lancement de sa nouvelle marque « maisons SEPHORIA ».

Tel un créateur de mode, le constructeur de maisons individuelles SEPHORIA a présenté lors d'un défilé de mode haut en couleurs sa toute nouvelle collection de maisons Printemps / Été 2014 au travers de la nouvelle collection DDP WOMAN et Black Cube, partenaires locaux de cette soirée.

En septembre 2013, le groupe SATOV décide de diversifier son offre en créant une nouvelle identité « ***maisons SEPHORIA*** », afin de mieux répondre à la demande des investisseurs et des primo-accédants sur le secteur de la Vendée et du Sud Loire.

Ils ont ainsi la possibilité de choisir leur futur logement parmi un catalogue de collections. Il s'agit de proposer un panel de maisons fonctionnelles, économiques, modulables et évolutives à petit prix, déclinées en styles et tailles. Respectant notre démarche qualité, toutes ces collections sont certifiées NF HQE et conformes à la RT 2012. *« Enfin une maison Haute Qualité Environnementale accessible à TOUS ! »*

Siège social groupe SATOV : 27 rte de la Roche - **85800 ST GILLES CROIX DE VIE**
Tél. 02 51 26 99 30

Nos Agences SEPHORIA : 2 bd Schweitzer - **85300 CHALLANS**
7 rd point du Moulin - **85470 BRETIGNOLLES SUR MER**

Journal des Sables - Avril 2014

LES SABLES
Vendée Journal

Le concept "Sephoria" désormais à Brétignolles

L'agence Sephoria vient d'ouvrir au rond-point du Moulin.

Sephoria est une nouvelle identité du groupe Satov qui a décidé de diversifier son offre pour répondre à la demande des investisseurs et des primo-accédants sur le secteur de la Vendée et du Sud-Loire. L'idée est de proposer à la clientèle un futur logement dans un catalogue de collections contenant un panel de maisons fonctionnelles, économiques, modulables et évolutives à petits prix, déclinées en styles et tailles. Toutes les constructions sont certifiées Haute qualité environnementale. Une nouvelle agence vient d'ouvrir à Brétignolles, Ludovic Lirot, chargé d'affaires la présente avec passion. Entouré d'Alexandra et Anne au marketting, ils font un travail de communication remarquable avec une appréciation complémentaire de la réalisation d'une maison, de sa conception jusqu'à la manière de l'habiter. L'accueil dans leur agence est atypique, feutré, un peu décalé, à la fois commerçant et humain. **"Je propose des maisons comme je conçois la vie, résume Ludovic Lirot. Elles sont faites pour abriter en harmonie toute la famille, parents et enfants et pour transmettre du patrimoine."**

L'agence vient d'être inaugurée au 7 rond-point du Moulin à Brétignolles-sur-Mer, en présence du PDG de la marque Jocelin Merceron et de ses nombreux partenaires.

• **Contact : 02 51 26 99 30**

Journal des Sables - 3 Juillet 2014

ALAXIA promotion

le Courrier vendéen
hebdomadaire régional d'information

Saint-Gilles Croix de Vie poursuit son urbanisation

Un quartier baptisé Les Vergers d'Eole va voir le jour

S'étendant sur plus de 1 000 hectares, la commune de Saint-Gilles Croix de Vie va connaître dans les prochains mois la création d'un nouveau quartier d'une superficie de 17,9 hectares à l'entrée sud, route des Sables-d'Olonne. C'est un vaste ensemble, baptisé Les Vergers d'Eole, qui va sortir de terre dans les prochains mois.

Michel Bousseau, adjoint en charge de l'urbanisme, suit de près le chantier des Vergers d'Eole

Au programme, extension de la zone artisanale de la Bégaudière, réalisation d'une coulée verte, construction de logements à vocation de mixité sociale, implantation de bureaux pour des activités tertiaires, et réalisation des nouveaux locaux de la brigade de Gendarmerie de Saint-Gilles Croix de Vie. "Ce projet s'étant sur une superficie avoisinant les 18 hectares", note Michel Bousseau, adjoint en charge de l'urbanisme. "La ville a procédé ces derniers mois à de nombreuses acquisitions foncières dans le secteur, et il ne nous reste que quelques terrains à acquérir pour l'agrandissement de la zone artisanale". En créant ce nouveau quartier, les élus ont pour volonté de créer "une mixité de fonctionnalités, avec un mélange habitat, commerce et bureaux pour en faire un quartier vivant". Ils souhaitent aussi réaliser "une nouvelle entrée de ville harmonieuse, avec un cahier des charges précis dans un style contemporain".

Habitat, bureaux, entreprises, commerces et services

C'est le promoteur Satov qui a été retenu par la municipalité pour la réalisation d'un vaste ensemble de logements sur cette zone. "Satov construira 96 logements en différentes tranches. 46 logements seront des maisons de ville dont 50 % sont réservées aux primo-accédants dans le cadre du Pass-Foncier". Ces constructions auront une architecture moderne, une densité importante pour économiser de l'espace et bénéficieront d'une démarche favorable pour les énergies renouvelable avec le label THPE (Très haute performance énergétique). Le long de la RD 38 bis, un ensemble immobilier de bureaux ou commerces au rez-de-chaussée et habitat à l'étage verra le jour. "Un lot accueillera aussi un hôtel ou un restaurant. Cela reste encore à définir".
Les travaux de construction de la nouvelle gendarmerie devraient débuter en mai pour s'achever fin 2010 début 2011. 33 logements de fonctions y seront attachés. "Concernant l'extension de la zone artisanale, nous avons reçu beaucoup de demandes aussi bien pour des nouvelles créations que pour des entreprises déjà existantes", ajoute Michel Bousseau. Enfin, une coulée verte aura pour vocation la séparation de cette zone avec l'habitat.

Évolution de la voirie actuelle

Pour pouvoir accéder à ce nouvel ensemble, une première voie d'accès a été percée du côté de la route de l'Aiguillon. "Celle-ci permettra de desservir l'ensemble du chantier. Elle sera à peu de choses près sous sa forme définitive". De cette nouvelle voie naîtra un rond-point en place sur la route de l'Aiguillon en bordure de l'actuelle zone de la Bégaudière. "Un autre rond-point sera réalisé sur la RD 38 bis au niveau de la rue de la Bégaudière une fois les travaux de la nouvelle Gendarmerie bien entamés. Celui-ci permettra la desserte sud de ce quartier. Le passage souterrain qui se situe sous la semi-rapide sera à terme interdit aux véhicules. Il servira de liaison piétonne et cyclable avec la création d'une nouvelle route qui rejoindra la rue de la Comue pour pouvoir se rendre à la plage directement".

Accession à la propriété : les projets en cours présentés

La ville de Saint-Gilles Croix de Vie a organisé une réunion de présentation des dispositifs d'aide à l'accession à la propriété, où 150 personnes ont répondu à l'invitation. Lors de cette réunion publique, trois promoteurs immobiliers étaient présents pour présenter leurs programmes s'intégrant pour partie dans cette démarche.
Comme l'a rappelé le maire en début de séance, "le Plan local d'urbanisme approuvé en septembre dernier prévoit, d'ici 2017, la réalisation de 10 % de logements aidés ainsi qu'un objectif de mixité sociale".
Pour répondre à cet objectif, le conseil municipal s'est appuyé sur les dispositifs développés par la loi "Engagement national pour le logement" du 13 juillet 2006. L'objectif de cette réunion a été de présenter concrètement les projets actuellement en cours et qui visent à promouvoir l'accession sociale à la propriété sur la commune.

Différents intervenants ont présenté les dispositifs d'aide à l'accession à la propriété

Cette politique sera mise en œuvre progressivement sur les dix prochaines années, ce qui permettra à la ville de s'adapter ou faire évoluer les dispositifs au regard de la réglementation en vigueur, ainsi qu'aux conditions économiques et sociales.
Aujourd'hui, trois opérations différentes ont été présentées au public présent, ainsi que les mesures d'accompagnement mises en œuvre pour pouvoir en bénéficier. La première concerne l'opération conduite par la société Interconstruction et Vendée Expansion sur le programme "Marais", situé en plein cœur de Saint-Gilles, rue Merveu, au sein de laquelle une petite dizaine de logements sont prévus, à l'accession aidée grâce à la diminution du coût du foncier par la ville.
La seconde opération concerne le quartier des Vergers d'Eole, opération conduite par la Satov dans le cadre de l'urbanisation d'un nouveau pôle urbain situé à l'entrée de Saint-Gilles, au niveau de la Bégaudière et de la RD 38 bis.
Enfin, Nexity était présent pour présenter des lots sur son opération dans le quartier du Sablais. Pour présenter ces mesures et projets, de nombreux partenaires ont été réunis comme l'Agence départementale pour le logement qui a présenté les dispositifs nationaux du pass foncier et du prêt à taux zéro majoré. Leur présentation a été complétée par le CCAS présent sur place qui aura pu remettre des dossiers de candidature aux personnes intéressées à l'issue de la réunion d'information.

Utile. *Plus de renseignements auprès de la mairie de Saint-Gilles Croix de Vie au 02 51 55 79 79.*

INFOSVILLE magazine

Magazine Infosville - Janvier 2009

URBANISME

Logements pour les jeunes actifs

L'accession à la propriété est un des objectifs premiers de nos concitoyens : elle permet aux ménages de créer le cadre de vie correspondant à leurs aspirations et leur assure l'autonomie et la sécurité qu'ils appellent de leurs vœux. Elle constitue un enjeu central au moment où la hausse des prix immobiliers et des taux d'intérêts pénalisent nombre de primo-accédants qui ne peuvent réaliser un projet de construction ou d'acquisition de logement neuf, en particulier dans les zones de forte tension.
Dans ce contexte, **la Ville de Saint Gilles Croix de Vie a souhaité développer une politique locale de l'habitat par le biais de ces nouveaux dispositifs d'accession à la propriété, et notamment de la majoration du Prêt à Taux Zéro et du PASS Foncier** prévus par la loi du 13 juillet 2006 portant Engagement National pour le Logement dite loi E.N.L.
La commune a signé le 27 juin dernier une convention avec l'Agence Départementale de l'Information sur le Logement de la Vendée (ADIL) qui sera en charge de l'instruction des demandes de subvention au regard des conditions d'éligibilité fixées par la loi.
Sont concernés par ce dispositif les " Vergers d'Eole " et le lotissement de la Cornue.

Infos

- *ADIL : permanence en mairie le 1er lundi du mois de 14h à 16h et le 3ème vendredi de 10h à 12h*
- *Ville de Saint Gilles Croix de Vie : Dossier à retirer au CCAS. Adjointe référente : Mme Marie-Christine SPECK qui reçoit sur rendez-vous (Secrétariat: 02.51.55.79.66)*

" Les Vergers d'Eole "

Le nouveau pôle administratif, qui sera réalisé le long de la route départementale 38 bis, a été baptisé " les Vergers d'Eole ". Le projet d'aménagement du site se compose de bâtiments destinés à des activités tertiaires, de logements et de la future gendarmerie dont le permis de construire a été déposé le 4 juin 2008.
Il vise à promouvoir le développement durable par le biais de la densification des constructions, d'un travail sur leurs orientations, l'utilisation de matériaux et techniques favorables aux économies d'énergies.
Ainsi, ALAXIA, la société de promotion du groupe SATOV, à qui le projet a été confié, prévoit pour ses logements au minimum l'application des principes de la réglementation à Très Haute Performance Energétique (THPE). Les liaisons douces seront également mises en valeur par la création d'une coulée verte au nord de cet îlot, directement desservie par une voie piétonne et cyclable.
Il s'agira donc d'un véritable lieu de vie. Une cinquantaine de maisons de ville, **de style contemporain**, seront construites sur ce terrain vendu par la ville. La moitié sera destinée à des primo-accédants qui pourront bénéficier du Pass Foncier, leur permettant d'accéder à la propriété pour le prix d'un loyer.
Une réunion d'information se fera en Mairie début septembre pour toutes les personnes intéressées.

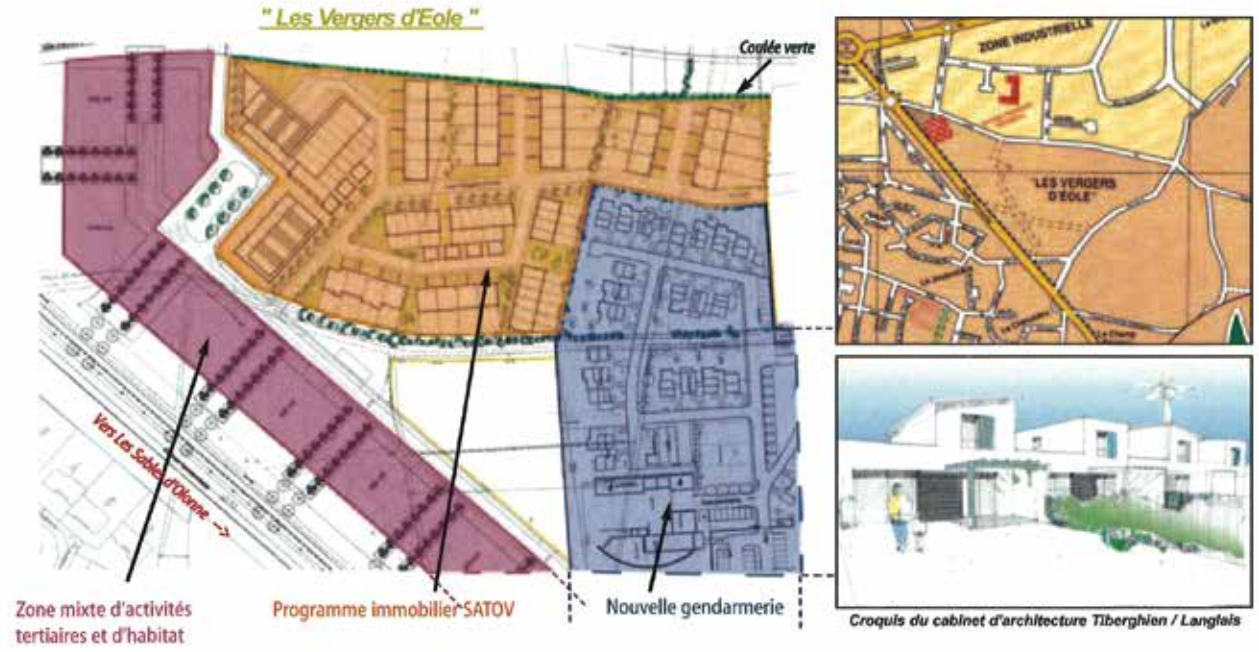

Croquis du cabinet d'architecture Tiberghien / Langlois

INFOSVILLE magazine

Magazine Infosville - Juillet 2009

Quartier des Vergers d'Eole

Nouvelle gendarmerie

Exactement cinq mois après la signature du permis de construire, les travaux pour la construction de la nouvelle gendarmerie ont commencé. Destinée à remplacer celle de la rue de la chaussée qui manquait de fonctionnalité et d'espace, cette caserne plus moderne abritera 621 m² de bureaux, un ensemble de 33 logements pour les gendarmes et leurs familles traité sous la forme d'un petit lotissement. Pour mémoire, il s'agit d'un partenariat public privé assez exemplaire. Pour Patrick Nayl, le maire, « ***la construction de la nouvelle gendarmerie est un projet important pour la vie de la cité. Il permet le maintien d'un service public de proximité.*** »

La fin des travaux est prévue pour juin 2010. Un rond-point donnant accès à ce nouveau quartier sera réalisé sur la route départementale. Lorsque les gendarmes déménageront, la municipalité a l'intention de vendre les logements de l'actuelle gendarmerie à de jeunes ménages dans le cadre des dispositifs aidés. Actuellement mis à disposition de la CDC Côte de Lumière, les bâtiments appartiennent à la ville.

Zone artisanale

Quatre entreprises artisanales vont prochainement s'implanter sur le secteur : les entreprises Guigné, Saint Gilles Automobiles, Scoot Gaz et Climat Uni'vert. Ces entreprises locales profitent toutes de l'opportunité pour créer des bâtiments plus grands et mieux adaptés à leur croissance. Route de l'Aiguillon, le chantier de l'entreprise Guigné est déjà bien avancé.

Logement : maison d'architecte nouvelle génération

Le pari lancé par le Maire de promouvoir l'aménagement urbain d'un lotissement éco-performant prenant en compte les nouvelles techniques de construction et destiné à 50% aux jeunes ménages, est en passe de réussir. Une dizaine d'entreprises locales ont conjugué leurs efforts et surtout mutualisé leurs compétences et leur expertise pour relever ce défi.

A l'initiative de la SATOV qui coordonne l'opération, une réunion de présentation à destination des professionnels a eu lieu à la Conserverie le 24 juin. Les participants venus nombreux ont été particulièrement séduits. Non seulement cette réalisation s'inscrit dans une démarche de Haute Qualité Environnementale (HQE) mais elle va beaucoup plus loin, atteignant le label BBC effinergie qui garantit 75% d'économie par rapport à la réglementation en vigueur : orientation optimisée, bâti performant, chauffage économique, capteurs solaires, isolation renforcée, vitrage 4/16/4 avec gaz argon et système Warm Edge, chaudière à gaz centralisée à condensation... Aucun logement à ce jour ne peut se valoir d'un tel niveau de performance !

Le Maire, Patrick Nayl, concluait cette réunion : ***« Grâce à la mise en réseau intelligente des entreprises, et au partenariat avec la ville, habiter les Vergers d'Eole à proximité des commerces, des écoles, à 10 minutes de la plage à vélo par la coulée verte devient un rêve accessible pour les jeunes ménages. Ils vont bénéficier en plus de conditions financières exceptionnelles : un prix de terrain inférieur au prix du marché grâce à la participation de la ville, un prêt à taux zéro doublé (PTZ), une TVA à 5,5% ainsi qu'une prime du Conseil Général et de la Ville ».***

Etre propriétaire et habiter Saint Gilles Croix de Vie, ce n'est plus réservé qu'aux autres !

le Courrier vendéen
hebdomadaire régional d'information

Courrier Vendéen- 20 Juin 2009

SAINT-GILLES

Les Vergers d'Eole
Le nouveau quartier ouvre ses portes ce week-end

Au mois de septembre débuteront les travaux d'une nouvelle zone d'habitation, située à proximité du rond-point de l'Europe. Ce projet immobilier, baptisé Les Vergers d'Eole, sera composé de 47 maisons, 43 appartements et bureaux répartis en trois immeubles. Il s'insère dans un programme de plus de 6 ha mené par la commune, qui indut également un pôle administratif, dont la nouvelle gendarmerie.

Le projet permettra à des jeunes de devenir propriétaires, puisqu'une vingtaine de logements seront éligibles au Pass-foncier, et dix bénéficieront du dispositif Plan locatif social (PLS).

Utile - *Portes ouvertes les 26, 27 et 28 juin à la zone de la Bégaudière, point Information.*

les vergers d'Éole
SAINT GILLES CROIX DE VIE

ALAXIA

Située route de La Roche à St-Gilles-Croix-de-Vie, Alaxia Promotion propose des maisons et appartements clés en mains. Dès cette année, les nouveaux programmes vont bénéficier de l'expérience de SATOV dont elle est filiale, pour intégrer les aspects HQE (Haute Qualité Environnementale) et BBC (Bâtiment Basse Consommation) avec notamment les Vergers d'Éole à St-Gilles-Croix-de-Vie.

les Vergers d'Éole, St-Gilles-Croix-de-Vie

Partie intégrante du nouveau quartier de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, cet ensemble comprend 46 maisons individuelles de 2 et 3 chambres et 3 immeubles de 14 appartements. Conçu par le cabinet d'architecture Langlais-Thiberghien, l'ensemble donnera naissance à un quartier résolument novateur et contemporain, tourné vers les préoccupations environnementales d'aujourd'hui et de demain.

Obligatoire à partir de 2012, les logements bénéficieront du label BBC Effinergie

Garantie d'une acquisition prenant en compte l'aspect patrimonial et environnemental et permettant à chaque acquéreur d'avoir une habitation très économe en énergie, garantie par les études thermiques préalables et le label remis à la livraison. Ce label permet de bénéficier des avantages fiscaux des bâtiments BBC.

Un lieu de vie pour tous et accessible à tous

Être propriétaire et habiter à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, ce n'est pas réservé qu'aux autres. Alaxia s'est engagée avec la commune de Saint-Gilles-Croix-de-Vie en réservant 23 maisons individuelles destinées à l'accession à la propriété des jeunes ménages primo-accédants grâce au Pass-Foncier. Ce dispositif très avantageux permet notamment à l'acquéreur de bénéficier d'une TVA à 5,5% et de différer le paiement du terrain après le paiement de la maison.

Outre le dispositif Scellier applicable sur ce projet, 10 logements bénéficieront du dispositif PLS. Très avantageux pour l'investisseur, il permet également au locataire d'obtenir des loyers encadrés plus accessibles.

Toutes les voies d'accès et les constructions permettent aux personnes à mobilité réduite un accès pratique, sécurisé et confortable.

Alaxia Promotion crée des espaces de vie agréables, parfaitement intégrés dans le voisinage urbain dans le respect de son environnement. Professionnalisme, qualité et rigueur sont les fondements de cette société novatrice.

N.Y.

Magazine des 4 saisons - Publi-reportage - Edition 2009

INFOSVILLE magazine

Magazine Infosville - Janvier 2010

Les Vergers d'Eole : métamorphose en cours

Le futur quartier des Vergers d'Eole est en pleine effervescence. Sur ces 6,5 ha verront le jour l'extension de la zone artisanale de la Bégaudière, un programme immobilier, des commerces et bureaux, une nouvelle caserne de gendarmerie, une résidence pour personnes âgées et à terme, le futur hôpital local.

La commercialisation des « Vergers d'Eole » a démarré

La Société ALAXIA (Groupe SATOV) et le cabinet d'architectes Tiberghien ont imaginé un programme immobilier à l'architecture contemporaine respectueux des grands principes environnementaux. Toutes les constructions seront conformes à la norme BBC (Bâtiment Basse Consommation), gage de performance énergétique. **Volonté forte de la municipalité, la recherche de mixité urbaine et sociale a également été prise en compte** dès la conception du projet avec une offre diversifiée, aussi bien en termes de coût que de typologie de logements. Ce programme, qui vise à offrir de nouvelles conditions de vie et d'habitat, sera composé de 41 appartements et bureaux, répartis en trois immeubles, et de 47 maisons de ville, dont 23 sont destinées aux primo-accédants. Il devrait ainsi permettre aux jeunes ménages de concrétiser leur projet en devenant propriétaires. Dans le cadre du dispositif Scellier, 19 logements seront mis en location avec des loyers plafonnés (Prêt Locatif Social).

LA NORME BBC

La loi de programmation du 3 août 2009 relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement oblige les logements neufs à se conformer à la norme du Bâtiment Basse Consommation à partir de fin 2012. Ainsi, les maisons et appartements, qu'ils soient individuels ou collectifs, ne devront pas consommer plus de 50kWhep par m² et par an (contre 150 à 230 kWhep par m² et par an pour un logement neuf actuellement).

La nouvelle gendarmerie sort de terre

La nouvelle caserne de gendarmerie est en cours de construction. L'augmentation de 20% de la population dans le canton cette dernière décennie et la création de la brigade nautique en 2004 nécessitaient des locaux plus spacieux. Le 11 septembre dernier a eu lieu la pose de la première pierre en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires. Cette nouvelle caserne communautaire (1) doit répondre pleinement aux nécessités opérationnelles des brigades territoriales et nautiques, aux attentes des familles et doit offrir un meilleur service à la population. Situé sur un terrain de 21.500m², elle accueillera 33 gendarmes et leur famille (621 m² de locaux administratifs et 33 logements).

(1) Projet piloté par la CDC Côte de Lumière

> Livraison prévue : 2ème trimestre 2011
> Maître d'ouvrage : AUXIFIP, Promoteur : SOCOGIM, Maître d'œuvre : Architecte TIBERGHIEN – LANGLAIS, Constructeur : SOGEA ATLANTIQUE – ADIM OUEST

Magazine Bouyer Leroux - Janvier 2010

ALAXIA ET DURET Promotion

ST-GILLES-CROIX-DE-VIE (85)

41 logements répartis en 3 immeubles

Promoteurs associés :
Alaxia et Duret Promotion

Architecte :
Tiberghien - Langlais à Saint Jean de Monts

BE Fluide : Picard Joré au Château d'Olonne

Entreprise de maçonnerie :
Billon SA à Givrand

Cette réalisation montre comment, grace à la brique, **un projet initié au niveau THPE peut être transformé en un projet BBC.**

Cette opération de 2 promoteurs locaux associés, Alaxia (Saint-Gilles-Croix-de-Vie) et Duret Promotion (Montaigu) consiste à réaliser 41 logements répartis en 3 immeubles, Les Vergers d'Eole. Elle a pour objectif de devenir le nouveau quartier dynamique de Saint-Gilles-Croix-de-Vie à proximité des commodités et de la plage. Chaque logement bénéficie d'un cadre agréable et privilégié au cœur de la station balnéaire.La particularité de ce projet est de disposer de commerces en rez de chaussée.

Ce Programme initié en 2007 était déjà thermiquement performant puisqu'au niveau THPE soit 20% de consommation sous le niveau réglementaire RT 2005.
Accompagné par le bureau d'étude thermique Picard Joré, les promoteurs ont revu par la suite le projet pour l'amener au niveau BBC.
La brique a permis de ne pas modifier les plans du projet.
Selon Williams JORE : la BGV Costo et les planelles permettent un traitement optimal des parois verticales.
Beaucoup de ponts thermiques sur les bâtiments : les planelles terre cuite ont permis de bien les traiter.
Autres composants : GR32 en 100 mm, plaque sur ossature, chaudière gaz collectif + ECS, VMC hygro B.

Cep (kWh/m²/an)

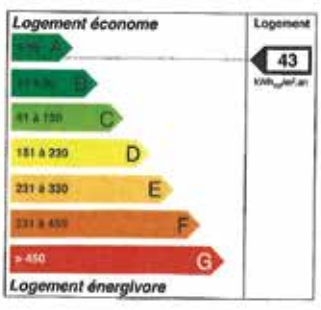

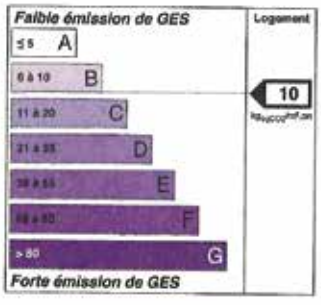

Ouest France - 21.01.2010

Balade dans le nouveau quartier des Vergers d'Eole

L'extension de la commune au nord-est devient concrète. Le point sur une zone de moins en moins virtuelle et qui va modifier bien des repères en ville.

Les chantiers sont ouverts entre la route dite semi-rapide qui contourne Saint-Gilles et la route de L'Aiguillon. Résidence de standing, appartements, gendarmerie, locaux administratifs... Le point sur un nouveau quartier en gestation.

Maisons et appartements

La norme du bâtiment basse consommation (BBC) est de mise pour le programme immobilier mené par la société locale Alexia, filiale du groupe Satov, et le cabinet tout aussi local d'architectes Tiberghien. Les travaux débutent le 15 février pour une première tranche de 18 maison et 17 appartements. À terme, le quartier comptera 47 maison et 41 logements collectifs dont 19 réservés à la location avec des montants de loyers plafonnés dans le cadre de la loi Scellier, « pour favoriser une mixité urbaine et sociale », souligne le maire, Patrick Nayl. Le rez-de-chaussée des immeubles devrait être aménagé en bureaux pour accueillir des activités tertiaires. Vingt-trois maisons sont également réservées à l'opération dite des primo-accédants pour favoriser l'accès à la propriété pour de jeunes ménages aux revenus moyens.

Nouvelle gendarmerie

L'opération est menée par la communauté de communes du Pays de Saint-Gilles qui louera ensuite à la gendarmerie. Sur une parcelle de 21 500 m², prendront place quelque 620 m² de locaux administratifs mais aussi 33 logements pour les militaires et leurs familles. Les travaux ont débuté après l'été et les brigades, territoriale et nautique, doivent emménager au cours du premier trimestre 2011.

Les locaux libérés aux Épinettes appartiennent à la Ville qui souhaite y transférer la Perception et réhabiliter les logements.

Hôpital local

Le conseil d'administration de l'hôpital local, suivant les conclusions d'un diagnostic le déclarant inadapté aux exigences actuelles, tant pour la structure de ses locaux que pour les possibilités d'aménagement, a décidé de faire déménager la structure. Rien que pour engager un dossier auprès des services de santé, il faut disposer d'un terrain. Une parcelle, cartes insuffisants, vient d'être acquise au voisinage des logements Satov et de la gendarmerie. Une autre est réservée sur la zone voisine, classée en aménagement différé (ZAE). Un hôpital local aux Vergers d'Eole, mais pas effectif avant 3 à 5 ans...

Résidence de standing

Domitys est un groupe spécialisé dans la résidence de standing pour retraités actifs. Les logements sont à proximité de plusieurs équipements : piscine, salle de sport, restaurants, secrétariat, services... Le terrain est acheté. Début des travaux après l'été pour 119 appartements.

Et aussi...

A l'ouest du nouveau giratoire reliant cette zone à la semi-rapide, un aménagement privé doit accueillir la laiterie qui déménagera de la route de La Roche, un magasin discount de l'enseigne Aldi et aussi quelques maisons.

Au nord, les terrains de la zone artisanale, voisins de ceux de l'hôpital et de Satov, entre la Coulée verte et la route de L'Aiguillon, appartiennent à communauté de communes du Pays de Saint-Gilles qui n'exclut pas d'y implanter ses futurs locaux administratifs.

Six parcelles qui restent à vendre le long de la semi-rapide, peuvent accueillir de l'activité comme des logements. Sur la zone artisanale la plus à l'ouest, un artisan spécialisé dans les cloisons sèches, un concessionnaire en scooter, un autre en automobile et un spécialiste en système de chauffage à basse consommation ont pris place.

Jean-François MARIVAL.

Aménagement de la zone des Vergers d'Eole

Au rez-de-chaussée, il y aura des locaux de bureaux ou autres activités tertiaires.

La gendarmerie et ses logements.

Des maisons modernes au Verger d'Eole.

ouest france

Les logements fleurissent au Verger d'Eole

La construction du nouveau quartier d'habitation voisin de la Bégaudière a débuté par une première tranche de 35 logements sur les 88 prévus.

Des maisons d'habitation à l'est de la voie dite « semi-rapide ». Voilà qui symbolise l'extension de la commune dans sa partie habitable. Au-delà de cette route départementale qui canalise la circulation automobile en dehors de l'agglomération, on ne trouvait guère, jusqu'à maintenant, que des locaux professionnels. Notamment la zone industrielle de la Bégaudière.

Accès aux jeunes

Au voisinage de la Bégaudière, un nouveau quartier entre en construction. Les premiers habitants emménageront au cours du premier semestre 2011.

La première pierre a été posée mardi soir. Jocelyn Merceron, pour le Alexia promotion, tenait la truelle. Patrick Nayl et Michel Bousseau, pour la municipalité, maniaient la pierre. Car la réalisation est commune. « **Nous avons adhéré à la volonté communale de favoriser le maintien d'une population relativement jeune** », explique Jocelyn Merceron.

Ce quartier doit « **permettre à des jeunes ménages, ayant même de petits revenus, de s'installer sur le littoral grâce au pass-foncier** ». C'est le montage qui compense le coût exorbitant du foncier aujourd'hui en bord de mer : un terrain moins cher, une TVA à 5,5 %, des aides de la commune et du conseil général, des prêts aménagés...

Maisons et appartements

La société Alexia, du groupe local de construction Satov, va ainsi construire sur cette zone, en bordure de la rue de L'Aiguillon, 88 logements estampillés du label Bâtiment basse consommation (BBC). « **Il s'agit de 47 maisons de ville et 41 appartements répartis en trois immeubles, non loin de la plage, des commerces et des ports et à deux pas du nouveau centre commercial Atlantis.** »

La première tranche a débuté en février par la voirie et les réseaux d'assainissement. Elle concerne 17 appartements et 18 maisons. « **Plus de 75 % de ces logements sont déjà réservés.** » Le groupe prévoit de livrer 22 autres logements pour le troisième trimestre 2011. Au total, un peu plus d'un quart des 88 logements seront réservés pour le pass foncier, censé favoriser l'accession à la propriété pour les revenus moyens, voire modestes.

Michel Bousseau, maire adjoint chargé de l'urbanisme, pose la première pierre en présence de Jocelyn Merceron (à droite).

Ouest France - 15.04.2010

Première de la première pierre

Naissance d'un nouveau quartier : les Vergers d'Éole

le Courrier vendéen
hebdomadaire régional d'information

Patrick Nayl, maire de Saint-Gilles Croix de Vie, et les représentants du groupe Satov, se sont réunis pour la pose de la première pierre aux Vergers d'Éole, nouveau quartier situé au sud de la commune non loin de la future gendarmerie. Un moment privilégié où les acteurs de ce projet ont pu rencontrer quelques-uns des futurs résidants éligibles au Pass-foncier, un programme destiné aux primo-accédants.

"Outre le fait d'agrandir le territoire urbain et d'optimiser l'environnement, la volonté première de la commune se rattache à favoriser le maintien d'une population relativement jeune. La réalisation de ce projet contribue à un meilleur équilibre social permettant à des jeunes ménages, ayant de revenus modestes, de s'installer sur le littoral grâce au dispositif du Pass-foncier pour les primo-accédants avec la TVA à 5,5 %, et un prêt Pass-foncier de 30 000 à 40 000 € plus des aides de la commune et du Conseil général", note Jocelyn Merceron, directeur de Satov.

La société Alaxia Promotion, du groupe Satov, s'engage à garantir 88 logements parfaitement éco-responsables, source réelle d'économie d'énergie. C'est la spécificité du label BBC Effinergie, pour Bâtiment basse consommation. Il s'agit de 47 maisons de ville et de 41 appartements répartis en trois immeubles. Le projet dispose d'une situation géographique privilégiée avec à quelques minutes à vélo ou à pied les plages, les commerces et ports. La viabilisation des voiries et les réseaux d'assainissement ont démarré début février pour la première tranche, soit 17 appartements et 18 maisons. Plus de 75 % des logements de cette première tranche sont réservés et devraient être livrés dans le courant du 1er trimestre 2011. Le promoteur anticipe les demandes et commercialise la deuxième tranche. Ce sont 22 autres habitations qui seront prêtes à l'emploi le 3e trimestre de l'année prochaine.

Pose de la première pierre aux Vergers d'Éole par Michel Bousseau, adjoint au maire en charge de l'urbanisme, et Patrick Nayl, maire de Saint-Gilles Croix de Vie, en présence de Jocelyn Merceron de la Satov

Courrier Vendéen - 29.04.2010

Solutions Viessmann pour maisons BBC

Viessmann a développé de nouveaux produits également pour le résidentiel, et renforcé leurs performances, en particulier pour offrir des solutions aux promoteurs immobiliers et les constructeurs de maisons individuelles ayant la volonté de réaliser dès maintenant des bâtiments basse consommation (BBC) : nouvelles chaudières murales à condensation de la gamme Vitodens, capteurs solaires Vitosol à tubes sous vide, panneaux photovoltaïques Vitovolt, nouvelle chaudière Vitoligno à granulés de bois, combinés compacts pompe à chaleur/préparateur d'eau chaude sanitaire Vitocal, combinés compacts chaudière à condensation/solaire Vitodens, nouvelles régulations Vitronic...

Viessmann est lauréat d'un appel à projets Prebat sur l'optimisation de la performance de l'eau chaude sanitaire, auquel il a répondu en association avec Tecsol. L'eau chaude sanitaire peut représenter 25 % de la consommation énergétique d'un logement et devenir le 1er poste de consommation dans un logement BBC. L'objectif est de développer des solutions solaires thermiques de type collectives individualisées, pour les bâtiments collectifs.

Communiqué de Presse Viessmann - Juillet 2010

BBC La brique prend les devants

Cet ensemble de logements collectifs en brique, conforme au label BBC, montre que ce matériau peut répondre aux exigences de la RT 2012. À condition de traiter efficacement les ponts thermiques et les points singuliers de l'enveloppe.

C'est un nouveau défi qu'est en train de relever le groupe Billon SA, spécialisé dans le gros œuvre, qui emploie près de 100 compagnons et intervient en Vendée, en Loire-Atlantique et dans les départements limitrophes. L'entreprise construit, depuis le printemps 2010, un ensemble de 41 logements en accession à la propriété, dans la station balnéaire de Saint-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée), avec une spécificité: le bâti est en brique – et conforme au label BBC. Ce choix constructif du promoteur Alaxia (groupe Satov) sera donc une illustration, par anticipation, de la capacité de ce matériau traditionnel à répondre aux exigences du label BBC, généralisé par la RT 2012 pour les logements neufs à compter du 1er janvier 2013. En application des prescriptions de l'étude thermique du projet, les bâtiments bénéficient d'une conception bioclimatique, qui optimise les apports solaires; ils sont construits avec de la brique rectifiée de 20 cm d'épaisseur, à laquelle s'ajoute un complexe isolant par l'intérieur de 12 cm, composé de plaques de plâtre doublées avec une laine de roche. L'enduit de finition extérieur, de 2 cm, porte à 34 cm l'épaisseur totale du mur. Précisons qu'il s'agit d'une brique d'une résistance thermique de 1 m².K/W et de résistance mécanique élevée, spécialement conçue pour reprendre les charges des niveaux supérieurs des bâtiments collectifs. Pour atteindre les performances énergétiques correspondant au BBC – soit une consommation en énergie primaire de 50 kWh/(m².an) au maximum – le projet mise aussi sur un bouquet d'équipements énergétiques: capteurs solaires pour la production d'eau chaude, et chaudière gaz à condensation assurant une production centralisée du chauffage (ainsi que le complément d'eau chaude si nécessaire).

1 et 2 MATÉRIAU TRADITIONNEL, la brique mise en œuvre sur ce chantier répond aux exigences du label BBC grâce à sa forte résistance thermique de 1 m².K/W ainsi qu'à sa résistance mécanique élevée.

PONTS THERMIQUES ET POINTS SINGULIERS

Pour Fabrice Guillet, directeur technique et commercial dans le groupe Billon SA, la conformité du gros œuvre aux exigences du label passe d'abord par un traitement efficace des ponts thermiques de liaison: «L'isolation thermique par l'intérieur crée automatiquement des ponts thermiques à la jonction des planchers et des murs, responsables d'un différentiel de température entre l'intérieur et l'extérieur. Il en résulte des déperditions thermiques incompatibles avec le BBC», explique-t-il. La solution mise en œuvre par l'entreprise consiste en une planelle isolante: le plancher en prédalles précontraintes, recouvertes d'une dalle de compression en béton, prend appui sur le mur de 15 cm, tandis qu'on vient maçonner une brique isolante de 5 cm dans l'espace laissé libre entre le nez de dalle et l'extérieur. Cette technique, qui interrompt le pont thermique, a aussi l'avantage d'offrir un parement extérieur homogène, composé du mur et de la planelle en brique, ce qui permet une parfaite réalisation de l'enduit de finition. Le deuxième ennemi du BBC, ce sont tous les éléments qui traversent l'enveloppe: gaines pour les câbles électriques, conduites d'eau, boîtiers de volets roulants, sans oublier les prises électriques… «Ils ne doivent en aucune façon laisser passer l'air, ajoute Fabrice Guillet. Voilà pourquoi les extrémités des gaines doivent être colmatées, et les boîtiers de volets roulants scellés dans la plaque de plâtre, et isolés à l'arrière par une injection de mousse polyuréthane.»

Dans une logique BBC, les points singuliers doivent donc être traités de manière très propre, et les réservations correspondre exactement aux dimensions demandées. Par exemple, la bande de dressement des baies doit être réalisée avec soin, pour que le menuisier puisse faire un joint tout à fait étanche à la pose des fenêtres. «La brique rectifiée, dont la pose collée impose déjà des tolérances faibles et une mise en œuvre rigoureuse, se prête bien à la réalisation d'une enveloppe performante», assure Jean Avelez, directeur général de Billon SA. Mais il faut que le second œuvre partage avec le gros œuvre la même attention au respect de l'enveloppe.

Pour que tous les métiers impliqués prennent conscience de cette problématique, un test d'étanchéité a été réalisé à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, dans un appartement témoin du premier bâtiment – test qui s'est révélé concluant. La brique sera donc bien au rendez-vous de la RT 2012. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

UMGO-FFB (Union de la maçonnerie et du gros œuvre), tél. : 01 40 69 51 59, www.umgo.ffbatiment.fr

Saint-Gilles-Croix-de-Vie

La vie s'installe aux Vergers d'Eole

Le nouveau quartier à l'est de la route départementale dite semi-rapide a livré, la semaine dernière, sa seconde tranche de logements à ses habitants.

Courrier Vendéen
19.12.2011

Son architecture novatrice n'avait pas fait l'unanimité lors de la présentation du projet, mais le nouveau quartier des Vergers d'Eole, le long de la route départementale 38 bis, vit depuis quelques mois et surprend agréablement par son esthétisme coloré et sa modernité.

Le lotissement réalisé par le promoteur local Alaxia-Satov, prévoit à terme 47 maisons et 41 appartements. La seconde tranche est quasiment terminée. Une chaudière collective alimente l'ensemble.

Les premiers habitants avaient emménagé juste avant l'été dans 18 maisons de ville et 17 appartements au label BBC (Bâtiment basse consommation). « **La commune souhaitait un quartier avec de la mixité sociale et un respect de l'environnement** », expliquent les maires adjoints chargés de l'urbanisme et des travaux, Michel Bousseau et Jean-Marie Guionnet. En proposant du logement locatif, de l'accession à la propriété avec les avantages accordés aux jeunes ménages avec le pass-foncier, des ventes soumises au dispositif de la Scellier qui induit des mises en location à l'année, c'est un quartier dont la population permanente est escomptée à quelque 300 habitants.

Une seconde tranche de logement a été livrée la semaine dernière à ses occupants. Ce nouveau quartier vivait déjà puisque des enseignes y sont implantées et que des espaces de bureau ou commerces, de 63 m² à 127 m², sont proposés au rez-de-chaussée des immeubles.

Visite guidée Jocelyn Merceron d'Alaxia Promotion (à droite) pour les élus municipaux.

Cette zone a déjà accueilli en début d'année le nouveau casernement de la gendarmerie. Les travaux ont aussi débuté, avec la récente pose symbolique de la première pierre d'une résidence de standing pour seniors de 119 appartements d'une à trois pièces, sur 8 400 m².

Dans les années à venir, l'hôpital local doit y déménager, tout comme le siège de communauté de communes du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, certes décidée mais dont l'implantation à cet endroit attend encore une adhésion unanime des élus municipaux délégués à la Cdc.

▶ Vidéo
sur www.ouest-france.fr/saintgillescroixdevie

Le verger d'Eole ouvre 88 nouveaux logements

La dernière tranche du programme immobilier des « Vergers d'Eole » vient d'être livrée. Parmi les habitants de ce nouveau quartier, un certain nombre de primo-accédants.

Ouest France - 30.07.2012

En 2007, Saint-Gilles-Croix-de-Vie lançait le projet de quartier des Vergers d'Eole, avec deux objectifs : développer, sur une zone de près de deux hectares, un quartier d'architecture contemporaine, et y accueillir de jeunes ménages. Après un permis de construire obtenu en 2009, et une première tranche de logements livrée en mars 2011, le projet vient de se finaliser avec la livraison des sept dernières maisons dans un quartier qui surprend agréablement par son esthétisme coloré et sa modernité.

88 nouveaux logements

2 126 jours après le lancement de l'opération, le nouveau lotissement, réalisé par la société Alaxia du groupe local de construction Satov, comporte 47 maisons de ville et 41 appartements, répartis en trois immeubles. Sur ces 88 logements, réalisés par des entreprises locales du canton, 86 sont en résidence principale, et tous sont estampillés du label BBC, bâtiment basse consommation, source de réelles économies d'énergie, divisées par quatre en moyenne.

Une population jeune

Le souhait des élus locaux était de voir s'installer des jeunes, même avec des revenus modestes, pour favoriser la mixité sociale et générationnelle. Pari gagné. Avec une moyenne d'âge de 32 ans dans les maisons, et 35 dans les appartements, et plus d'une trentaine d'enfants au total. On notera également que quinze maisons ont été acquises par des primo-accédants, et neuf sont en PLS, Prêt locatif social.

Audrey et Michael, nouveaux propriétaires, en compagnie du maire Patrick Nayl, de l'architecte Alexandre Langlais du projet, et de Jocelyn Merceron, PDG du groupe Satov.

Un jeune couple ravi

Audrey, 22 ans et Michael, 27 ans, viennent de recevoir les clefs de leur maison. « **Nous travaillons à Saint-Gilles dans la restauration et étions locataires depuis trois ans. Nous cherchions à acheter notre logement, mais ici, ça nous paraissait impossible,** expliquent-ils. **Grâce à ce projet, nous allons payer un peu plus qu'en location, mais compte tenu des économies d'énergie, il y aura finalement peu de différence.** »

Comme eux, quatre primo-accédants viennent de s'installer dans ce nouveau quartier, grâce aux dispositifs de type Pass-foncier ou prêt à taux zéro, et à une politique tarifaire volontaire.

INFOSVILLE magazine

Magazine Infosville - Juillet 2013

Les derniers logements livrés aux Vergers d'Eole par la SATOV

Le 3 octobre 2007, la Ville lançait au sud de la commune le projet des « Vergers d'Eole », un nouveau quartier à l'architecture contemporaine destiné en priorité à l'habitat principal, et plus particulièrement aux jeunes ménages. En effet, dans le cadre des engagements pris entre l'entreprise locale SATOV et la commune, de nombreux logements avaient été réservés aux primo-accédants avec des tarifs différenciés, par le biais des dispositifs de type Pass-foncier ou Prêt à taux zéro, mais également grâce à une politique tarifaire volontaire.

Lors de la remise des clés aux nouveaux propriétaires des 7 dernières maisons, Jocelyn Merceron, le jeune patron de la SATOV précisait :

« Monsieur le Maire, il y a très exactement 2126 jours que vous m'avez confié cet important chantier... je suis fier et heureux de vous dire que si le pari était risqué, il est aujourd'hui gagné ».

SATOV a construit 88 logements labellisés BBC : 47 maisons de ville et 41 appartements répartis en trois immeubles. Sur les 41 appartements, 40 sont actuellement occupés en résidence principale par des personnes dont l'âge moyen se situe autour de 35 ans. En ce qui concerne les maisons, 46 sont des résidences principales et la moyenne d'âge y est de 32 ans.
A noter également que 24 maisons ont été acquises par des primo-accédants dans le cadre des dispositifs prévus pour l'accession des jeunes ménages à la propriété.

Le Maire, Patrick Nayl, a félicité la SATOV et les différentes entreprises pour ***« cette opération bien maîtrisée et en tous points conformes aux engagements signés avec la ville ». « Le pari était difficile pour vous, il était aussi risqué pour nous »***, comme peut en attester Michel Bousseau, l'adjoint à l'urbanisme et aux travaux. ***« Puisse la belle réussite de ce projet profiter aux nouveaux habitants à qui nous souhaitons la bienvenue dans notre cité maritime ».***

EOLIA promotion

ouest france **Saint-Gilles-Croix-de-Vie**

Ouest France
Février 2010

Le résidence Perle océane densifie le centre-ville

Après 16 mois de travaux, la résidence Perle océane, rue Pasteur, vient d'accueillir ses premiers locataires ou propriétaires. Elle a été inaugurée jeudi.

Une résidence grand confort

Le projet a été porté par Jocelyn Merceron (Satov) et Alain Duret, associés au sein d'Eolia. Perle océane comprend deux bâtiments et est composée de 30 appartements de standing, du T1 au T4, de 40 à 105 m², sur deux ou trois étages, avec des terrasses de 8 à 67 m², et pour certains, une vue panoramique. La résidence est équipée d'ascenseurs, vidéophones, garages doubles et parkings privatifs. Les travaux de voirie autour de la résidence vont bientôt débuter et pourraient se terminer au cours de l'été.

L'environnement pris en compte

Tous les logements sont labellisés BBC (bâtiments basse consommation) Effinergie, avec une orientation optimisée, une conception architecturale bio climatique, une isolation thermique renforcée et l'utilisation de matériaux et équipements performants. « **Nous avons anticipé les normes BBC qui sont devenues obligatoires en janvier 2013** », explique Jocelyn Merceron.

Et la construction même de la résidence s'est faite dans un esprit « écologique », avec le tri des déchets industriels : une grande première pour les artisans qui ont « **bien joué le jeu** » et, au final, une opération gagnante tant, du point de vue environnemental, avec 95 % des déchets recyclés, qu'économique.

Des logements au cœur de la ville

Le maire, Patrick Nayl, s'est félicité de ce projet « **dans un quartier agréable, à deux pas des commerces et du cinéma.** » Un emplacement en centre-ville qui est une chance pour les nouveaux propriétaires. Ainsi, Léon et Françoise, Vendéens d'origine, devenus Bretons pour leur travail, ont acquis un logement dans la résidence. « **Nous souhaitons en faire notre résidence principale, même si nous avons gardé notre pavillon pour le moment. Nous sommes très contents de la prestation et de l'emplacement, au cœur de la ville.** »

Même discours chez Annette et Pierre, Parisiens d'origine, qui vivent ici depuis 2005 et se réjouissent de voir leurs parents occuper bientôt l'appartement : « **C'est sécurisant pour des personnes âgées. La proximité et la qualité de vie ici sont autant d'atouts qui les ont décidés.** »

Jocelyn Merceron (Satov), Michel Bousseau, adjoint à l'urbanisme, Alain Duret, promoteur, et Patrick Nayl, maire, devant la résidence, Perle océane, rue Pasteur, côté Saint-Gilles.

ouest france **Saint-Gilles-Croix-de-Vie**

Valoriser et recycler les déchets de chantier

Les chantiers du bâtiment sont les plus gros générateurs de déchets. Une sorte d'union locale s'organise pour le tri et la valorisation de ces ordures d'un genre particulier.

Avec une production de 40 millions de tonnes par an en 2007, la Fédération française du bâtiment est le premier producteur de déchets en France. La mise en place d'un tri vise à réduire le coût de leur traitement et à anticiper de nouvelles contraintes réglementaires.

Grâce à un partenariat avec Tripapyrus, entreprise de recyclage basée à L'Aiguillon-sur-Vie, la Satov a décidé de faire de « Perle Océane », en plein cœur du centre-ville, un chantier test en la matière.

Un tri sur place

« Sur les chantiers précédents, nous avions une benne tout venant, pour tous les déchets, explique Jocelyn Merceron. **Désormais, le tri se fait sur place. »** L'entreprise Tripapyrus met à disposition des conteneurs spécifiques : « big bags » (gros sacs) pour le plastique, les cartons, le polystyrène, et bennes compartimentées pour le bois, les gravats, le plaque de plâtre. **« Cela nous permet une collecte double : les moyens légers en camionnette, avec moins de consommation et de rejets de CO^2, et les plus lourds en camion »,** commente Pierre de Font-Réaulx, de Tripapyrus. **« Et, 95 % de nos déchets sont recyclés »,** ajoute-t-il, contre 30 % sur un chantier classique.

Un travail d'équipe

Si la volonté du donneur d'ordres, Satov, est essentielle à la réussite du projet, la participation de tous est indispensable. Les gens de chantier doivent, en effet, prendre de nouvelles habitudes. **« C'est pour cette raison que nous organisons des réunions de concertation et d'information afin que chaque ouvrier soit partie prenante. »** Un marché est alors passé avec l'équipe : le travail est facilité grâce à des contenants adaptés, mis en place aux endroits stratégiques, mais, en contrepartie, le tri doit être parfaitement réalisé.

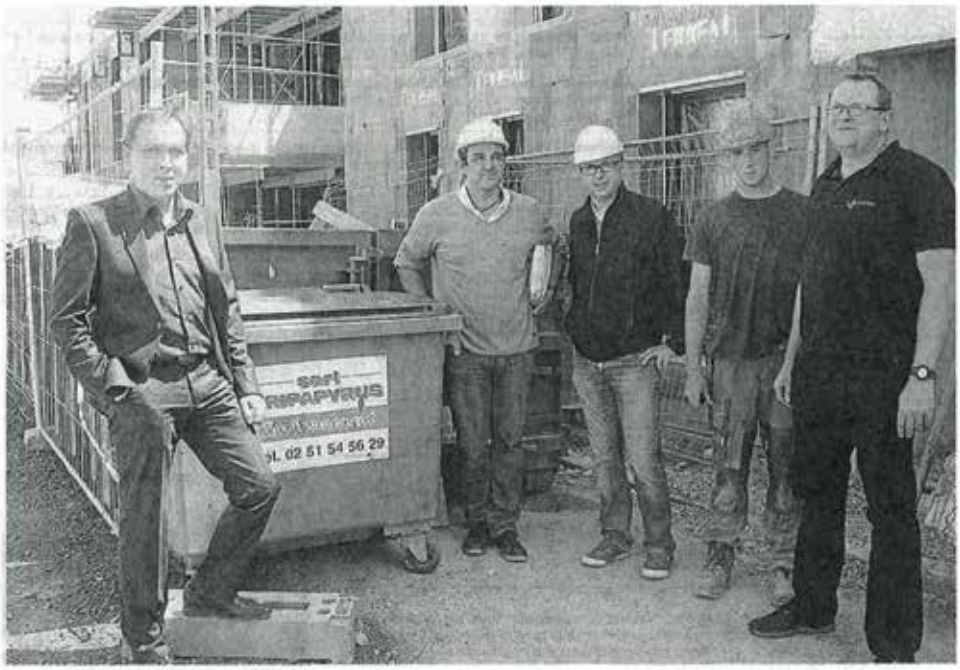

Les acteurs de l'opération devant les bennes : Jocelyn Merceron, directeur de la Satov, David Guigné, plaquiste, Jérôme Simon, surveillant des travaux, Cédric Martin, chef de chantier et Pierre de Font-Réaulx, directeur adjoint de Tripapyrus.

La Ville soutient l'opération financièrement en réduisant le coût d'occupation des bennes spécifiques sur la voie publique. De leur côté, les artisans, qui ne ramènent plus leurs déchets chez eux, **« semblent apprécier le temps gagné le soir en rentrant ».** Et, de l'avis du maçon, Cédric Martin, **« le chantier est beaucoup plus propre »,** ce qui réduit la pénibilité des tâches et devrait dégager un autre gain de temps en fin de réalisation. Un bilan sera alors effectué, l'objectif étant de montrer que ce nouveau type de tri est non seulement bon pour l'environnement, mais aussi économiquement intéressant.

Ouest France - 25 mai 2012

I-RENOV rénovation

SAGERET
Le bon réflexe pour vos recherches BTP

Sageret - 19 Mars 2010

3 premiers certifiés NF Maison Rénovée

PARIS, VENDREDI 19 MARS 2010 I © 2010 SAGERET

3 premiers certifiés NF Maison Rénovée

La remise des 3 premières attestations de certification NF Maison Rénovée s'est déroulée ce matin, à l'occasion du salon Rénover au Parc des Expositions de Paris, Porte de Versailles.

Coup de projecteur sur les 3 premières entreprises certifiées :

► **SATOV, avec la marque I.Rénov**
Titulaire du droit d'usage de la certification NF Maison Rénovée démarche HQE

Activité : Rénovation énergétique, restructuration, extension

Siège : Saint-Gilles-Croix-de-Vie (85)

Zone de couverture : Vendée (85)

Nombre de salariés : 29

Jocelyn Merceron, Président Directeur Général déclare : "*Rapidement après la création d'I.RENOV', nous avons décidé d'étendre notre stratégie à une démarche qualité novatrice, la certification NF Maison Rénovée.*
En effet, comme nous l'avions déjà fait avec MAISONS SATOV, nous avons choisi d'encadrer notre démarche environnementale par la certification pour optimiser la qualité de nos réalisations tout en répondant aux exigences d'une clientèle de plus en plus soucieuse de l'environnement. NF Maison Rénovée et son option démarche HQE, nous offraient un socle idéal pour concrétiser ce projet.
Aujourd'hui titulaires du droit d'usage de cette marque, nous sommes fiers d'être les premiers professionnels de la région Pays de la Loire, et parmi les trois premiers en France, à nous inscrire dans cette démarche officielle et unique sur le secteur, reflet d'un marché en pleine évolution."

Exemple d'opération *:*
Restructuration et rénovation énergétique d'une ferme habitable à Saint-Gilles-Croix-de-Vie (85)

Certification

Qualité globale et durable...

Pour le neuf et la rénovation aussi !

Aujourd'hui, les professionnels de la construction peuvent s'engager dans la voie de la qualité globale, environnementale et de la performance énergétique certifiée pour une amélioration pérenne des maisons individuelles et pour le développement de leur propre entreprise... sur le marché du neuf et de la rénovation.

En effet, la certification et les labels associés officialisent la démarche du professionnel comme celle du client et permet de bénéficier des aides financières.

Ainsi, Céquami (Certification Qualité en Maisons Individuelles) délivre les certifications NF Maison Individuelle et NF Maison Individuelle démarche HQE, NF Maison Rénovée et NF Maison Rénovée démarche HQE ainsi que le label "Haute Performance Energétique" dont le plus haut niveau BBC-effinergie pour les maisons basse consommation. Il délivre également la certification "Maison Haute Performance Energétique" pour une démarche maison par maison.

En qualité d'organisme certificateur, Céquami est accrédité par le Comité Français d'Accréditation (COFRAC) qui atteste de son impartialité, de sa neutralité et de son indépendance.

La certification, un outil métier pour un ouvrage certifié.

La certification d'ouvrages est une démarche volontaire du professionnel, destiné à faire connaître les qualités essentielles d'un produit et à les faire valider et contrôler par un organisme impartial et indépendant. Elle certifie le résultat, c'est-à-dire la qualité du produit final.

L'originalité de la certification NF en maisons individuelles est d'associer à la fois la qualité d'organisation et la qualité du service pour attester de la qualité du produit.

En neuf comme en rénovation, la certification est une démarche qualité officielle qui repose sur un guide de bonne pratiques, adapté aux nouveaux enjeux du marché et aux attentes des particuliers.

Par exemple, pour la rénovation des maisons individuelles, la nouvelle certification NF Maison Rénovée apporte un grand nombre de réponses : vision globale, prise en compte de l'existant, interlocuteur unique, intervention coordonnée des différents corps de métiers, réduction de la consommation énergétique, attestation de la performance, garantie objective sur la qualité globale ...

Au niveau performance, toute rénovation certifiée doit conduire a minima, à l'amélioration d'au moins une classe et à l'atteinte au moins de la classe C de l'étiquette énergie. Elle peut également être associée, en option, à la démarche HQE et / ou à un label "haute performance énergétique rénovation" comprenant deux niveaux (HPE rénovation et BBC-effinergie rénovation).

Rapidement adoptés et appliqués, cette démarche constitue pour soutenir et accompagner les professionnels comme les particuliers dans cette nouvelle voie de la qualité globale et durable.

Céquami, aux côtés des professionnels

La certification NF Maison Individuelle et son option démarche HQE est fondée sur un référentiel qui fixe les critères à respecter pour apporter la preuve de ses exigences à son client. Dans sa volonté d'accompagner les constructeurs dans la maîtrise de la qualité grâce aux missions d'audit d'organisation et de vérification des chantiers réalisés dans le cadre de la certification, Céquami complète ses services par une plate-forme d'échanges qui se traduit par une panoplie d'outils concrets mise à la disposition exclusive des constructeurs NF tels que l'observatoire des pratiques sur la base des 2600 vérifications de chantiers annuelles, un outil d'évaluation de la qualité environnementale selon les 14 cibles de la démarche HQE, une veille technique et réglementaire, des formations, la mesure et l'évolution de la satisfaction des maîtres d'ouvrage. L'ensemble de ce dispositif conduit à une très grande réactivité vis-à-vis des constructeurs qui leur garanti des prestations uniques pour exercer au mieux leur métier.

La certification NF Maison Rénovée. Cette certification constitue une réponse structurante aux nouveaux enjeux du marché de la rénovation : interlocuteur unique, évaluation de l'existant, approche multicritères, intervention coordonnée des différents corps de métiers, réduction de la consommation énergétique, attestation de la performance et de la qualité globale, ... A travers elle, les professionnels peuvent diversifier leur activité, développer de nouvelle compétence et savoir-faire, se mobiliser autour d'un objectif commun pour une rénovation globale, menée contractuellement et en toute transparence pour le Maître d'ouvrage. Elle permet véritablement aux professionnels en charge de la rénovation d'attester de leur capacité à mener à bien une rénovation de qualité, en cohérence avec les pratiques courantes, la législation, les enjeux environnementaux, les attentes et les moyens des particuliers. Ce dernier bénéficie notamment d'un repère fiable lui permettant d'identifier plus facilement des professionnels engagés dans un processus de qualité.

A ces certifications s'associe un des 5 niveaux du label de performance énergétique dont BBC-effinergie, délivré par Céquami.

Les trois premiers professionnels porteurs de la marque NF Maison Rénovée depuis le 3 mars 2010

En Vendée, Satov, avec la marque I.Rénov, titulaire du droit d'usage de la certification NF Maison Rénovée démarche HQE. Adhérent de l'UCI

En Rhône-Alpes, Rénovert, titulaire du droit d'usage de la certification NF Maison Rénovée. Adhérent de l'UCI.

En Franche Comté, Terre Neuve Energy, titulaire du droit d'usage de la certification NF Maison Rénovée démarche HQE.

Le 19 mars dernier à l'occasion de la présentation des premiers professionnels qui ont obtenu la toute nouvelle certification NF Maison Rénovée et son option démarche HQE, Céquami pour les certifications d'ouvrage en maisons individuelles neuves et existantes et Qualibat pour les certifications d'acteurs ont annoncé leur partenariat en faveur de la démarche qualité des entreprises du bâtiment au service des particuliers.

Ce partenariat vise, dans un premier temps, à formaliser un dispositif permettant aux entreprises certifiées "Rénovation énergétique" par Qualibat, de bénéficier d'un accès et d'un suivi de la certification NF Maison Rénovée tenant compte de leur compétence métier reconnue.

Céquami - Mars 2010

Rénovim - Avril 2010

enjeux
Labels

Cette certification porte sur la maison elle-même, après-travaux. Pour en avoir l'usage, les professionnels s'engagent à atteindre la classe C.

La certification « NF Maison Rénovée »

Créée, expérimentée et développée par l'organisme certificateur d'ouvrages Cequami, filiale du CSTB et de l'association Qualitel, la certification « NF Maison Rénovée » est plutôt atypique puisqu'elle estampille en premier lieu la qualité de rénovation énergétique d'un bâtiment. Cependant, la marque est portée par des professionnels qualifiés et audités qui en détiennent le droit d'usage. « *La certification NF Maison Rénovée a la spécificité d'associer à la fois la qualité de l'organisation du professionnel, la qualité du service rendu au client et la qualité technique de la maison rénovée* », précise Christophe Bonnavent, directeur général de Cequami. Un partenariat avec Qualibat a parallèlement été mis en place. « *Si une entreprise qualifiée en rénovation énergétique par Qualibat souhaite accéder à la certification NF Maison rénovée, Cequami tient compte des contrôles déjà effectués. Cette qualification n'est pas obligatoire, mais "facilitante"* », poursuit Christophe Bonnavent. Les professions concernées sont variées : architecte, artisan, entreprise générale, constructeur, bureau d'études, expert…

> Le principe

« *La certification d'ouvrage NF Maison Rénovée atteste simultanément, en rénovation individuelle, de la qualité de l'organisation du professionnel, de sa relation client, de la performance et de la qualité technique des maisons rénovées* », explique-t-on chez Cequami. Il s'agit donc bel et bien pour la structure d'être le « chef d'orchestre » de la rénovation : évaluation de l'existant, conseils techniques et financiers en conséquence, organisation du chantier, engagement sur les performances après travaux, réalisation et coordination des travaux et contrôle de ces derniers une fois achevés. Le professionnel disposant du droit d'usage de la marque « NF Maison Rénovée » de Cequami s'engage a minima à faire atteindre au bien certifié la classe C après travaux (soit une consommation énergétique inférieure à 150 kWh/m².an). D'autres niveaux de performance peuvent être visés dans le cadre du dispositif : THPE rénovation, BBC Effinergie rénovation, HQE. « *Nous sommes l'un des deux organismes conventionnés par les Pouvoirs publics pour délivrer ces labels, dans le cadre des arrêtés du 29 septembre 2009 (lire Rénovim n°1).* »

> Combien de labellisés ?

En mars 2010, seules trois entreprises avaient été intégrées à la démarche de Cequami. Objectif : 20 entreprises d'ici à la fin 2010.

> Les critères requis

Une fois le dossier de demande d'admission à la certification déposé, un audit sur site ainsi que des visites de chantier sont organisés avant le passage en comité d'application.
L'audit permet de contrôler que les trois domaines d'exigences indissociables (« qualité de l'organisation des moyens et du professionnel », « qualité des services et du suivi client » et « qualité technique des maisons rénovées ») sont remplis. Si c'est le cas, le professionnel est titulaire pour trois ans du droit d'usage de la marque et éventuellement de ses options. Respectivement 6 et 18 mois après l'admission, une mission de confortation et un audit de suivi sont programmés.

> Le financement

Le coût de la certification varie entre 2 360 et 3 540 euros HT, en fonction de la taille de l'entreprise. Il faut ajouter à cette somme environ 2 000 euros tous les 18 mois pour l'audit ainsi qu'un droit d'usage pour chaque chantier, variable selon le montant des travaux. Des suppléments sont à prévoir en cas d'options supplémentaires (THPE rénovation, BBC rénovation, HQE).

> Les « plus »

« *Notre certification est suivie et encadrée par Cequami, un organisme déjà référent dans le secteur de la construction neuve, via la marque NF* », indique Christophe Bonnavent. ●

« L'audit nous a permis de mieux nous structurer »

Alban Mercieron, chargé de projet Irenov, filiale du constructeur de maisons individuelles Maisons Satov. « Nous disposions déjà de la qualification "NF HQE" de Cequami pour nos maisons. Rapidement, lorsque notre entreprise a investi le marché de la rénovation énergétique en créant Irenov, en juin 2009, nous nous sommes tournés vers la démarche "Cequami - Maison rénovée". Pour ma part, ingénieur thermicien de formation, j'avais suivi le module 2 du FEEBat pour maîtriser la BAO de Promodul en version 3CL. "Porter" la démarche "Maison rénovée" et son option Démarche HQE nous apporte beaucoup. Outre le crédit supplémentaire par rapport à la concurrence, l'audit a permis de bien structurer la filiale. » ●

Inauguration d'agences du groupe Satov

Un développement nécessaire

I-Renov et OuvertureS, deux enseignes du groupe Satov ont été inaugurées ce 7 octobre à Brétignolles-sur-Mer. Ces nouvelles agences ont pour objectif de développer l'offre pour la rénovation des habitations sur la commune.

Avec près de 80 % de ses habitations en résidences secondaires, la commune de Brétignolles-sur-Mer connait une demande importante en rénovation. Un marché qui peut maintenant compter sur deux nouveaux interlocuteurs installés depuis cet été au rond-point du moulin, sur un site stratégique entre le boulevard du Nord, et la route de Saint-Gilles-Croix-de-Vie. C'est le groupe Satov, notoire sur cette commune depuis 30 ans, qui en est à l'origine.

Les deux agences mitoyennes revendiquent ce savoir-faire et expliquent leur positionnement : **"I-Renov intervient dans les domaines suivants : diagnostic, conception, étude technique, démarches administratives, gestion des entreprises, gestion des travaux, vérification des performances énergétiques"**, explique Alexandra Chevillon. La société s'inscrit dans une dynamique environnementale : **"En mars 2010, elle est la première société en France à avoir obtenu la certification NF Maison Rénovée Démarche HQE".**

L'enseigne OuvertureS est un **"établissement entièrement dédié à l'amélioration de votre habitat et de votre confort. Il propose une large gamme de produits destinée à la fois au neuf et à la rénovation, que vous soyez professionnel ou particulier"**, note Alexandra Chevillon. L'enseigne envisagerait de s'implanter dans d'autres communes.

Bruno Baudrier, Delphine Tesson et Alban Merceron, interlocuteurs des agences

Courrier Vendéen - Octobre 2010

Deux nouvelles enseignes du groupe Satov - Brétignolles-sur-Mer

vendredi 29 octobre 2010

Le groupe Satov, nationalement connu dans les domaines de la menuiserie et de la fermeture, a ouvert deux entreprises à Brétignolles, avec I-Renov et OuvertureS. Ce nouvel établissement répond aux besoins de la commune avec ses nombreuses résidences secondaires. Les deux enseignes étudient et proposent des solutions pour les fenêtres, les volets, les portes d'entrée ou de garage, les portails et stores. Quel que soit le type de logement, l'équipe à taille humaine, est à même de se déplacer pour trouver une solution sur mesure soit en PVC, aluminium ou mixte (alu-bois).

Alexandra Chevillon, chargé de communication du groupe Satov, explique : « I-Renov intervient dans les domaines du diagnostic, la conception, l'étude technique, les démarches administratives, la gestion des entreprises et du chantier et la vérification des performances énergétiques. La filiale OuvertureS est entièrement dédiée à l'amélioration de l'habitat et de son confort, avec une large gamme de produits, à la fois pour la rénovation et le neuf ».

L'équipe est composée de Bruno Baudrier, Delphine Tesson et Alban Merceron. I-Renov et OuvertureS, 7, rond-point du Moulin. Tél. 02 51 26 30 30. Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, le samedi de 9 h à 17 h 30.

Ouest France - 29 Octobre 2010

I-RENOV reçoit le Trophée de l'Excellence 2012

Céquami - 18 Septembre 2012

A Boisvinet, le charme de l'ancien réhabilité

La société I-Renov vient de rajeunir une maison de 1948. Elle démontre la possibilité de rénover grâce au savoir-faire des artisans locaux.

Tout casser pour reconstruire ou rénover en profondeur un logement vétuste, c'est le nœud gordien à trancher de certains propriétaires. Mais quand une part de sentimentalité habite la maison, il faut avoir les moyens de se lancer dans la rénovation. C'est l'option choisie par des propriétaires d'une habitation située 19, Grande Avenue, dans le quartier de Boisvinet. Ils ont souhaité donner une nouvelle jeunesse à un édifice construit en 1948.

Après huit mois de travaux, le résultat est bluffant. A l'origine, la maison recelait de nombreuses spécificités des logements du quartier. Un corps de maison avec des constructions juxtaposées sur ses côtés, des appentis avec des pièces en enfilade... Rien de très fonctionnel pour vivre à l'année, avec en prime une toiture et des ouvertures à revisiter sérieusement.

« La première fois que je suis rentré dans cette maison, j'ai fortement conseillé aux propriétaires de tout raser, mais ces derniers étaient très attachés à cette maison de famille dans un quartier agréable, à deux pas de la plage », se souvient Alban Merceron, responsable de l'agence I-Renov de Saint-Gilles.

L'équipe d'I-Renov travaille avec une vingtaine d'artisans locaux sur des projets de réhabilitation d'habitations.

Rénover moins cher que reconstruire

Cette société du groupe Satov s'est positionnée sur le créneau de la rénovation globale et durable. Elle est présente sur une frange littorale de Noirmoutier à La Tranche-sur-Mer, jusqu'à La Roche-sur-Yon, dans les terres. **« Sur ce type de chantier, certains clients font appel aux artisans locaux et supervisent les travaux. Mais c'est parfois difficile d'orchestrer une rénovation de longue durée, à distance quand on ne réside pas sur place. »**

I-Renov a pris le parti de travailler sous la forme d'un contrat avec ses clients. **« Notre société travaille avec une vingtaine d'entreprises locales. Sur ce chantier, une dizaine est intervenue. »**

Aujourd'hui, ce type de travaux tend à se développer. **« Sur le littoral, nous sommes désormais confrontés à une pénurie de terrains. De nombreux propriétaires s'orientent sur de la rénovation. Et, dans le cas de ce projet, la rénovation s'est avérée moins chère qu'une reconstruction. »**

Le chantier s'est élevé à 80 000 € pour une surface totale de 72 m². Après huit mois de travail et des questions de logistique compliquées à résoudre, le propriétaire bénéficie d'une maison avec accès pour personnes à mobilité réduite et de plain-pied. Une habitation destinée à de la location, avec le charme d'un habitat ancien, sans ses inconvénients.

ouest france

31 Janvier 2013

Magazine Habitat durable Vendée - Edition 2013-2014

VENDEE aménagement

ouest france

Le Champ-Saint-Père

Le Champ Saint Père
Début des travaux aux Jardins d'Hoiré

Après la commercialisation du lotissement Les Plantes d'Hoiré au Champ Saint Père, Vendée Aménagement poursuit sur sa lancée l'agrandissement du quartier avec la mise en vente de la 1ère tranche des Jardins d'Hoiré, soit 11 parcelles de terrain viabilisées de 426 à 766 m². Les prix varient de 30 510 € à 36 700 €.

Les travaux de ce nouveau lotissement débuteront en avril pour une livraison prévisionnelle courant juillet.

Forte de son expérience, Vendée Aménagement, offrira aux nouveaux propriétaires confort et bien-être au travers de nombreux espaces verts. Les arbres existants ont été volontairement conservés et les voies de circulation, spécialement étudiées pour un maximum de sécurité.

Dans un cadre exceptionnel et insolite, soyez séduits par la tranquillité du site et de ses alentours et conquis par la qualité de vie qu'offre la commune.

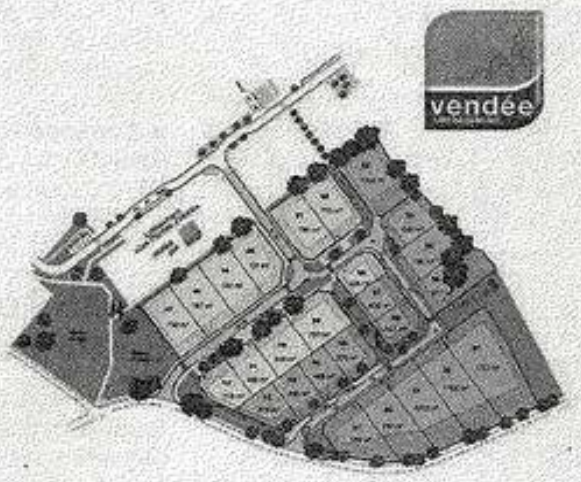

Pour en savoir plus... Contactez Dany Piquet
société Vendée Aménagement,
Tél. 02 28 10 60 60 ou 06 75 12 50 01
info@vendeeamenagement.fr
Site internet : www.vendeeamenagement.fr

Ouest France - Publi-reportage - 25.01.2011

AUTRES... BEGAUD pôle

Ouest France - 14 Décembre 2011

Bégaud pôle fait de la place pour 18 enseignes

Réaffectation de locaux d'une industrie textile sinistrée ; les 5 000 m² de l'ancienne Bonneterie de Vendée transformés pour des activités commerçantes, artisanales et de services.

Route de La Roche, sur la zone d'activité de la Bégaudière, les locaux de la Bonneterie de Vendée puis Vendée Maille, étaient à l'abandon depuis la liquidation de l'entreprise, en mars 2009. « **Ça faisait mal au cœur de voir cette surface de bâtiments vides alors que des artisans d'ici sont contraints de s'installer ailleurs, faute de place** », lâche Hervé Parreau. Il est l'un des quatre dirigeants d'entreprise locaux unis dans la reprise du site. L'activité de fabrication de chaussettes haut de gamme, lancée en 1949 par la Bonneterie de Vendée, appartient quant à elle définitivement au passé.

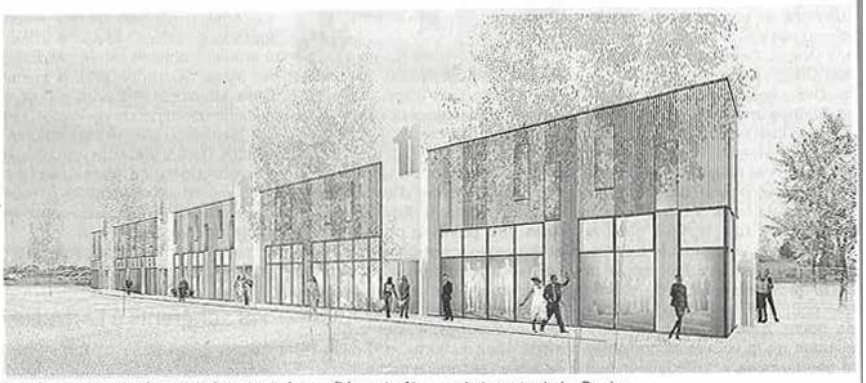

Une image de synthèse de la façade du futur « Bégaud pôle » vu de la route de La Roche.

18 enseignes

À la place, Jocelyn Merceron, Jacques Moreau, Hervé Parreau et Xavier Royer installent un concept inédit sur le secteur : un « **pôle économique** ». Ils appliquent une méthode de transformation de locaux industriels a priori obsolètes, qui a fait ses preuves, notamment dans des régions sinistrées par la perte d'activité économiques historiques. Les usines n'y ont pas été détruites mais réaffectées pour d'autres vocations, d'autres objets.

Près de 5 000 m² de bâtiments sur 12 000 m² de terrain vont ainsi devenir un espace commerçant et artisanal. « **Nous créons 18 modules à partir de 145 m² et jusqu'à 445 m²** », explique Jocelyn Merceron. Autant d'activités indépendantes donc, mais unies par une charte. Un règlement qui fixe notamment des règles communes de signalétiques et de publicité. Y sont attendus des commerces, de l'artisanat, des entreprises de services, un restaurant...

Sept de ces espaces sont déjà vendus. « **S'il y avait 200 personnes qui travaillaient ici, l'objectif serait d'y recréer une activité pour 200 personnes aussi** », poursuit Hervé Parreau. Les travaux débutent juste après les fêtes de fin d'année, « **pour quatre ou cinq mois, que ça soit prêt à la fin du printemps** ».

Lorsque Vendée maille a cessé son activité, une cinquantaine de personnes y travaillaient encore. L'usine est restée en l'état, avec ses stocks, ses matières premières, ses machines et deux années et demie de poussière. Il convient dans un premier temps de déménager ces matériels. Pour quelques-uns uniques, qui représentent un véritable patrimoine historique industriel.

J.-F. M.

▶ Vidéo
sur www.ouest-france.fr/saintgilescroixdevie

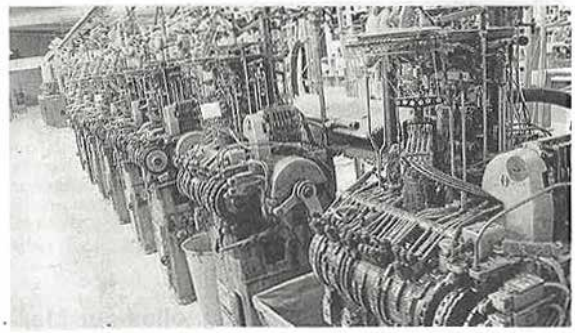

Les machines à tisser des chaussettes sont toujours en place.

5 000 m² de locaux à l'abandon depuis bientôt 3 ans.

Bégaud'pôle. Deux millions injectés à Saint-Gilles

À Saint-Gilles-Croix-de-Vie, les premières enseignes commencent à fleurir sur les 5.000 m² de bâtiment du Bégaud'pôle, la nouvelle zone d'activité située route de La Roche à l'entrée de la ville. Cinq des 19 cellules (de 110 m² à 445 m²) ont d'ores et déjà trouvé propriétaire : une enseigne La Cuisinerie, le siège du groupement d'employeurs Mer et Vie, une société de distribution de fenêtres et ouvertures ainsi que deux restaurants. Dans un contexte difficile, les porteurs du projet ont depuis ajouté une offre de location avec option d'achat, pour s'assurer de faire le plein d'ici mi-2013. Trois sociétés seraient intéressées par cette formule.

Un projet d'entrepreneurs locaux

Porté par quatre entrepreneurs de la ville, le projet réunit Jacques Moreau (Super U), Hervé Parreau (ex-dirigeant d'APSE), Jocelyn Merceron (Groupe Satov) (photo) et Xavier Royer (agence MMA de Saint-Gilles). Tous associés à parts égales au sein d'une société baptisée Double Pair, un clin d'œil pour cet ancien site du fabricant de chaussettes Vendée Maille, liquidé en 2009. Pour créer sa zone d'activités, Double Pair aura investi la somme de deux millions d'euros au global. En cours, les travaux débutés en mai ZI de La Bégaudière ont nécessité la déconstruction du site, entièrement refait à l'exception d'une partie de l'armature métallique. Auparavant, les entrepreneurs ont cédé le parc machines et fait appel à la société Tripapyrus pour vider les lieux et recycler pas moins de 45 tonnes de matériaux.

Ouest France - Journal des Entreprises - Janvier 2013

ouest france

Le Bégaud Pôle commence à se remplir

La crise a ralenti les installations. Freiné les banques. Néanmoins, les 19 cellules du pôle économique trouvent peu à peu preneur. Sur la route de La Roche, l'usine Vendée Maille n'est plus qu'un souvenir.

La transformation

L'usine de fabrication de chaussettes a disparu du paysage. Rachetée en janvier 2012, celle-ci s'étalait sur 5 000 m². Ce qu'il en reste ? Peu de chose. Le bâtiment a « **été reconstruit à 95 %** », précise Jocelyn Merceron, l'un de quatre promoteurs du Bégaud Pôle.

Désormais, l'ensemble affiche ses couleurs vives sur la route de La Roche. Inratable. À l'intérieur, 19 cellules indépendantes, de 120 à 400 m², dédiées aux commerces, à l'artisanat et aux services.

La crise

L'idée initiale des promoteurs était de transformer le bâtiment, puis de revendre les locaux, un à un. Au début, il y a eu effectivement « **beaucoup de contacts** ». Puis, la crise persistant, la donne à changer car « **les gens voulaient acheter, mais les banques ne suivaient pas** ». Au lieu d'être vendues, certaines cellules ont été mises en location, avec option d'achat. Parfois aussi, des investisseurs ont acheté les cellules pour les louer eux-mêmes.

La localisation : atout n° 1

À quelques pas, la zone industrielle de la Bégaudière est « **saturée** ». Mais ici, il y a de la place, des parkings. Et le pôle est situé sur l'axe Saint-Gilles La Roche.

Des atouts qui reviennent en permanence dans la bouche de ceux qui ont choisi de s'installer ici. « **Il nous fallait être visible** », expliquent Bruno Courjaud et Antoine Renaudin, les premiers à avoir ouvert, fin décembre, leur Cuisinerie. Avec le recul, ils assurent que « **l'emplacement a tenu ses promesses** ». Les autres professionnels confirment ce besoin d'une « **vitrine bien visible** » ou de « **surface** » supplémentaire. Sans oublier les « **parkings** », primordiaux pour certaines activités.

Artisans, commerçants, prestataires de services... Le Bégaud Pôle, à l'entrée de la zone de la Bégaudière, a ouvert quatre locaux depuis décembre. Deux autres sont prévus d'ici juillet.

Quatre cellules ouvertes

La Cuisinerie, un magasin de cuisines, est donc la première cellule à s'être installée à la fin de l'année. Puis, l'ont rejoint le groupement d'employeurs Mer & Vie, la société de services à la personne Axeo services (ménage, bricolage, jardin...) et le restaurant Le Dépôt, ouvert il y a tout juste deux semaines.

Et bientôt

Un restaurant chinois sera le prochain à ouvrir ses portes, début juin. Il a d'ailleurs investi deux cellules pour pouvoir proposer une grande salle de restaurant de 150 places avec buffet à volonté, plats à emporter, etc. Puis, courant juillet, un bureau d'études en structures métalliques, qui « **évolue vers les maisons à ossature métallique** », déménagera ici depuis Givrand pour étendre son activité, explique Freddy Sire, d'Éco metal concept.

D'autres devraient suivre. Les négociations sont en cours.

Marylise KERJOUAN.

Ouest France - 21 Mai 2013